

Rapport d'activités 2017

**Les changements intervenus,
les actions conduites,
les projets concrétisés**

11 JUIN 2018

Annexé au projet de délibération soumis à la Séance plénière du 25 juin 2018

Editorial du Président du Conseil Départemental 3 ans au service des Bas-Rhinois !

Depuis trois ans, c'est guidé par 4 valeurs cardinales que le Département a développé son action :

La première est **l'engagement**. L'engagement de la collectivité, de ses élus et de ses agents, évidemment, ainsi que celui de toutes les Bas-Rhinoises et de tous les bas-Rhinois qui inspirent l'action du Département.

Vient ensuite **l'humain**, à la base du contrat social et au cœur de chacun des choix de l'exécutif départemental et de chacune des actions du Département.

Ensemble, nous croyons par ailleurs au **travail**, qui permet l'inclusion dans la dignité et la responsabilité.

L'innovation, enfin, pousse l'Exécutif départemental à toujours penser des solutions nouvelles et à dépasser les cadres traditionnels pour créer et construire l'Alsace du XXIème siècle.

En 2017, équipés de cette boussole, l'Exécutif départemental a **mis en œuvre une stratégie fondée sur les besoins concrets de chaque territoire**, dans un esprit de construction en commun, d'horizontalité et d'alliance du Département avec le bloc communal (Communes et Intercommunalités).

Pour permettre à chacune et à chacun de se réaliser par le travail, l'Assemblée Départementale a initié un Plan Départemental pour l'Emploi et l'Inclusion qui vise le retour à l'emploi durable de 10 000 allocataires du RSA d'ici à 2019. Grâce à la détermination du Département, de son équipe emploi et de ses partenaires qui œuvrent au plus près des besoins des citoyens et des entreprises, ce sont 4 316 allocataires qui ont déjà trouvé ou retrouvé un emploi en 2017.

L'exécutif départemental a également sonné la mobilisation générale contre la grande précarité. En réunissant l'ensemble des acteurs bas-rhinois des politiques de solidarité, l'objectif est clair : permettre à chaque Bas-Rhinoise et à chaque Bas-Rhinois de trouver sa place et de vivre dignement au sein de la société. Parmi 40 propositions, l'Exécutif départemental a sélectionné dix des plus ambitieuses qu'il portera. C'est par exemple la carte bancaire solidaire qui révolutionnera la récolte de fonds pour les associations et permettra à chacun de s'impliquer facilement dans la lutte contre la grande précarité.

Ces deux initiatives, fortes de sens, ne sont que deux exemples des dizaines d'actions que le Département a mises en œuvre ou lancées en 2017, et que vous retrouverez au fil de ces pages. Toutes concourent à l'objectif de faire vivre une collectivité la plus proche des besoins de chacune et de chacun, qui puise son dynamisme dans l'ensemble du bassin rhénan, et qui ne laisse personne au bord du chemin.

Pour toutes ces actions au service des Bas-Rhinoises et des Bas-Rhinois, notre gestion des deniers publics a été exemplaire et reconnue comme telle. L'agence de notation Standard & Poor's a ainsi reconnu le sérieux financier du Département, en augmentant sa note, qui est passée de A à AA. La Cour des comptes a quant à elle classé le Bas-Rhin parmi les 3 Départements (sur 102) ayant le plus diminué les dépenses administratives et bureaucratiques courantes. Elle a par ailleurs reconnu la qualité des politiques de développement social du Département.

SOMMAIRE

Editorial du Président du Conseil Départemental	2
Les 20 principales délibérations prises par le Conseil Départemental en 2017	9
Des élus très engagés	9
Pour l'Alsace	11
DEVELOPPER LES TERRITOIRES	12
Attractivité et tourisme	12
Les Contrats départementaux de développement territorial et humain	12
Concrétiser cette innovation	12
Des ateliers thématiques dans chacun des 4 territoires d'action	12
Un réseau d'ingénierie au service des partenaires du Département	13
Régime de croisière pour l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP)	13
Renforcement de l'attractivité de l'Alsace et du Bas-Rhin par 2 agences de développement	14
Des terrains pour accueillir des entreprises et pour l'emploi	14
Préservation du repos dominical et nouveaux modes de consommation : le juste équilibre	14
Le déploiement de l'Internet Très Haut Débit	14
La résorption des Zones blanches : vers une téléphonie mobile pour tous	15
Le Bas-Rhin, un département à forte vocation européenne et transfrontalière	15
Les 4 accueils Infobest : la coopération transfrontalière au quotidien	15
Une nouvelle stratégie pour le développement du Tourisme en Alsace	16
Les navettes touristiques	16
La route des bières d'Alsace	16
Certifié fleuri	17
Routes, mobilités, transports	17
Le Département, acteur et moteur de la mobilité	17
Un Plan "Territoires connectés et attractifs" ambitieux et volontariste	17
Le patrimoine routier, les moyens humains, le budget	18
Routes : les principaux chantiers de 2017, les grands projets pour 2018	18
Le Département finance la réduction du montant des péages sur l'Autoroute A4	18
Le Département continue à financer les routes transférées à l'EMS	19
L'exploitation du réseau routier départemental	19
Qualité des services publics : 5 grands processus techniques certifiés	19
Sécurité routière : un bilan 2017 contrasté	20
Le salage et le déneigement des routes	20
Le covoiturage rencontre son public	20
Le succès des itinéraires cyclables	20
Les 3 bacs rhénans : un lien permanent entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg	21
Le Service Parc Véhicules et Bacs Rhénans (SPVBR)	21
Le Parc Départemental d'Erstein (PDE) en charge de travaux très techniques	22
Agroalimentaire et restauration	22
Le partenariat avec la profession agricole : produits du terroir et circuits courts	22
La restauration collective joue la carte locale	22
Le Laboratoire Départemental d'Analyses	22
Un food studio à Strasbourg : l'innovation au service de la qualité	23
Habitat	23
Les aides à la construction et à la réhabilitation des logements sociaux et privés	23
Un Plan Départemental pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées : un toit pour tous	24
La Smart City de Brumath : la ville réinventée	24
Mettre des logements en location : informations aux propriétaires	24

L'aide aux propriétaires en perte d'autonomie pour qu'ils restent à domicile	24
Quelles sont les aides à l'amélioration du logement disponibles ?	25
Le Département au secours des copropriétés fragiles	25
Environnement	25
Le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)	25
Un avenant au contrat de partenariat 2013-2018 conclu avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse	26
Haro sur le moustique tigre	26
AGIR POUR L'EMPLOI	27
Des outils efficaces contre le chômage	27
L'équipe emploi du Département : avec l'ADIRA, une task force au service du retour à l'emploi	27
Exemples de partenariats développés par le Département	27
En 2017, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué	28
La mise en œuvre des 3 objectifs du Plan Départemental pour l'Emploi et l'Inclusion 2017-2019 (PDEI)	28
Objectif n°1 du PDEI 2 : favoriser l'accès à l'emploi durable de plus de 10 000 personnes d'ici 2019	29
Conséquence en 2017, le nombre d'allocataires du RSA a baissé de 2,4 %	29
Et cela malgré la réduction du nombre d'emplois aidés	29
En 2017, 51 actions financées par le Fonds Social Européen (FSE) relayé par le Département	29
Des outils efficaces contre l'exclusion	30
Trois voies d'insertion proposées aux allocataires du RSA les plus éloignés de l'emploi	30
Le dispositif C'est des Volontaires 67	30
Le dispositif Accompagnement social	30
Le dispositif Ateliers Passerelle	30
En 2017, des allocataires du RSA qui sont impliqués	30
Des outils partenariaux pour l'emploi et pour l'égalité femmes / hommes	31
Un partenariat productif entre le Département et un industriel, pour réaliser une déviation routière	31
Un giratoire qui va créer des emplois	31
Emploi : lutte pour l'égalité femmes / hommes	31
ACCOMPAGNER CHAQUE BAS-RHINOIS	32
L'action sociale	32
L'action sociale de terrain : un accueil inconditionnel et de proximité pour tous	32
Des professionnels à l'écoute	32
Une nouvelle Délégation des compétences sociales du Département à la Ville de Strasbourg	33
La lutte contre la grande précarité, un enjeu de société	34
Depuis 25 ans, le guide « précarité » constitue l'outil des professionnels du champ social	35
Le Département soutient l'aide alimentaire	35
Le bus « mon appart éco malin » a pris la route	35
La lutte contre la précarité énergétique	36
Les ambassadeurs du Département pour l'efficacité énergétique	36
L'accompagnement des personnes à droits incomplets	36
Deux intervenantes sociales en gendarmerie : une expérience rare et authentique	37
La prévention de la radicalisation : une formation pour les travailleurs sociaux	37
Les actions pour la santé et le médico-social	38
La démarche départementale de santé et de bien-être	38
Concrétisation en 2017 des Contrats Locaux de Santé conclus en 2016 par le Département	39
La prévention vaccinale	39
La prévention de la tuberculose : un risque pris au sérieux par le Département	39
Le Département soutient la prévention des cancers	40

Accompagner les personnes âgées et les personnes en situation de handicap	40
Le contexte de l'action pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap	40
Une Maison de l'Autonomie (MDA) plus efficace et plus humaine	41
L'Accueil de la Maison de l'Autonomie (MDA) : un réaménagement pour les usagers et les agents	41
Des courriers administratifs plus clairs, plus simples et mieux compris	41
De nouvelles réponses adaptées aux changements de la société : accueil, accompagnement, prévention...	41
« La réponse accompagnée pour tous » : nouvelle logique, nouvelle démarche, nouvelles pratiques	42
Les aidants aidés	42
De nouveaux financements pour les Services d'Aide à Domicile (SAAD)	43
Dialogue : le Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie(CDCA)	43
Le Silver développement, qu'est-ce que c'est ?	43
Une offre de parcours résidentiels pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap qui se développe	44
Réforme de la tarification des Etablissements d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)	44
Des actions d'information au sujet des personnes en situation de Handicap	44
Un effort pour les jeunes adultes en situation de handicap	45
Le transport des élèves et des étudiants en situation de handicap	45
Focus : face à la schizophrénie	45
INVESTIR POUR NOS ENFANTS	46
Les actions de protection de la mère et de l'enfant	46
La protection de l'enfance en danger : le Département chef de file face aux enjeux de la société	46
Les actions menées en 2017	46
La mise à l'abri des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans	47
L'accueil familial : famille d'accueil, ce n'est pas qu'à la télé	47
L'accueil des Mineurs étrangers isolés ou Mineurs Non Accompagnés (MNA)	48
L'augmentation exponentielle en 2017 de l'accueil de MNA, un défi pour la collectivité	48
Les efforts du Département pour héberger et accompagner les MNA	48
L'accueil de MNA : appel à l'engagement citoyen	48
Les actions de prévention sanitaire en direction des enfants et des mamans	49
La santé des mamans et des enfants : les services du Département en action	49
«Pour nous protéger des épidémies nous nous faisons vacciner »	50
Le soutien à la création de structures d'accueil de jeunes enfants	50
Les actions, les projets et les partenariats pour les collégiens	50
La sensibilisation des jeunes aux questions de gestion de leur argent	50
A quoi tu joues ?	51
Les projets de prévention jeunesse : ouvrir le dialogue	51
La politique parlons-en !	51
Les collèges en quelques chiffres	51
« La jeunesse est le sourire de l'avenir devant un inconnu qui est lui-même ».	51
Le Plan Pluriannuel Actions Educatives et Collèges (PPAEC)	52
Les Projets Educatifs Partagés et Solidaires (PEPS)	52
Les investissements dans les collèges publics en 2017	53
Le bilinguisme	54
Bilinguisme : le ciné plein la vue	54
Le respect au sens propre	54
« Lire et faire lire », mettre la lecture au service de la réussite au collège	55
Une semaine avec la presse à l'école	55
Un dispositif d'éducation à l'image : collèges au cinéma	55
53 mini-entreprises ont été créées dans le Bas-Rhin	56
Les opérations « vélo-sécurité » organisées dans les collèges publics	56
En 2016-2017, 1 500 collégiens ont appris les gestes qui sauvent	56

Création d'une classe de Cadets de la sécurité civile à Bischwiller	56
Accompagnement pour la lutte contre le gaspillage alimentaire	56
Le Développement Durable dans les collèges	56
AGIR AU CŒUR DE VOS VIES	57
Les services au public, les services publics	57
Elaborer et mettre en œuvre le Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)	57
Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)	57
Les actions pour la démocratie et la vie associative	58
Les Assises de l'Engagement : vers une démocratie d'implication	58
Le Conseil Départemental de l'Engagement et de la Vie Associative	58
L'action pour la jeunesse et la vie associative en quelques chiffres	59
Près de 20 000 associations	59
Les actions pour la jeunesse et la culture	59
41 jeunes en service civique dans les services du Département en 2017	59
Les Contrats Locaux d'Éducation Artistique (CLEA)	59
Le soutien aux 10 Relais Culturels	60
Les partenariats culturels du Département	60
Le Département ouvre l'accès à la culture aux plus démunis	60
L'Ososphère à La Coop	61
Le partenariat avec l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg (OPS)	61
La Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR) et son réseau	61
Parmi les actions de la BDBR : l'exposition "Lire... l'air de rien !"	61
Parmi les actions de la BDBR : le Festival VOOLP	61
Les projets muséographiques d'envergure	62
Le Mémorial Alsace-Moselle (MAM) s'ouvre à l'Europe	62
Les actions des Archives Départementales	63
La fréquentation du site internet des Archives Départementales	63
Les lectures d'archives et les actions de médiation	63
Efig : improbable mais vraie lecture d'archives à l'Institut Médico Educatif (IME)	63
La protection et la valorisation du patrimoine	64
Rendre le patrimoine accessible : les 5 Centres d'Interprétation du Patrimoine (CIP) :	64
L'inauguration du CIP de Marmoutier « Point d'Orgue »	64
Les châteaux forts : un réseau de bénévoles appuyé par le Département	64
Le Château du Haut-Koenigsbourg	65
Le Vaisseau : sa fréquentation en 2017	65
Au Vaisseau, l'espace Log'Hic se renouvelle et devient Log'Hic ²	65
Les actions pour le sport	65
Le sport en quelques chiffres	65
Développer les sports de nature	65
Le sport, j'adore !	66
L'attractivité au cœur du partenariat du Département avec le Racing Club de Strasbourg	66
Sport, esprit collectif et trophées	66
1 € ENGAGE, 1 € UTILE	67
Un budget au service des bas-rhinois et des territoires	67
Le Budget Départemental 2017 : 1,1 Milliard €	67
Les données sur les grands équilibres budgétaires en recettes et en dépenses	67
Les chiffres clés du Compte Administratif (CA) 2017	67
Le Département du Bas-Rhin : une gestion exemplaire budgétaire	67
Une bonne note	68

Economies d'énergie : le Département fait coup double	68
Le coût et le prix d'un repas dans un restaurant scolaire	69
RSA : près de 5 000 contrôles réalisés en 2017 pour un juste accès aux droits	69

LES ACTIONS CONDUITES SUR LE TERRITOIRE DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG (EMS) 70

Projets et partenariats	71
La démarche des contrats départementaux : le Territoire de l'EMS s'en est bien emparé	71
Le Département, moteur et acteur majeur de l'aménagement, de l'attractivité de la Ville et de l'EMS	71
Le Département cofinanceur de projets et de structures améliorant le cadre de vie des habitants de l'EMS	72
Le Département en charge de bien d'autres équipements et services dans l'EMS	72
Plus de 37 Millions € pour l'enseignement supérieur et la recherche	72
Le projet de conciergerie solidaire	72
Le jardin solidaire dans les espaces verts de la Maison du Département à Bischheim	72
L'activité des services sociaux et médico-sociaux de la Ville de Strasbourg exercée pour le compte du Département	73
L'activité des services sociaux départementaux dans les Communes de l'EMS hors Strasbourg	73
Une crèche à Ostwald : le Département aux côtés des familles	74
Les Collèges Galilée et M Alexandre de Lingolsheim	74
A Ostwald, le collège fait peau neuve	75
De l'espace pour les jeunes à Eschau	75
L'action départementale pour le canal de la Bruche	75
Encourager tous les talents dans les Quartiers concernés par la Politique de la Ville (QPV)	75
Des élèves de Grandes Ecoles en stage dans des collèges de quartiers concernés par la Politique de la Ville	76
Le Département aux côtés des associations strasbourgeoises	77
Les séniors ont leur résidence à Eschau	77

LES ACTIONS CONDUITES SUR LE TERRITOIRE NORD 78

Projets et partenariats	79
Le Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire Nord	79
Le port à conteneurs de Lauterbourg version R3flex	79
La géothermie profonde pour redonner de l'attractivité au territoire de Wissembourg	79
Thermalisme, tourisme médical, tourisme adapté : des projets partenariaux	80
La reconversion de la base aérienne de Drachenbronn	80
Le rapprochement entre des Offices du Tourisme des cantons de Reichshoffen et de Wissembourg	81
Les aires de bivouac	81
Les potiers d'Alsace	81
Réfection des ponts de Gamsheim : à la recherche de la meilleure solution	81
Fête du vélo et 1 000 ^{ème} km d'itinéraire cyclable	82
Haguenau : une deuxième vie pour l'ancien collège Foch	82
La valorisation de l'espace naturel sensible de la Grossmatt à Leutenheim	83
Les 20 ans de la Maison de la nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord	83
Innover pour prévenir les chutes des personnes âgées	83
Woerth : inauguration de la résidence séniors Le Dom'aïne, 22 septembre 2017	83
Le Département investit pour les séniors à Bischwiller	83
L'atelier Enfance Famille Jeunesse	84
Des services sociaux engagés dans plusieurs démarches de Développement Social Local	84
Les fruits de la solidarité :	84
L'agrandissement de la cantine de Soultz-sous-Forêts	85
Collège de Schweighouse : moteur, action, ça tourne	85
Ça bouge dans le territoire Nord	85
Les petits déjeuners de la culture	86
La valorisation des événements culturels via le marketing territorial	86

Bibliothèques de l'Outre-Forêt : il y a du nouveau	86
Un musée en ordre de bataille	86
LES ACTIONS CONDUITES SUR LE TERRITOIRE OUEST	87
Projets et partenariats	88
Le Département : fédérateur des acteurs et des énergies sur le territoire Ouest	88
Le territoire s'est bien emparé de la démarche des Contrats Départementaux	88
L'action « zéro chômage pour 100 allocataires du RSA de moins de 30 ans »	89
Un projet de santé très innovant	89
Les projets routiers	89
Le Projet Educatif Partagé et Solidaire de Sarre-Union	90
Bouxwiller : rénovation de la restauration scolaire	90
Ingwiller : des collégiens connectés	90
Développement de l'attractivité de Wangenbourg via les sports de nature et l'éco-tourisme	91
Le soutien au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN)	91
LES ACTIONS CONDUITES SUR LE TERRITOIRE SUD	92
Projets et partenariats	93
Contrat Départemental : des enjeux co-construits par le Département et le Territoire	93
Emploi : destination Lahr (Allemagne)	93
Le Champ du Feu : réalisations et projets	94
Sélestat : le projet de refonte de la Maison du Pain d'Alsace	94
Dépister et orienter les enfants en difficulté	94
Sélestat : l'Évasion, une remarquable aventure artistique et humaine	94
Collèges publics de Benfeld et d'Erstein : il y a du neuf	95
Molsheim : les Collégiens de Bugatti connectés	95
Collège de Benfeld : haro contre le gaspillage alimentaire	95
Le Triangle de Dachstein	95
L'édition 2017 du Slow up	96
La Charte des aînés de la Vallée de la Bruche	96
Ouverture à Barr d'un accueil de jour pour personnes âgées en perte d'autonomie	96
4^{ème} de couverture photos des élus	

Les 20 principales délibérations prises par le Conseil Départemental en 2017	
Séance Plénière du 20 mars	
1)	Contrats départementaux : création et modalités de gestion du Fonds d'attractivité et de développement, du Fonds d'Innovation Territoriale et du Fonds de solidarité communale
2)	Lancement du Plan « Actions Educatives et Collèges »
3)	Adoption du Plan Départemental de l'Action sociale de proximité
Séance Plénière du 19 juin	
4)	Lancement du Plan Territoires connectés et attractifs
5)	Orientations stratégiques en faveur du soutien à la vie associative suite aux Assises de l'engagement
6)	Mise en œuvre d'une offre d'accueil expérimentale pour les Mineurs Non Accompagnés par des tiers bénévoles
7)	Approbation du projet de convention de partenariat à conclure avec l'Association Foyer Notre Dame pour la création de ce Réseau d'Accueil Solidaire
8)	Approbation d'un projet de convention de partenariat à conclure entre le Département, le Service Départemental d'Incendie et Secours du Bas-Rhin et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Bas-Rhin pour la mise en œuvre d'une initiation aux gestes qui sauvent auprès des élèves de 4 ^{ème} des collèges publics du Bas-Rhin
9)	Mise en place d'une ligne de car spéciale entre les gares d'Erstein et de Lahr (Allemagne) à destination des travailleurs transfrontaliers
10)	Présentation du rapport d'activité des services du Département pour 2016
11)	Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2016
Séance Plénière du 17 octobre	
12)	Mise en œuvre à titre expérimental d'une nouvelle offre de 40 places de mise à l'abri de mères et d'enfants
Séance Plénière du 11 décembre	
13)	Vote du Budget primitif 2018 et de la fiscalité 2018 du Département
14)	Orientations stratégiques pour la politique de l'Action sociale de proximité
15)	Orientations stratégiques pour la politique en faveur de l'Autonomie
16)	Orientations stratégiques pour la politique relative à l'Insertion, à l'Emploi et à la Lutte contre les exclusions
17)	Orientations stratégiques pour la politique en faveur de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Famille
18)	Orientations stratégiques pour la politique en faveur de l'Education
19)	Orientations stratégiques pour la politique du Développement Touristique, Culturel, Sportif, de l'Equipement et de l'Animation des territoires
20)	Orientations stratégiques pour la politique en matière d'Aménagement du territoire, de Routes, de Mobilité, de Réseaux, d'Habitat, d'Espace rural et d'Espaces naturels

Des élus très engagés	
En 2017 :	
	<ul style="list-style-type: none"> • 1 230 représentations du Département ont été assurées par les Conseillers Départementaux de la Majorité dont 160 par Monsieur le Président du Conseil Départemental ; • 3 440 invitations ont été traitées par le service du Protocole ; • 433 événements ont été suivis par le service du Protocole soit en moyenne 36 par mois (+ 7 % / 2016).

LE BAS-RHIN ET SES QUATRE TERRITOIRES D'ACTION



Pour l'Alsace

Les Conseillers Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont adopté le 3 février 2017 à Colmar une motion commune et ont notamment décidé :

- de poursuivre le rapprochement de leurs politiques et des stratégies communes pour l'Alsace,
- et de se mobiliser et de s'engager pour que l'Alsace redevienne une réalité institutionnelle et politique, seule à même de permettre une action publique efficace qui tienne compte des spécificités régionales.

Cette position, qui émanait en partie des interpellations des concitoyens, des associations et des socio-professionnels inquiets des conséquences de la réforme territoriale pour l'Alsace, s'est fortement amplifiée depuis, les exemples de dysfonctionnements, d'éloignement des centres de décisions, de perte d'influence s'étant multipliés.

La classe politique alsacienne, se faisant la porte-parole des alsaciens et des forces vives du territoire, porte ainsi un projet de renouveau pour l'Alsace, lui permettant, par une existence institutionnelle réaffirmée, de rayonner à 360 °.

Le projet, tel qu'il est proposé, s'appuie sur la création d'une Collectivité territoriale à statut particulier, regroupant des deux Conseils départementaux, avec transfert ou partage de compétences de la Région Grand Est et de l'Etat. Cette nouvelle collectivité se caractériserait par son ancrage rhénan, conforterait l'Alsace dans sa vocation trinationale et lui permettrait de développer les coopérations avec les partenaires allemands et suisses, avec en perspective l'émergence du premier territoire transfrontalier intégré et européen.

Depuis cette mobilisation, de nombreuses actions ont été menées : les rencontres successives avec les dirigeants de l'Etat (Le Président de la République, le Premier ministre, les Présidents des deux Assemblées) ont montré tout le sérieux et la pertinence des réflexions engagées en 2017 et qui vont se poursuivre en 2018.

Développer les territoires

Attractivité et tourisme

Les Contrats départementaux de développement territorial et humain

« Chaque territoire a des atouts à renforcer et développer »

Frédéric Bierry, Président du Conseil Départemental

Après avoir soutenu près de 700 projets structurants des Intercommunalités et des Communes dans le cadre de contrats de territoires au cours des 10 dernières années, le Département inaugure un **nouveau mode de partenariat avec les collectivités bas-rhinoises** : le Contrat départemental de développement territorial et humain.

600 Millions € d'investissements et d'engagements sur 5 ans sont prévus par le Département.

4 fonds de financement et l'expertise des services et des partenaires du Département sont d'ores et déjà mobilisés.

- Le Fonds d'attractivité et de développement pour avoir un effet levier sur les enjeux prioritaires du territoire.
- Le Fonds d'innovation territoriale pour financer des études préalables à de nouveaux projets.
- Le Fonds de solidarité communale pour soutenir la réhabilitation du patrimoine des Communes.
- Le Fonds d'urgence pour aider les collectivités confrontées à des dégâts dus aux intempéries et à des catastrophes naturelles.

« **Le Département veut être « un facilitateur et partenaire de projets** », précise le Président Frédéric Bierry.

Concrétiser cette innovation

- La démarche a été lancée lors de la **séance plénière du 8 décembre 2016**,
 - Les premières réunions de présentation aux élus des territoires (Maires et Présidents des Intercommunalités) ont eu lieu en janvier-février 2017 ; elles ont permis de commencer à définir les enjeux partagés des territoires et à répondre à cette question : « qu'est-ce que nous voulons changer ensemble sur notre territoire dans les prochaines années ? »
 - En avril 2017 : organisation d'ateliers thématiques en territoire (cf. ci-dessous) avec élus, associations, entreprises, opérateurs etc... ; ces rencontres qui ont mobilisé plus de 1 000 personnes ont permis de prioriser les actions les mieux à même de développer le territoire et répondant à un besoin non couvert ; sur cette base, ces actions ont été co-construites, le Département apportant une participation financière et contribuant aussi à ces projets en mobilisant sa capacité d'ingénierie.
 - Lors de la séance plénière du 11 décembre 2017, les enjeux proposés par les 4 territoires d'action ont pris la forme de contrats cadres définissant des objectifs opérationnels ; il s'agit plus globalement d'expérimenter, d'innover et de construire une approche différenciée de l'action publique partagée et adaptée aux réalités de chaque territoire :
 - l'Europe et la lutte contre la précarité pour l'Eurométropole de Strasbourg,
 - l'industrie et le thermalisme dans le Nord,
 - l'emploi et le tourisme de nature à l'Ouest,
 - l'attractivité touristique et les circuits courts au Sud.
- 4 enjeux communs complètent les feuilles de route des territoires :
1. le vieillissement,
 2. la jeunesse,
 3. l'éducation,
 4. les infrastructures et la mobilité.

Des ateliers thématiques dans chacun des 4 territoires d'action

Ces ateliers qui ont été organisés au printemps 2017 avaient pour but d'élaborer dans

chacun des 4 territoires d'action du Département, un diagnostic pour chaque territoire qui a été présenté en introduction à chaque atelier. A partir de témoignages, il s'agissait d'échanger sur les enjeux de société, de croiser les regards de chacun pour arriver, à terme, à une démarche de co-construction.

Chaque rencontre a duré quatre heures et a suivi le même déroulement :

- une plénière d'ouverture,
- deux séries d'ateliers se déroulant en parallèle,
- une réunion de clôture en commun,
- poursuite des échanges de manière informelle autour d'un moment convivial.

Pendant les ateliers, les participants ont été invités à trouver des réponses à des questions telles que :

- « Et s'il n'y avait plus d'aidants demain ? »
- « Et si pour vieillir heureux, on restait actif ? »
- « La co-construction du parcours éducatif de nos enfants »
- « Quel territoire pour les jeunes ? Trouver un emploi, se loger, se déplacer »
- « Développer les centralités pour conforter les dynamiques locales »
- « Quelle offre d'habitat et de services pour accompagner l'avancée en âge des Bas-Rhinois ? ».

Un réseau d'ingénierie au service des partenaires du Département

Le Département est historiquement au cœur de l'ingénierie publique, directement via ses services (routes, social, emploi, lecture publique...) et en tant que partenaire et financeur de la plupart des structures intervenant dans l'aménagement, le développement des territoires, l'habitat, la culture...

Il s'agit à la fois de :

- mobiliser l'ingénierie interne du Département (Assistance technique à la Voirie et à l'Aménagement (ATVA), projets culturels, recherche de financement, habitat, lecture publique ...);
- renforcer l'articulation du Département avec les structures d'ingénierie publique partenaires et la complémentarité de leurs expertises, dans le cadre d'un réseau départemental adapté aux besoins et spécificités des territoires ;
- constituer progressivement une offre complète en aménagement, urbanisme et habitat, et construire un réseau d'acteurs techniques (aménageurs, lotisseurs, promoteurs, bailleurs, acteurs publics,...).

Le Département a consacré un budget de 6,9 Millions € en 2017 en matière d'ingénierie publique à destination des collectivités bas-rhinoises.

Régime de croisière pour l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP)

Créée au mois de juillet 2015, à l'initiative du Département, et entrée en activité le 1er janvier 2016, l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique a pour mission principale de conseiller et d'accompagner ses membres (les Communes, les Intercommunalités, les syndicats intercommunaux..) en matière d'urbanisme et d'aménagement et plus largement dans leurs projets de territoire, en mutualisant ressources humaines et expertise technique.

Elle est maintenant forte de l'adhésion, fin 2017, de 490 Communes, de 17 Communautés de Communes, de 25 autres groupements et du Département. Les 86 agents de l'ATIP sont implantés sur cinq sites différents afin de garantir une couverture territoriale optimale du Bas-Rhin.

En 2017, l'ATIP a instruit 23 629 dossiers de type permis de construire ou de démolir, certificats d'urbanisme, a conseillé 98 Communes et 10 Intercommunalités dans l'établissement de leurs Plans d'urbanisme, et a accompagné 183 opérations d'urbanisme et 70 opérations d'aménagement.

De plus, 287 Communes lui confient leur service de paie et la gestion de leurs listes électorales. L'ATIP propose aussi à ses membres son expertise dans divers domaines comme les systèmes d'informations et la formation des élus locaux et des techniciens.

Renforcement de l'attractivité de l'Alsace et du Bas-Rhin par 2 agences de développement

Les projets économiques et touristiques des entreprises et des collectivités (Communes, Communautés de Communes) bas-rhinoises et plus globalement alsaciennes sont soutenus par l'ADIRA (Agence de développement d'Alsace) et par l'ADT (Alsace Destination Tourisme).

Ces deux organismes de développement appuient et accompagnent les politiques et les dispositifs des 2 Départements alsaciens notamment en faveur de l'emploi et du développement territorial.

Ces actions conjointes des collectivités et de leurs 2 Agences en matière d'aménagement, de développement, de solidarité territoriale de cohésion sociale et d'attractivité des territoires ont pour objectif d'ancrer les territoires alsaciens dans des dynamiques de création d'emploi.

Des terrains pour accueillir des entreprises et pour l'emploi

Acteur essentiel du développement territorial et de l'emploi, le Département a mis en place au milieu des années 2000 une politique d'aménagement économique du territoire visant à rationaliser une offre foncière de qualité aux entreprises dans un souci de solidarité territoriale. Cinq grands sites industriels et/ou logistiques dits Plates-Formes Départementales d'Activités sont en cours d'aménagement et de commercialisation : Dambach-la-Ville en Alsace centrale, Saverne et Thal-Drulingen dans l'ouest du Bas-Rhin, Brumath et le Port de Lauterbourg en Nord-Alsace.

Fortement soutenues financièrement par le Département (près de 70 Millions € d'engagements), ces infrastructures économiques ont permis l'implantation et le développement d'entreprises et la création de plusieurs centaines d'emplois.

Le Département est actuellement engagé dans une démarche participative avec les Intercommunalités maîtres d'ouvrage des plates-formes pour relancer une dynamique autour de ces infrastructures économiques porteuses de développement et de créations d'emplois.

Lire aussi les articles « Géothermie profonde » et « Potiers d'Alsace » dans le chapitre Territoire Nord

Préservation du repos dominical et nouveaux modes de consommation : le juste équilibre

Le 1^{er} janvier 2017, est entrée en application la nouvelle réglementation locale sur le travail les dimanches et jours fériés dans le commerce. Il y avait une réelle nécessité de révision et de modernisation de la réglementation locale, qui relève de la compétence du Département. Ce travail a été conduit en concertation par les deux Départements alsaciens avec l'Etat, les Maires et les représentants des salariés et des employeurs.

L'architecture des statuts locaux n'a pas été modifiée. Le principe d'interdiction d'emploi et d'ouverture les dimanches et jours fériés est conservé, et assorti de dérogations actualisées pour tenir compte des évolutions sociétales et des modes de consommation. C'est ainsi qu'a été définie courant 2016 la liste limitative des commerces autorisés à ouvrir et à employer des salariés les dimanches et jours fériés (commerces alimentaires, boulangeries, pâtisseries, salons de thé, traiteurs, boucheries, commerces de souvenirs, de produits d'artisanat local, etc.), ainsi que les amplitudes horaires.

De nombreuses autres dérogations au repos dominical existent par ailleurs, et sont maintenues (hôtellerie, restauration, tourisme, culture, transport, etc.).

La mise en place du repos dominical actualisé s'est effectuée dans de bonnes conditions, la plupart des enseignes respectant les nouvelles dispositions. Quant aux contrevenants, ils s'exposent aux contrôles de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Etat) et aux sanctions prévues par la loi.

Le déploiement de l'Internet Très Haut Débit

La délégation de service public confiée à Rosace est entrée en 2017 dans sa phase

opérationnelle avec la mise en service des premières prises très haut-débit sur l'Alsace. Ce déploiement permettra d'installer la fibre optique partout en Alsace d'ici 2022, représentant 380 000 foyers à raccorder, pour un investissement du Département d'environ 3,5 Millions €. 44 Communes du Bas-Rhin ont accueilli ce déploiement au 31 décembre 2017 dont 18 prioritaires. Cela correspond à environ 12 700 prises raccordées.

C'est un projet ambitieux et essentiel pour l'attractivité des territoires, notamment ruraux, puisque sans intervention forte des collectivités publiques, plus de la moitié de la population alsacienne, résidant en-dehors des grands centres urbains, n'accéderait pas aux mêmes services que ceux que proposent les opérateurs privés dans les zones urbaines denses. Pour plus d'informations, se connecter au site www.rosace-fibre.fr

La résorption des Zones blanches : vers une téléphonie mobile pour tous

Pour qu'il n'y ait plus de territoires du Bas-Rhin où on ne puisse plus utiliser un téléphone mobile, le Département a répondu à un appel à projet « Zones blanches centres bourgs » lancé par l'Etat, et a assuré en 2017 la maîtrise d'ouvrage de l'installation de pylônes à Albé et à Bernardvillé, financée à hauteur de près de 280 000 € par le Département et a perçu pour cela une subvention d'Etat de 200 000 €. En tenant compte du Fonds de Compensation de la TVA, le reste à charge définitif du Département sera de l'ordre de 23 000 €.

Pour les 5 autres Communes classées en quelque sorte en zones grises que sont les communes de Lalaye, Thanvillé, Saint-Pierre Bois, Uhrwiller, Thal-Marmoutier, il a été décidé par l'Etat que les travaux de déploiement des pylônes seraient directement pris en charge par les opérateurs téléphoniques. Le Département assure néanmoins l'accompagnement des Communes pour la recherche de sites d'installation des pylônes et leur desserte électrique qui reste à la charge des Communes.

Le Bas-Rhin, un département à forte vocation européenne et transfrontalière

Pionnier parmi les collectivités françaises en matière de coopération transfrontalière, le Département s'est résolument engagé de longue date dans la coopération avec les territoires voisins allemands et suisses.

Il s'investit fortement dans la définition des grandes orientations transfrontalières prises au sein des instances interinstitutionnelles de gouvernance. Il appuie également le développement de services transfrontaliers, notamment les INFOBEST proches des Bas-Rhinois, et soutient les projets de coopération innovants, à l'exemple du Groupement européen de coopération transfrontalière (GECT) PAMINA dans le Nord Alsace dont la Présidence est maintenant exercée par R. Bertrand, Vice-Président du Conseil Départemental.

En parallèle, le Département a développé son implication dans les affaires européennes, d'une part en mobilisant les fonds disponibles en faveur de ses projets et d'autre part en participant à des programmes thématiques et de coopération de l'Union Européenne.

Aux côtés de la Ville de Strasbourg, le Département contribue fortement depuis longtemps au renforcement du statut européen de la métropole strasbourgeoise. Le statut de capitale européenne de Strasbourg est un atout majeur qu'il faut consolider afin d'inscrire la métropole, le Bas-Rhin et l'Alsace dans les réseaux européens.

La politique européenne et transfrontalière du Département constitue ainsi un outil au service du développement territorial et social du Bas-Rhin.

L'année 2017 a été marquée par la conclusion d'un accord de partenariat avec l'Ortenaukreis, notamment en matière de protection de l'enfance, de prévention sanitaire, de développement social et territorial et de bilinguisme.

Les 4 accueils Infobest : la coopération transfrontalière au quotidien

Les Infobest sont des structures franco-allemandes d'information et de conseil sur les questions transfrontalières qui contribuent à faciliter la vie quotidienne de la population locale transfrontalière en matière d'emploi, d'habitat, de fiscalité, de retraites, etc. Les Infobest proposent un accompagnement personnalisé en réponse à la problématique posée, et les informations sont données à titre gratuit.

Les Infobest sont au nombre de 4 en Alsace dont 2 dans le Bas-Rhin : Kehl-Strasbourg et Lauterbourg. Certains des personnels des 2 Infobest bas-rhinois sont mis à disposition par le Département. En 2017, plus de 4 000 Bas-Rhinois ou leurs voisins allemands ont bénéficié de l'expertise et des conseils des Infobest du Bas-Rhin.

Une nouvelle stratégie pour le développement du Tourisme en Alsace

Après la fusion des agences départementales du tourisme du Haut-Rhin et du Bas-Rhin en 2016 et la création d'une structure interdépartementale nommée Alsace Destination Tourisme (ADT), la dynamique alsacienne pour le tourisme s'est poursuivie en 2017. Les deux Départements alsaciens ont élaboré ensemble une stratégie d'innovation et de développement du tourisme en Alsace pour la période 2017-2021. « Rêver d'Alsace » et « Vivre ses rêves en Alsace » constituent les ambitions de cette stratégie.

Forte de six thématiques d'excellence :

1. Découvrir l'Alsace, terre d'itinérance douce,
2. Prendre de la hauteur en Alsace,
3. L'Alsace prend soin de vous,
4. Savourer les étoiles et millésimes d'Alsace,
5. Vivre le fantastique des châteaux et des cités fortifiées d'Alsace,
6. L'Alsace au cœur de l'humanisme rhénan et de l'Europe.

Cette stratégie, concrète et opérationnelle, a vocation à se mettre au service des territoires et des acteurs socioéconomiques du tourisme alsacien.

Avec un chiffre d'affaires de 2,2 milliards € pour les entreprises alsaciennes, le tourisme s'affirme comme une activité génératrice de croissance, créatrice d'emplois non délocalisables (37 000 emplois en Alsace) et comme un atout majeur pour le développement et l'aménagement des territoires, dans toutes leurs composantes et tous leurs équilibres, du nord au sud de l'Alsace, de la vallée du Rhin au Massif des Vosges.

Visant au développement d'une offre touristique porteuse des valeurs clés de l'Alsace, excellence, innovation, humanisme et authenticité, la Stratégie d'innovation et de développement du tourisme contribuera pleinement à la notoriété de l'Alsace et à son développement économique. Elle sera déployée, sous le pilotage des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin par les équipes d'Alsace Destination Tourisme et les services du Département.

Les navettes touristiques

Bien que depuis le 1^{er} janvier 2017, ce soit la Région et non plus le Département qui ait la responsabilité des « transports interurbains » (réseau 67 notamment), le Département continue à financer (350 000 € par an) 8 lignes touristiques qui, au départ des gares TER de Barr, Schirmeck, Sélestat et Wissembourg ou de la gare routière de Strasbourg, desservent les sites d'EuropaPark (C'est la plus fréquentée avec 48 000 trajets), les châteaux de Fleckenstein et du Haut-Koenigsbourg ainsi que le Champ du Feu. De décembre 2016 à novembre 2017, période correspondant aux saisons touristiques hivernale et estivale, 72 500 tickets ont été validés contre 71 900 lors de la saison touristique précédente.

La route des bières d'Alsace

Le portail web Au gré des bières (<https://www.augredesbieres.com>) a été lancé il y a quelques mois par les Brasseurs d'Alsace appuyés par Alsace Destination Tourisme, opérateur des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin pour le développement du tourisme. Ce portail internet ouvre au grand public la « route des bières d'Alsace » qui constitue un symbole de la renaissance d'une filière.

Ce portail présente toute la richesse de la route des bières d'Alsace. Il répertorie les brasseries, leurs actualités, les fêtes liées à la bière. Chacun peut même se créer son itinéraire personnalisé, au choix en voiture ou à vélo, en sélectionnant les brasseries, restaurants, sites touristiques et hébergements alentour.

Le Département est intervenu pour favoriser la promotion de ce site.

Certifié fleuri

Le Bas-Rhin s'est vu renouveler son label de « département fleuri » pour les cinq prochaines années par le Conseil national des villes et villages fleuris. Seuls une vingtaine d'autres départements français peuvent s'en prévaloir. Le label constitue une reconnaissance de la qualité de l'accueil et du cadre de vie dans le Bas-Rhin. C'est une satisfaction, alors que le dernier palmarès bas-rhinois des villes et villages fleuris a vu **9 nouvelles Communes être proposées pour la 1ère fleur** : Ernolsheim-lès-Saverne, Ernolsheim-sur-Bruche, Froeschwiller, Gertwiller, Lipsheim, Oberhausbergen, Schweighouse-sur-Moder, Urmatt et Zellwiller.

Routes, mobilités, transports

Le Département, acteur et moteur de la mobilité

Le Département reste un acteur primordial dans les mobilités actuelles et futures des bas-rhinois qui vivent dans un territoire dense au cœur des corridors européens de transports.

Pour cela le **Département anticipe les évolutions** : l'avenir de la mobilité passe par l'usage d'applications numériques de plus en plus efficaces, par le partage de véhicules, par des automobiles autonomes, par le télétravail... : covoiturer ou télétravailler une journée par semaine représente 10 % de véhicules en moins, c'est presque l'équivalent d'une augmentation de la fréquentation des transports en commun de 50 % ; cela implique de bouleverser nos habitudes.

Les missions qu'exerce aujourd'hui le Département en matière de mobilité montrent l'étendue de ses compétences et de son implication:

- Le réseau routier départemental (3 420 kms de routes) conforté par le Plan "Territoires connectés et attractifs"
- Les bacs rhénans dont le coût annuel dépasse le Million €
- Les pistes cyclables (+ de 1 000 km) et la promotion des mobilités alternatives
- le transport des élèves handicapés
- les navettes touristiques
- le covoiturage : 1 048 places de stationnement disponibles sur 80 aires
- le cofinancement
 - ✓ de projets routiers de l'Etat et de l'Eurométropole de Strasbourg
 - ✓ de l'entretien des routes transférées à cette dernière
 - ✓ d'infrastructures telles que des extensions du tram strasbourgeois, le TGV et l'aéroport d'Entzheim
- la réduction du montant des péages sur l'autoroute A 4

Un Plan "Territoires connectés et attractifs" ambitieux et volontariste

Ce plan a été adopté par le Conseil Départemental le 19 juin 2017 :

- il prend en compte les besoins de mobilité et de sécurité des habitants ainsi que les attentes des entreprises en termes d'accessibilité
- il confirme la volonté du Département de se positionner comme le premier aménageur des territoires bas-rhinois
- il met en perspective les chantiers futurs dans une dimension transfrontalière et interdépartementale
- il définit le calendrier des études et des travaux de 80 opérations, dont 50 seront achevées ou en chantier d'ici 2021, **pour un engagement du Département de 160 Millions €**
- il donne la priorité aux projets d'un intérêt partagé par plusieurs partenaires, qui sont portés localement et qui ont un impact économique
- il prévoit de consacrer près de 11 Millions € pour des aménagements cyclables qui vont encore conforter le Bas-Rhin en tant que premier département cyclable de France : en juin 2017 a été franchi le cap du 1 000^{ème} kilomètre d'itinéraire cyclable.

Les infrastructures réalisées dans ce cadre feront l'objet d'une insertion paysagère soignée et de mesures compensatoires destinées d'une part à réduire les impacts

(collecte et traitement des eaux pluviales, passages pour la faune) et à les compenser (plantations de haies, création de prairies, préservation des espaces protégés). La démarche « Ecoroute » se traduit par de nombreuses actions telles que le traitement des matériaux en place et le recyclage de matériaux provenant d'autres chantiers afin de préserver les ressources primaires, ou encore la politique de fauche tardive pour la préservation de la biodiversité.

Le patrimoine routier, les moyens humains, le budget

- **Le patrimoine routier départemental à entretenir** : 3 420 km de routes départementales ; 1 404 murs de soutènement ; 1 810 ouvrages d'art ; 34 000 arbres le long des Routes départementales ; 101 bassins de rétention + 3 500 ha de surfaces à faucher
- **Les moyens humains** : 281 agents dans les 15 unités techniques réparties sur tout le territoire. Les agents travaillent parfois dans des conditions difficiles : les températures l'été sont très élevées à proximité des tapis d'enrobés posés : 145°.
- **Budget 2017** : 29,8 Millions € en dépenses d'investissement ; 12,2 Millions € en dépenses de fonctionnement.

Routes : les principaux chantiers de 2017, les grands projets pour 2018

Dans le territoire Nord

- Ponts de Gombsheim : lire aussi l'article à ce sujet dans le chapitre Territoire Nord

Dans le Territoire Ouest

- RD 1004 Carrefours Marmoutier : travaux du giratoire Sud terminés : voir ci-dessous
- RD133/14 Liaison Saverne – Bouxwiller : suite et fin des travaux de construction des ouvrages du contournement de Dossenheim/Zinsel
- Liaison A4 – Lorentzen Bitche :
 - confirmation de la participation financière du Département de la Moselle au projet
 - rencontres avec les agriculteurs pour réduire au maximum l'impact sur le foncier agricole
 - études en cours pour réduire l'impact sur la faune et la flore

Dans le territoire Sud

- RD111 – Duppigheim : l'entreprise Lohr prend en charge 50 % du coût des travaux qui démarrent actuellement
- Passage à Niveau à Molsheim : travaux lancés ; chantier livré fin 2019
- Projet Colis lourds Belfort – Strasbourg : pour faciliter le passage des turbines à gaz de nouvelle génération, le Département réalise des travaux sur cet itinéraire (amélioration de 3 giratoires à Sélestat et 1 à Ebersheim) pour un coût global de 100 000 € ; mais l'essentiel des dépenses est pris en charge par la Communauté d'agglomération de Belfort
- RD 1420 – Rothau : projet en phase d'étude et de concertation
- RD1083 – Ichtratzheim : projet en phase d'acquisitions foncières (expropriations)
- Liaison RD1420-RD392 à Dorlisheim/Mutzig : projet en phase d'étude
- Aménagement de la RD 1083 à Fegersheim

Ce programme de travaux se monte à 8,7 Millions €.

Le Département finance la réduction du montant des péages sur l'Autoroute A4

Le Département du Bas-Rhin a mis en œuvre dans le milieu des années 90 des aides pour réduire l'impact du péage dans les trajets domicile-travail, en l'absence de transports collectifs adaptés. Il finance (250 000 € en 2017) 2 dispositifs :

- l'abonnement domicile-travail : pour offrir une réduction de 50 % du péage
- l'aide aux trajets occasionnels : réduction de 15 %, pour les titulaires d'un abonnement domicile-travail, sur tout autre trajet effectué sur A4 en-dehors du parcours privilégié domicile-travail

Lire aussi dans le chapitre « Agir pour l'emploi » les articles « Un partenariat productif entre le Département et un industriel, pour réaliser une déviation routière » et « Un

giratoire qui va créer des emplois ».

Le Département continue à financer les routes transférées à l'EMS

En application d'une loi de 2015, ont été transférés du Département à l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), 223 km de routes départementales, 12 km de bandes cyclables faisant partie des routes qu'elles longent, 19 km de pistes cyclables séparées, situées sur la même emprise que la route, auxquels il convient de rajouter environ 28 km le long des canaux. La charge financière correspondante a continué à être supportée par le budget départemental en 2017 à hauteur de **3,1 Millions € annuels**, dont 2 Millions € au titre de l'entretien du réseau transféré et 1,11 Million € au titre des opérations structurantes telles que la VLIO (Voie de Liaison Intercommunale Ouest) et la RD 1083 en traverse de Fegersheim-Lipsheim.

L'exploitation du réseau routier départemental

Dans le cadre de son **Schéma de la Route Intelligente**, le Département a pris plusieurs longueurs d'avance et bénéficie d'une compétence, d'un savoir-faire reconnus.

- Il a mis en place un **réseau radio numérique à la norme Tétra** utilisé par les services départementaux (routes, collèges..).
- Le site www.inforoute67.fr, qui relaie des informations routières concernant la **viabilité hivernale, les chantiers en cours ou en prévision**, connaît toujours autant de succès auprès des usagers avec environ 800 connexions en moyenne par jour. En 2017 ont été rajoutées aux 22 caméras déjà installées sur les points particuliers du réseau routier (et qui permettent aux usagers des routes bas-rhinoises d'accéder à des images en temps réel des conditions de circulation) 3 nouvelles webcams : au col de Steige, au col d'Urbeis et au Haut-Koenigsbourg.
- **3 406 heures d'Osterputz** (grand nettoyage de printemps) des routes départementales ont été réalisées en 2017. Les déchets sortis des fossés et des abords ont rempli 2 617 sacs poubelle, environ 240 m³. Chaque année, les agents départementaux déposent environ 500 tonnes d'objets dans les déchetteries. Au total, ces incivilités coûtent 130 000 € / an au Département. .
- Depuis 2014, le **Département fait analyser les anciennes couches de chaussée** à la recherche d'amiante et de HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques, essentiellement issus des goudrons), ces données sont consignées dans une banque de données : il s'agit d'une action de santé publique.
- La **technique d'hydro-régénération** (réhabilitation de l'état de surface des chaussées par projection d'eau à très haute pression pour redonner de l'adhérence aux chaussées), est adoptée pour prolonger la durée de vie des routes.
- **L'entretien des dépendances vertes des routes : le zéro pesticide** est appliqué par le Département. Cela concerne les abords des routes, les chemins de promenade, mais aussi les espaces verts des collèges... Le Département du Bas-Rhin n'a pas attendu la loi qui interdit depuis le 1er janvier 2017 aux collectivités publiques d'utiliser des pesticides sur leurs propriétés accueillant du public. Il y a 5 ans, il a commencé à expérimenter des techniques alternatives aux produits phytosanitaires. S'y ajoute la lutte contre certaines plantes à effet sur la santé, telles que l'ambrosie (fauchage régulier) et contre des plantes invasives qui risquent de proliférer sur les parcelles agricoles, telles le faux indigo (fauchage avant floraison).

Qualité des services publics : 5 grands processus techniques certifiés

5 grands processus techniques du Département sont désormais certifiés ISO 9001. Il s'agit de :

- L'entretien des routes,
- La gestion du domaine public routier,
- L'exploitation routière,
- La gestion de crise,
- L'assistance technique à la voirie en agglomération.

L'objectif est l'amélioration de la qualité du service rendu aux bas-rhinois. Plus de 330 agents sont désormais concernés sur 23 sites. La bonne maîtrise opérationnelle et

administrative sur tous les sites et par toutes les équipes terrain auditées permet d'envisager les prochains niveaux de progression avec optimisme.

Pour mémoire, **d'autres services départementaux sont certifiés** ou accrédités : les Accueils, la MDPH, le Parc Départemental d'Erstein, le service Parc Véhicules et Bacs Rhénans, le Laboratoire Départemental d'Analyses, le Service des Milieux Naturels.

Sécurité routière : un bilan 2017 contrasté

Grâce à un mois de décembre 2017 caractérisé par une très forte baisse, tant des accidents que des tués et des blessés par rapport au mois de décembre 2016, l'année 2017 se solde, après des mois et des mois de chiffres très alarmants par une accidentologie en léger recul dans le Bas-Rhin.

	2015	2016	2017	2017/2016
Nombre d'accidents	633	819	786	- 3,9 %
Nombre de morts	35	46	42	- 8,7%
Nombre de blessés hospitalisés	284	311	291	- 13,4%

Même si les chiffres de 2017 sont en baisse par rapport à ceux de 2016, ils sont nettement supérieurs à ceux de 2015. Deux catégories d'usagers ont été tout particulièrement concernées par les accidents mortels : les motards et les seniors. 1 tué sur 4 dans le Bas-Rhin est un motard. 1 tué sur 4 est une personne de + de 65 ans.

A titre de comparaison il n'avait été relevé qu'un seul accident mortel de motocycliste en 2016. Une étude a été lancée avec un organisme spécialisé pour identifier les sections dangereuses afin de mieux cibler les propositions d'amélioration du réseau, même si le comportement des usagers reste – et de loin – la première cause d'accident.

Le salage et le déneigement des routes

une activité vitale au service de l'économie et des bas-rhinois

Le Département assure la viabilité des routes départementales en hiver, avec la sécurité des usagers comme priorité. **Pendant l'hiver 2016/2017, la consommation de sel a été de 6 300 tonnes l'hiver** ce qui est supérieur à l'hiver 2015/2016, mais loin, très loin des 27 000 tonnes de l'hiver 2009/2010. Coût du sel : 3,71 Millions €. Ce sont environ **300 agents du Département et une vingtaine d'entreprises privées** qui ont œuvré cet hiver sur les 68 circuits de salage et de déneigement, souvent de nuit.

18 webcams permettent aux usagers de s'informer sur la viabilité de points sensibles et des informations sont diffusées sur <http://www.inforoute67.fr/>

Le covoiturage rencontre son public

Depuis 1997, le Département s'est engagé dans le développement du covoiturage. Le Département dispose depuis 2011 d'une plateforme Internet visant à mettre conducteurs et passagers en relation. La dernière version de 2015 (site internet <https://www.covoiturage67-68.fr/>) est partagée avec le Département du Haut-Rhin. La plateforme rencontre un franc succès auprès des utilisateurs. **2 770 inscrits pour plus de 10 000 recherches effectuées en 2017.** Actuellement, il y a 1 048 places de stationnement disponibles sur 80 aires. En 2017, un partenariat entre la Commune de Bourg-Bruche et le Département a permis de créer une nouvelle aire de covoiturage et 4 places supplémentaires.

Le succès des itinéraires cyclables

pour la mobilité du quotidien, pour les loisirs et pour l'attractivité touristique

- **Le Plan "Territoires connectés et attractifs" qui prévoit de consacrer 11 Millions € pour des aménagements cyclables d'ici 2021**, va conforter le positionnement du Bas-Rhin comme **premier département cyclable de France.**
- **L'inauguration du 1 000 ième kilomètres** le 9 juillet dernier concerne la liaison EuroVélo 15 entre Auenheim et Sessenheim, longue de 2,9 km (canton de Bischwiller).
- Pose de 10 panneaux Relais Informations Services (RIS), sur les itinéraires EuroVélo

(EV) qui constituent un réseau d'itinéraires cyclables en Europe. Les EV sont aux vélos ce que les autoroutes sont aux voitures. **L'Alsace est traversée par 2 EV : les EV 5 et 15: l'EV 5 relie Londres à Brindisi (Sud de l'Italie). L'EV 15 longe le Rhin de sa source à son embouchure ; il est l'itinéraire européen le plus fréquenté !** C'est un enjeu touristique à ne pas négliger. Les panneaux RIS proposent aux cyclotouristes d'emprunter des boucles locales et donc de prendre le temps de découvrir les richesses des pays qu'ils traversent.

- En parallèle, les **aménagements d'itinéraires cyclables Euro Vélo se poursuivent avec l'aide des fonds européens**. Cette année, le pont du Kreuzrhein a été réaménagé et les 2,9 km entre Sessenheim-Auenheim viennent compléter l'EV 15. Une piste en site propre d'environ 4 km assurera d'ici peu la liaison entre Hindisheim et Krautergersheim. Plusieurs autres sections en cours de réalisation doteront la vallée de la Bruche d'un itinéraire cyclable continu et sécurisé entre Molsheim et Schirmeck.
- La fréquentation cycliste des itinéraires du Département progresse fortement : les 22 stations de comptage automatisées ont relevé **6,5 % de cyclistes en plus en 2017 par rapport à 2016**. Les chiffres montrent une saison du vélo de plus en plus longue avec une forte fréquentation au printemps et à l'automne.
- Rappel : l'application mobile "Bas-Rhin à vélo" est disponible sur l'App Store et Google Play #vélo67 ; elle intègre à présent les 23 nouvelles boucles locales Alsace à Vélo qui incitent les cyclotouristes à sortir des grands itinéraires EuroVélo. Une invitation à découvrir le patrimoine bas-rhinois et notamment sa gastronomie.

Les 3 bacs rhénans : un lien permanent entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg

Le Département est propriétaire exploitant de trois bacs sur le Rhin, permettant une liaison routière, cycliste et piétonne continue entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg :

- le bac automoteur « Drusus » assure la liaison **Drusenheim-Grefferen** ; 45 450 traversées en 2017 ; son 40 ième anniversaire a été fêté le 9 juillet après être passé en cale sèche pour un check up complet
- le bac à traîlle « Saletio », qui assure la liaison **Seltz-Plittersdorf**, est de conception unique en France, mû par la seule force motrice du Rhin et appuyé par des panneaux photovoltaïques pour l'alimentation électrique ; 20 540 traversées en 2017 ; il est lui aussi passé en cale sèche
- et le bac automoteur « Rhenanus », qui constitue le bac de plus grande capacité, jusqu'à 30 voitures, et qui permet la liaison **Rhinau-Kappel** ; 54 120 traversées en 2017.

Ce sont 30 agents qui assurent ce service public gratuit dont le coût pour le Département est élevé : 936 000 € pour le fonctionnement et 101 000 € pour l'investissement.

Activité en 2017 : 60 661 allers/retours : 1 067 414 VL et camping-cars : 150 674 deux roues ; 70 556 piétons : 3 342 engins agricoles.

Les horaires et conditions de navigations sont accessibles sur le site www.inforoute67.fr
Il existe un service d'alerte (sur inscription annuelle) pour les usagers des bacs, leur permettant de rester informés soit par SMS, soit par mail, en cas de perturbations.

De plus, un dispositif d'information par panneaux à messages variables et caméras vidéo est en cours de déploiement, permettant d'éviter des trajets inutiles pour se rendre à un bac qui s'avèrerait être à l'arrêt. Ce projet franco-allemand est éligible aux fonds européens pour une subvention à hauteur de 50%.

Le Service Parc Véhicules et Bacs Rhénans (SPVBR)

Le SPVBR gère l'ensemble de la flotte des 650 véhicules et engins du Département : 370 voitures et utilitaires légers, 92 fourgons, 61 camions équipés pour le service hivernal, 26 tracteurs et engins de fauchage, ainsi qu'environ 170 matériels spécifiques. Pour minimiser les coûts d'investissement d'achat de camions, le SPVBR a lancé en 2017 une expérimentation de reconditionnement de camions consistant à les rénover dans l'objectif de doubler leur durée de vie. Un reconditionnement coûte moitié moins cher qu'un camion neuf.

Le Parc Départemental d'Erstein (PDE) en charge de travaux très techniques

Le PDE qui est le Centre technique du Département pour tout ce qui est « travaux publics spéciaux » exerce 4 missions :

1. L'entretien du domaine routier et des pistes cyclables : 1,11 million € de travaux ;
2. L'entretien des infrastructures rurales (fossés, chemins, ouvrages de maçonnerie) pour le compte des Communes : 371 000 € HT.
3. Les diagnostics et fouilles archéologiques, réalisées pour Archéologie Alsace ; 570 000€ HT en 2017 ; opérations majeures : le Grand Contournement Ouest et la Zone Commerciale Nord de Lampertheim.
4. Les travaux environnementaux (963 000 €) ; exemples de réalisations : la restauration de prairies humides à Krautergersheim; l'entretien du Canal de la Bruche et des Espaces Naturels Sensibles (ENS) (149 000 €) ; les opérations réalisées pour d'autres collectivités (750 000 €).

Lire aussi l'article « Port de conteneurs de Lauterbourg » dans le chapitre Territoire Nord » ainsi que l'article « Emploi : destination Lahr (Allemagne) » dans le chapitre Territoire Sud.

Agroalimentaire et restauration

Le partenariat avec la profession agricole : produits du terroir et circuits courts

Un partenariat avec la profession agricole a été conclu entre le Département et la Chambre d'Agriculture en novembre 2017. Il est fondé sur les principaux axes suivants :

- Développer l'emploi en agriculture, en particulier faciliter l'emploi des bénéficiaires du RSA,
- Développer les circuits courts et la valorisation locale des produits agricoles,
- Faire du Bas-Rhin un Territoire à énergie positive : produire et valoriser l'énergie, tendre vers une plus grande autonomie énergétique.

Ce partenariat, formalisé dans une convention annuelle, fixe **trois priorités** :

1. L'emploi
 - Accompagner l'emploi aidé en agriculture
 - Installer des jeunes agriculteurs et faciliter la création d'entreprises génératrices d'emplois
 - Accompagner les entreprises en difficulté pour préserver l'emploi
2. L'alimentation : développer les circuits courts, l'agriculture biologique et les productions de qualité
3. Les territoires et l'aide aux collectivités
 - Favoriser la gestion économe du foncier et la constructibilité agricole
 - Développer les partenariats avec les collectivités

La restauration collective joue la carte locale

Les restaurants de collectivités alsaciens (et notamment ceux des collèges) sont maintenant connectés aux producteurs locaux pour s'approvisionner. La plate-forme internet ApproAlsace, gérée par la Chambre d'Agriculture et dont la création a été cofinancée par le Département leur permet de faire leurs commandes en ligne de produits auprès de 50 agriculteurs partenaires – circuits courts et vente directe garantis. Les restaurants de tous les collèges publics bas-rhinois et celui de l'Hôtel du Département recourent à ApproAlsace.

Le Laboratoire Départemental d'Analyses (LDA): un atout pour le Bas-Rhin

Un équipement de pointe pour la protection de la santé humaine, animale et végétale.

Créé en 1956, le LDA doit d'abord faire face aux crises sanitaires et alimentaires de plus en plus nombreuses... et médiatisées. Toutes les analyses de diagnostic de détection de la grippe aviaire du Grand Est sont par exemple effectuées par le LDA du Bas-Rhin. Pour

ce type d'analyse, il dispose d'une salle confinée. En 2017, les 21 agents du labo ont réalisé 55 000 analyses en sérologie, 1 800 analyses alimentaires, 46 000 analyses en santé animale et 3 000 analyses en pathologie végétale. Depuis 2014, le Département, via le LDA, a accompagné 47 collègues (dont 12 en 2017) dans la mise en conformité aux nouvelles règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Un food studio à Strasbourg : l'innovation au service de la qualité

L'Association Régionale de l'Industrie Alimentaire (ARIA), qui fédère les industriels agro-alimentaires alsaciens, a créé en 2016 un Food studio, c'est-à-dire une structure qui va faciliter les innovations dans ce domaine, en rapide évolution, et donc la création d'emplois. Il est accueilli au LDA, ce qui facilite les synergies avec le laboratoire : formations, services aux entreprises membres de l'ARIA et aide aux producteurs pour qu'ils progressent dans la maîtrise de la qualité des produits alimentaires transformés à la ferme. Un partenariat a également été établi avec les services départementaux en charge de l'emploi et de l'insertion : recherche d'emplois pour les allocataires du RSA dans les entreprises de ce secteur, lien avec les épiceries sociales.

Habitat

Les aides à la construction et à la réhabilitation des logements sociaux et privés

Depuis le 1er janvier 2006, c'est le Département qui pour le compte de l'Etat attribue aux bailleurs sociaux les aides publiques en faveur de la construction et de la réhabilitation des logements du parc HLM ainsi que les aides en faveur de la rénovation du parc privé.

Le Département a compétence sur tout le territoire du Bas Rhin sauf sur l'agglomération strasbourgeoise où c'est l'Eurométropole de Strasbourg qui en décide.

En 2017, le Département a ainsi attribué les financements et agréments de près de 1 238 logements.

Au-delà des aides attribuées, cette compétence constitue un **véritable outil de pilotage de la politique départementale de l'habitat** :

- Elle permet d'articuler les aides à la pierre avec les aides à la personne, formant ainsi une réponse globale des politiques publiques départementales pour le parcours résidentiel de tous les bas-rhinois et favorisant la cohésion sociale
- Elle permet également de veiller à la cohérence des interventions : en effet, le Département oriente le développement des logements selon les besoins des territoires et selon les réponses à apporter aux problèmes rencontrés par les différentes catégories de publics en difficulté sociale ou à faibles revenus, aux personnes en perte d'autonomie ou encore aux personnes en situation de précarité énergétique.

Ainsi, en 2017, ce sont

- **2 résidences seniors qui ont été inaugurées** : Woerth (19 logements) et Eschau (24 logements) : 43 logements ;
- **430 logements sociaux qui ont été construits** permettant aux ménages à faibles ressources de se loger dans un parc en adéquation avec leurs ressources,
- **414 ménages en situation de précarité énergétique** le plus souvent identifiés par les travailleurs sociaux du Département, **qui ont pu bénéficier d'une rénovation de leur logement dans le parc privé** ;
- **155 logements indignes ou dégradés du parc privé qui ont été réhabilités**

Cette compétence dans le domaine de l'habitat permet enfin d'agir comme levier de développement et d'aménagement du territoire bas-rhinois par les impacts sur le développement économique, l'attractivité des territoires et les flux de population.

En 2017, les projets de travaux soutenus dans le parc privé ont permis de générer plus de 18 millions d'euros de travaux.

Un Plan Départemental pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées : un toit pour tous

Le Préfet, le Président du Conseil Départemental, le Président de l'EMS, le Maire de Strasbourg, le Président du Conseil d'administration et le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin ainsi que le Président de l'AREAL (regroupement des bailleurs sociaux d'Alsace) ont conclu en décembre 2016, le **Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées** (PDALHPD 2016-2019).

Ce nouveau plan est issu d'une large concertation qui a été initiée par l'élaboration du diagnostic territorial et il rassemble les partenaires institutionnels et associatifs autour d'un seul et unique document stratégique. Il vise à construire des réponses adaptées en matière d'accès au logement ou à l'hébergement pour les personnes confrontées à des situations d'habitat indigne, à des difficultés financières, à des difficultés d'insertion sociale ou encore à des victimes de violence au sein de leur ménage.

Les 4 axes d'intervention du Plan partent d'une présentation originale du parcours des ménages en situation de précarité qui met l'accent sur le maintien des personnes dans leur logement et, à défaut, sur la mobilisation de dispositifs adaptés pour favoriser l'accès au logement lorsque le maintien n'est pas possible ou lorsque les personnes sont sans logement. Cette démarche s'effectue sur la base d'une évaluation sociale qui détermine, en accord avec les personnes accompagnées, les besoins du ménage.

Le PDALHPD représente un volume financier annuel estimé à 54 millions € (hors allocation logement) : financement de dispositifs d'aides à la personne en hébergement ou en logement, financement de logements sociaux, financement de logements privés à réhabiliter (logements énergivores ou insalubres).

La Smart City de Brumath : la ville réinventée

Smart city, territoires intelligents. C'est une nouvelle vision des villes : transports multimodaux et propres, énergies renouvelables et bâtiments durables, éducation connectée, données en accès libre et à distance, e-gouvernance, services publics numériques, dynamisme culturel, innovations dans tous les domaines y compris économiques, cohésion sociale, innovation économique et attractivité du territoire avec toujours plus de services pour les habitants à des coûts maîtrisés,... la Smart City, c'est tout cela. Le Département a décidé de se pencher sur ce concept en émergence. Avant d'impulser la démarche dans les autres Communes bas-rhinoises, le Département accompagne la Ville de Brumath dans son projet de smart city sur le site de la ZAC de la scierie où 450 logements vont être construits.

Mettre des logements en location : informations aux propriétaires

Le Département et ses partenaires, acteurs de la thématique du logement dans le Bas-Rhin, organisent des matinées d'information pour les propriétaires qui souhaitent louer des logements. Tout pour permettre une bonne gestion et une location sécurisée des biens. : <http://www.bas-rhin.fr/habitatlogement/vous-etes-proprietaire>

L'aide aux propriétaires en perte d'autonomie pour qu'ils restent à domicile

Les interventions du Département en matière d'habitat adapté et d'accompagnement au vieillissement sont déclinées autour de 4 axes :

1. développer une offre nouvelle en logements autonomes adaptés au handicap et à la perte d'autonomie,
2. amplifier le partenariat avec les bailleurs HLM pour réaliser des logements adaptés dans le parc HLM,
3. accompagner le développement des filières économiques concernant les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et/ou au handicap à travers le silver développement,
4. adapter des logements au handicap et à la perte d'autonomie dans le parc privé.

Depuis juin 2016, le Département subventionne les particuliers du parc privé qui réalisent des travaux de maintien dans leur logement grâce à l'adaptation de leur

habitation. **En 2017, ont été subventionnés par le Département 300 logements habités par des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap sur 20 communes du Bas-Rhin ; cette action d'un coût de 1,2 Million € pour le Département a généré 5 Millions € de travaux.**

Quelles sont les aides à l'amélioration du logement disponibles ?

- Le Département développe des points info habitat de proximité pour aider les Bas-Rhinois. Ils peuvent être joints au numéro suivant **0810 140 240**.
 - Pour le parc privé, ce sont :
 - 740 logements financés en 2017 (660 en 2016 et 639 en 2015) au titre de la délégation de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat ; sur ces 740 logements, 40 logements ont été financés avec une aide complémentaire du Département dans le cadre de sa politique volontariste ; 18 d'entre eux ont bénéficiés en plus de l'aide exceptionnelle du fond social pour les travaux de maîtrise de l'énergie.
 - 182 (contre 179 en 2016) logements financés uniquement par les aides volontaristes du Département dont 122 au titre de l'adaptation du logement à la perte d'autonomie, 30 au titre de la valorisation du patrimoine, 18 au titre de l'aide exceptionnelle du fond social pour les travaux de maîtrise de l'énergie et 13 au titre de l'aide exceptionnelle au fonds social pour les travaux de maîtrise de l'énergie pour les propriétaires-occupants sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.
- 7,3 Millions €, tel a été le montant d'aides attribuées par le Département en 2016. Ces aides s'appliquent dans tout le Bas-Rhin, hors territoire de l'EMS.

Le Département au secours des copropriétés fragiles

Comment financer les travaux de rénovation énergétique dans une copropriété quand certains copropriétaires ne peuvent pas payer leur quote-part ? En cas de blocage, les travaux ne sont pas réalisés, les charges de chauffage des copropriétaires continuent d'augmenter jusqu'à provoquer de nouveaux impayés ... et la copropriété se dégrade. Afin de limiter ces cas extrêmes, le Département, a décidé d'intervenir dès lors que les taux d'impayés dans la copropriété dépassent 8 ou 15 %, pour les immeubles mal isolés au niveau thermique et après avoir vérifié que la copropriété compte des copropriétaires aux ressources modestes. **Sont subventionnés par le Département à hauteur de 25 % les travaux de rénovation énergétique, dans une limite maximale de 15 000 € de travaux.** En amont de cette aide, le Département informe les copropriétés les plus fragiles des autres aides qu'elles peuvent recevoir et les accompagne en leur apportant des conseils techniques, financiers et juridiques. Sur les environs 6 000 copropriétés recensées, 6% sont considérées comme très fragiles, sans pour autant présenter de danger pour les occupants.

Lire aussi l'article « Une offre de parcours résidentiels pour les personnes âgées et des personnes en situation de handicap qui se développe » au chapitre Accompagner chaque Bas-Rhinois

Environnement

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)

Le Département est tenu de produire un BEGES pour 2017. Il s'agit de collecter les données des sources d'émission (bâtiments et collèges, véhicules et transports, engins de chantier...). La collecte des données vient d'être achevée et les éléments ont été transmis début novembre à l'Association pour la Surveillance de la Qualité de l'Air Grand Est, en charge contractuellement d'élaborer le bilan à partir de ces données.

Un avenant au contrat de partenariat 2013-2018 conclu avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Le Département a conclu en 2012 avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM), un contrat de partenariat pour la période 2013-2018 afin de **développer un programme d'action pour l'amélioration des cours d'eau et des milieux humides, et d'aider les collectivités et leurs groupements à assurer les services publics d'alimentation en eau potable et d'assainissement**. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant traduisant les nouvelles dispositions législatives : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations seront désormais de la compétence des Communautés de Communes, les agents en charge de ces missions ayant rejoint le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace Moselle. Le Département poursuivra ses missions de soutien aux collectivités en matière de suivi des stations et des boues d'épuration, ainsi que le suivi de la qualité des cours d'eau.

Haro sur le moustique tigre

Le Département organise chaque année la prévention et les interventions contre cet insecte nuisible, capable de transmettre des maladies graves. Voici les actions lancées : enquêtes sur des secteurs ciblés, actions de prévention, mise en place de pièges dans des zones à risques. Les mêmes actions de surveillance et de sensibilisation qu'en 2016 ont été poursuivies en 2017, avec un accent mis sur les jardins familiaux. Pour tout savoir sur cet insecte et connaître les bons gestes à adopter <http://www.bas-rhin.fr/solidarites/preventionsante/informations-moustique-tigre>. Voir un reportage : <http://www.bas-rhin.fr/solidarites/preventionsante/reportage-sur-chasse-moustiques>

Agir pour l'emploi

Des outils efficaces contre le chômage

L'équipe emploi du Département : avec l'ADIRA, une task force au service du retour à l'emploi

Informers les employeurs privés et publics sur les dispositifs d'aides en faveur des BRSA, les aider à trouver des salariés pour occuper des emplois vacants, aider des allocataires du RSA et d'autres personnes en difficulté à trouver et à conserver un emploi.

Tels sont les fonctions des 17 conseillers emploi du Département ; plus précisément :

- ils informent les entreprises locales (petites et grandes), les collectivités locales, les associations des dispositifs d'aides existant pour les employeurs qui recrutent des allocataires du RSA
- ils prospectent auprès de ces employeurs les offres d'emploi ce qui implique la constitution d'un réseau d'employeurs d'un même territoire ou d'une branche professionnelle
- ils proposent aux employeurs les candidatures d'allocataires du RSA, ce qui nécessite des échanges réguliers avec Pôle emploi et avec les structures d'insertion et une très bonne connaissance des dispositifs d'insertion et une grande aptitude à identifier les allocataires du RSA en capacité de prendre un emploi
- ils préparent ceux-ci aux entretiens de recrutement,
- et ils assurent un tutorat après la prise de fonction ce qui les conduit à accompagner les personnes recrutées dans leur parcours professionnel et à anticiper les difficultés et les ruptures : recadrage des salariés, médiation, règlement des freins au maintien dans l'emploi, etc.

En 2017, l'équipe emploi a permis à 912 bénéficiaires du RSA de retrouver un travail et ce malgré la forte diminution du nombre de Contrats d'Insertion; en 2015, le nombre avait été de 951, en 2016 de 1 002 donc 2865 en 3 ans.

« Le sur-mesure du Département » qui est le chef de file de l'insertion, à travers la prospection des entreprises, la mobilisation et la préparation des bénéficiaires du RSA nécessite une forte mobilisation du tissu économique, des artisans, des commerçants, des grandes et des petites entreprises, de l'ADIRA, de l'ADT, des Conseillers Départementaux eux-mêmes, de la Région pour la formation et notamment à la langue allemande, des Communes et des Intercommunalités, de Pôle emploi, de 43 structures d'insertion et notamment des missions locales pour l'emploi, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers, de la Chambre d'Agriculture, des associations : ce sont les petits ruisseaux...

Pour prendre contact avec les conseillers emploi du Département et pour toute info : emploi@bas-rhin.fr

Exemples de partenariats développés par le Département

Le Salon PREVENTICA

C'est le nom du forum « Emplois et formations aux métiers de la sécurité/sûreté » qui a eu lieu du 7 au 9 novembre 2017 au Parc des Expositions du Wacken à Strasbourg : les conseillers emplois ont été présents tout le long de ce salon au stand du Département. Deux objectifs visés :

- mettre en lien les entreprises et les personnes en recherche d'emploi, favoriser des recrutements
- accompagner la professionnalisation des allocataires du RSA dans les métiers de la sécurité.

Le déroulement d'un job dating a permis à 12 entreprises de repérer un nombre important de personnes (allocataires du RSA, demandeurs d'emploi ou salariés en situation précaire) : 209 candidats ont été reçus par les entreprises, 92 ont été sélectionnés pour un second entretien.

L'investigation des zones frontalières : recrutements en nombre en France et en Allemagne

La Région de l'Ortenau, en Allemagne, bénéficie d'un taux de chômage exceptionnellement bas (3,3 % en septembre 2017), en comparaison avec ce côté-ci de la frontière (8,2 % dans le Bas-Rhin - 3^{ème} trimestre 2017).

Si une majorité de postes proposées par les entreprises allemandes exigent des qualifications, de nombreuses opportunités restent pourtant à la portée des publics peu qualifiés.

Il s'agit donc d'utiliser toutes les opportunités d'installation ou de développement d'entreprises en Allemagne (exemples d'Europa Park, Zalando), afin d'accompagner les employeurs dans leurs recrutements (calendrier, compétences attendues), et proposer des emplois pérennes aux allocataires du RSA, en supprimant les freins à l'emploi, notamment la langue, la mobilité, l'acquisition de compétences.

Le Département du Bas-Rhin est partenaire du programme européen « Emploi à 360° » porté par la Maison de l'Emploi de Strasbourg et participe au réseau des acteurs locaux de l'emploi qui coordonnent leurs initiatives pour permettre aux demandeurs d'emploi bas-rhinois de trouver un travail en Allemagne.

Ce collectif de partenaires propose ainsi une offre de service orientée vers l'entreprise et vers le public, afin de faciliter le déplacement de demandeurs d'emploi bas-rhinois vers l'Allemagne. Il s'agit de développer une méthode alliant :

- Efficacité, simplicité : un seul interlocuteur pour l'employeur (Pôle Emploi pour Europa Park et Zalando),
- Respect du calendrier de l'entreprise : les acteurs de l'emploi s'organisent pour pré-recruter, préparer, et former les candidats en fonction des calendriers de recrutement prévus dans l'entreprise,
- Information sur les modalités de travail en Allemagne (horaires, salaires, protection sociale, culture...),
- Formation en langue allemande (acquisition des bases, approfondissement...) : les sessions de mise à niveau organisées par Pôle emploi ou la Région Grand Est sont mobilisées,
- Recherche de solutions de mobilité en fonction des types d'emploi (horaires décalés, 3/8...) autour du co-voiturage, de l'adaptation des transports en commun, résidence sur place...),
- Suivi réalisé par l'équipe emploi après le recrutement, afin de soutenir l'intégration des salariés dans l'entreprise.

C'est très proche de la démarche de l'Equipe emploi pour les recrutements sur le territoire bas-rhinois.

En 2017, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué

Le taux de chômage en France a baissé sur les derniers mois de l'année pour s'établir à 9,2 % (9,7 à fin décembre 2016). Le Bas-Rhin reste le bon élève dans le Grand-Est avec un taux de 8,3 % à fin 2017 (8,6% à fin 2016). En effet, le taux dans le Grand-Est reste supérieur à la moyenne française (9,8 % en décembre 2016 et 9,2 % à fin 2017)

La mise en œuvre des 3 objectifs du Plan Départemental pour l'Emploi et l'Inclusion 2017-2019 (PDEI)

Le PDEI approuvé en décembre 2016 fixe le cadre des enjeux, des objectifs et des actions à entreprendre pour favoriser l'insertion par l'activité ou par l'emploi et organiser la levée des freins à l'insertion. Sa mise en œuvre opérationnelle a débuté en 2017 par la poursuite d'actions du Pacte de Réussite lancé en 2013 et par la déclinaison des nouveaux objectifs du PDEI.

Le public ciblé concerne tous les allocataires du RSA, les jeunes et plus globalement toute personne en situation de précarité. Le Département, via le PDEI, se fixe ainsi trois objectifs :

- favoriser l'accès à l'emploi durable de plus de 10 000 personnes d'ici 2019 ;
- proposer d'ici 2019 une voie d'insertion à 6 000 allocataires du RSA, notamment

- les plus éloignés de l'emploi ;
- et s'assurer des conditions de réussite de la stratégie en associant les partenaires et en agissant en proximité sur les territoires.

Objectif n°1 du PDEI 2 : favoriser l'accès à l'emploi durable de plus de 10 000 personnes d'ici 2019

Résultat : en 2017, 4 316 allocataires du RSA ont trouvé ou retrouvé un emploi.

Outre le versement de l'allocation RSA (151,7 Millions € en 2017 contre 152,3 Millions € (152,1 Millions € soit - 0,4 %), le Département est aussi responsable de l'insertion des allocataires. Le Plan Départemental de l'Emploi et de l'Inclusion décline toutes les mesures mises en œuvres et financées par le Département. En matière d'insertion par l'emploi, le Département va plus loin : via son Equipe emploi, via les opérateurs de l'accompagnement professionnel et les structures d'insertion par l'activité économique qu'il finance et via Pôle emploi avec qui il a passé une convention, ce sont 2 682 allocataires du RSA qui ont trouvé ou retrouvé un emploi ou une formation en 2017

Nombre d'allocataires du RSA mis ou remis à l'emploi en 2017 via	
L'Equipe emploi du Département	912
Les opérateurs de l'accompagnement professionnels cofinancés par le Département	1 643
Les structures de l'insertion par l'activité économique cofinancées par le Département	1 239
Pôle emploi dans le cadre de sa mission d'accompagnement global	522
Total	4 316

Conséquence en 2017, le nombre d'allocataires du RSA a baissé de 2,4 %

Le Département verse chaque mois en fonction de barèmes fixés par l'Etat (par exemple 545 € par mois pour une personne seule) le Revenu de solidarité active (RSA), à **24 833** ménages à fin décembre 2017 (25 402 en décembre 2016).

Les chiffres du mois de décembre 2017 confirment une tendance à la baisse du nombre d'allocataires du RSA financés : - 2,4 % par rapport à décembre 2016 et -0,4% par rapport à novembre 2017.

Et cela malgré la réduction du nombre d'emplois aidés

	2016	2017
Contrats d'Accompagnement à l'Emploi (emplois dans les associations et les services publics)	638	754
Contrats d'Initiative Emploi (emplois dans les entreprises privées)	310	89
	948	843

En 2017, 51 actions financées par le Fonds Social Européen (FSE) relayé par le Département

Le FSE est le principal levier financier de l'Union Européenne pour la promotion de l'emploi. Son objectif est de soutenir la création d'entreprises et d'améliorer les perspectives professionnelles des citoyens (jeunes, demandeurs d'emploi, inactifs, handicapés, notamment) avec une priorité en direction des groupes les moins qualifiés et les plus exposés au chômage et à l'exclusion. Le FSE (comme les autres fonds européens) n'intervient qu'en co-financement d'un projet porté par des financeurs publics (Etat, collectivités locales) et/ou privés. Sur la programmation 2014 - 2020, le Département bénéficie d'une enveloppe du FSE, à hauteur de 24,67 Millions €, soit 4 millions par an gérés directement par le Département, en sa qualité d'Organisme Intermédiaire. Fin 2017, 51 structures étaient bénéficiaires d'un financement du FSE pour un montant de 3,3 Millions € et plus de 14 000 personnes ont bénéficié depuis 2015 des programmes mis en place.

Des outils efficaces contre l'exclusion

Trois voies d'insertion proposées aux allocataires du RSA les plus éloignés de l'emploi

Le dispositif C'est des Volontaires 67

Avec le dispositif « C'est des Volontaires 67 », le **Département inscrit la participation sociale, culturelle et civique à la société dans le parcours des bénéficiaires du RSA**. La démarche, basée sur le volontariat, vise à redonner confiance et s'appuie sur un partenariat fort avec les acteurs associatifs du territoire. Le bénéficiaire du RSA qui souhaite s'engager bénévolement, se voit proposer par l'association d'accueil un tutorat interne. Un tuteur externe peut faire le lien entre le bénéficiaire, l'association d'accueil et le référent de parcours de l'utilisateur afin que cette expérience enrichisse le projet de la personne. En 2017, 96 bénéficiaires du RSA se sont engagés dans ce parcours.

Le bénévolat ne vaut pas promesse d'embauche. De bonnes surprises peuvent toutefois arriver comme pour ce jeune homme de 37 ans qui n'avait jamais travaillé et pour qui l'insertion professionnelle semblait très lointaine...Après quatre mois de bénévolat dans un club de football, il vient de décrocher un contrat aidé d'une année qui, en plus de l'emploi, lui ouvre les portes d'une formation assurée pour devenir éducateur sportif.

Le dispositif Accompagnement social

Les Départements sont en charge du pilotage des dispositifs d'insertion des allocataires du RSA. Ils peuvent apporter leur soutien à diverses actions favorisant le retour à l'emploi de ce public. Pour l'année 2017, le Département a attribué des aides financières aux opérateurs (6 centres communaux et intercommunaux d'action sociale et 8 associations) qui mettent en œuvre des prestations d'accompagnement social visant la levée des freins (problèmes de santé physique et psychique, de compréhension de la langue française, de mobilité, de gestion de la vie quotidienne...).

Ces opérateurs interviennent auprès d'un public cumulant des difficultés, en complémentarité de l'accompagnement réalisé par les Unités Territoriales d'Action Médico-Sociale et les unités territoriales de la Ville de Strasbourg agissant sur délégation du Département. Le cadre de leur intervention est guidé par le cahier des charges du parcours d'insertion sociale des bénéficiaires du RSA.

En 2017, ces opérateurs ont accompagné 1 450 allocataires du RSA sur un objectif total à atteindre de 1 230 personnes, soit 18 % de plus que l'attendu.

Pour l'ensemble des opérateurs de l'accompagnement social réparti sur tout le territoire départemental, il a été attribué un montant de près d'1,2 Millions €.

Le dispositif Ateliers Passerelle

Les ateliers « Passerelle » portés par des associations sont financés par le Département à hauteur de 437 000 € en 2017, et ont pour objet la remobilisation des publics éloignés de l'emploi. Ils proposent des cycles d'ateliers collectifs (informatique, apprentissage du français, relooking, image de soi...) visant à favoriser l'autonomie sociale et la reprise de confiance en soi nécessaires à une démarche d'insertion professionnelle. Chaque mois, ce sont plus de 500 personnes qui sont accueillies sur tous les territoires.

En 2017, ces opérateurs ont accompagné 444 allocataires du RSA. Sur l'ensemble des personnes accompagnées, 49% sont sorties du dispositif RSA pour aller vers l'emploi ou vers une formation, soit 260 personnes.

En 2017, des allocataires du RSA qui sont impliqués

Créé en octobre 2014, ce comité vise à mieux connaître les attentes des allocataires, et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans des domaines tels que le logement, la santé, l'insertion et l'emploi. Les réunions du comité de concertation des usagers qui se sont tenues en 2017 ont permis à leurs membres d'examiner les modifications apportées aux courriers concernant le RSA, suite aux propositions qu'ils avaient faites et de prendre connaissance du dispositif « C'est des volontaires 67 ».

Des outils partenariaux pour l'emploi et pour l'égalité femmes / hommes

Un partenariat productif entre le Département et un industriel, pour réaliser une déviation routière

Le Département et l'entreprise LOHR Industrie ont conclu, début 2017, un partenariat de financement pour réaliser les travaux de déviation de la RD111 à Duppigheim, dans le parc d'activités économiques de la Bruche. Ce partenariat prévoit une contribution de l'industriel à hauteur de 50% du coût de l'opération, évalué à 1,9 Million € HT. Les travaux ont été engagés dès juillet 2017 pour une durée d'un an environ. Ils permettront de sécuriser la circulation sur la RD111, qui supporte à cet endroit un important trafic d'engins spéciaux lié aux activités de Lohr de part et d'autre de cette voirie départementale. Cette déviation permettra aussi à l'industriel de rationaliser l'organisation du site de production, après le déclassement de la RD111 actuelle.

Un giratoire qui va créer des emplois

La RD1004 entre Singrist et Marmoutier est l'une des routes les plus empruntées, avec près de 20 000 véhicules/jour. « *C'est aussi la route des convois exceptionnels* », renchérit J. Diebolt, industriel fabricant de remorques et grand utilisateur de l'axe. Aussi des travaux de sécurisation et d'amélioration des dessertes locales sont en cours ; la mise en service complète est prévue pour 2018.

L'environnement a été particulièrement pris en compte, avec la recréation d'une zone humide remarquable pour compenser l'impact de la route, des points de passage prévus pour la faune, des mesures pour limiter les risques d'inondation, fréquents sur le secteur jusque-là. Et surtout : « *le Département nous a écoutés, entreprises, commerçants, riverains et élus, en ajoutant à son projet le giratoire supplémentaire dont nous avons besoin pour développer notre zone d'activités. Ce giratoire va créer des emplois* », explique Jean Diebolt

Emploi : lutte pour l'égalité femmes / hommes

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Bas-Rhin vient de voir l'une de ses actions labellisée au niveau national. Son initiative « *L'égalité entre les hommes et les femmes dès le premier emploi en Alsace* » a obtenu le label « *Sexisme pas notre genre !* ». Cette action vise à sensibiliser les entreprises sur ce sujet à l'égard des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en Alsace. Le Département a subventionné en 2017 cette association à hauteur de 240 000 €.

Lire aussi 8 autres articles sur l'action départementale pour l'emploi dans d'autres chapitres

Dans le chapitre Développer les territoires : voir les articles « Renforcement de l'attractivité de l'Alsace et du Bas-Rhin par 2 agences de développement », « Des terrains pour accueillir des entreprises en pour l'emploi », « La restauration collective joue la carte locale » ; « Un food studio à Strasbourg, l'innovation au service de la qualité » ;

Dans le chapitre Territoire Nord, les articles « Le port à conteneurs de Lauterbourg version R3flex » et « La géothermie profonde » ;

Dans le chapitre Territoire Ouest, les articles « L'action 'zéro chômage' pour 100 allocataires du RSA de moins de 30 ans » ;

Dans le chapitre Territoire Sud l'article « Destination Lahr (Allemagne) ».

Accompagner chaque Bas-Rhinois

L'action sociale

L'action sociale de terrain : un accueil inconditionnel et de proximité pour tous

Quand on est face à une difficulté sociale à régler, c'est souvent très compliqué de s'y retrouver. Trouver la personne à qui parler, qui peut informer, celle qui peut orienter de manière adéquate en connaissance des métiers du social, de la réglementation, des dispositifs et du tissu local, est l'acte fondateur de la mise en œuvre de l'action sociale de proximité. Qu'il débouche sur une information, une orientation vers un partenaire ou un travailleur médico-social d'une Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale (UTAMS), la mobilisation d'un dispositif ou d'une prestation, l'accueil de proximité est essentiel et constitue le premier niveau de la réponse qui peut être apportée aux Bas-Rhinois dans le domaine social. **En 2017, ce sont 40 000 Bas-Rhinois qui ont été accueillis dans plus de 100 sites sur le territoire départemental, dont 16 sur le périmètre de la Ville de Strasbourg**

Des professionnels à l'écoute

On n'a jamais eu autant besoin des travailleurs sociaux du Département et pourtant on les connaît mal. Comment ces professionnels travaillent-ils ? Quels publics rencontrent-ils ? Problèmes de logement, de gestion du budget familial, de santé, d'addictions, difficultés à élever les enfants... les travailleurs sociaux sont de plus en plus sollicités. Il s'agit d'accompagner les personnes en situation de fragilité, de leur permettre d'accéder à leurs droits, de faciliter leur inclusion sociale, de les responsabiliser plutôt que de les assister.

Derrière chaque situation, il y a une histoire révélatrice d'une accumulation de difficultés, de fêlures, de crises : « *J'écoute, je comprends, je réfléchis avec les personnes pour tenter de trouver des solutions,* explique un assistant social. *Notre spécialité, c'est la polyvalence.* » « *Ici ce n'est pas d'abord le formulaire administratif : on commence par écouter la souffrance des gens,* complète une de ses collègues. *J'organise avec eux les priorités ; avant de prendre des mesures concrètes, il faut que les gens soient d'accord. En travaillant sur le budget familial, je fais aussi de la protection de l'enfance.* »

Accueil puis intervention

Au-delà de ce premier travail d'accueil, de dialogue et d'accompagnement, les « spécialistes » peuvent faire une première évaluation de la situation et, le cas échéant, proposer un plan d'action favorisant chaque fois que c'est possible, l'autonomie et la responsabilisation. Ainsi, une conseillère en économie sociale et familiale aide des familles à mieux gérer leur budget, à trouver des solutions pour payer le loyer ou les factures d'énergie, une puéricultrice, qui intervient sous la responsabilité du médecin, reçoit les enfants de 0 à 6 ans et leur maman : « *Je fais aussi des visites à domicile. Je rencontre des mères mineures, des femmes présentant des addictions. Je leur parle de l'alimentation, du sommeil de l'enfant, de modes de garde. Je détecte les problèmes de vision, de langage, de surpoids, les difficultés éducatives...* », « *En fait, nous réalisons un vrai travail d'équipe, résume une travailleuse sociale de Barr. Ça commence par les secrétaires médico-sociales, qui établissent le premier diagnostic, cernent les besoins et les demandes des usagers, avant de les orienter vers l'assistante sociale.* »

C'est un travail de fourmi. Le travailleur social, c'est le médecin généraliste de l'action sociale. Et qui dit aide sociale n'empêche ni la joie ni le réconfort : « *J'organise des ateliers de cuisine,* raconte une assistante sociale : *les personnes viennent avec des recettes et leur histoire. Ça crée des liens. Ça révèle des compétences. Les personnes savent plein de choses, qu'elles ont oubliées et qu'elles sont fières de redécouvrir.* »

Unir nos forces pour lutter contre la précarité : expérimentation du référent de parcours

Dans le cadre de la lutte contre la grande précarité, la candidature du Département du Bas-Rhin pour expérimenter une nouvelle façon d'accompagner les personnes en grande précarité a été retenue par l'Etat aux côtés de la candidature de trois autres Départements. Certaines personnes confrontées à plusieurs difficultés sont dans des situations complexes pour lesquelles plusieurs professionnels (du Département ou partenaires) interviennent.

Un référent de parcours est désigné pour la famille ; il assure le suivi au long cours en étant un premier interlocuteur pour la famille et en veillant à coordonner les actions de l'ensemble des intervenants. Afin d'accompagner au mieux les familles, cette démarche leur confère une place centrale. Les personnes participent à des temps de concertation entre tous les intervenants visant à permettre à la famille d'exprimer ses besoins, à donner plus de lisibilité sur le rôle de chacun et à coordonner les actions. Cette expérimentation a été lancée en février 2017 par 3 équipes territoriales.

Vers le dossier social dématérialisé : mise en place d'E parcours

Depuis juin 2016, l'ensemble des professionnels de l'action sociale de proximité du Département utilise un nouveau logiciel métier qui a pour finalités :

- De garantir aux personnes accompagnées l'intervention coordonnée et continue quel que soit leur lieu de résidence dans le département et quel que soit le professionnel qui les accompagne ;
- d'améliorer la connaissance des publics usagers par les services médico-sociaux territorialisés et ainsi, adapter les réponses et les actions des services départementaux ;
- et de contribuer à l'évaluation et aux évolutions des politiques médico-sociales du Département.

Ce logiciel s'appelle E-Parcours.

Une affiche est apposée dans l'ensemble des centres médico-sociaux pour informer les personnes accueillies de l'utilisation de cet outil.

Une nouvelle Délégation des compétences sociales du Département à la Ville de Strasbourg

Plus qu'une délégation, une politique partagée

Héritière d'une histoire ancienne, la délégation des compétences sociales par le Département à la Ville de Strasbourg prend une nouvelle dimension pour mieux répondre aux nouveaux besoins de la population et aux défis de la société.

L'action sociale de proximité, la protection maternelle et infantile, les aides éducatives en milieu ouvert et à domicile, et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA : ces compétences départementales sont déléguées à la Ville de Strasbourg sur son territoire depuis plusieurs décennies. Sur les 40 000 Bas-rhinois accompagnés par les services sociaux, 19 000 habitent Strasbourg : 22% des Strasbourgeois vivent sous le seuil de pauvreté. Le contexte socioéconomique est difficile et il entraîne des problématiques sociales de plus en plus complexes. Le nouveau partenariat conclu entre les deux collectivités a pour objectif d'y répondre.

Deux ans de travail

Près de deux ans de travail ont été nécessaires pour refonder ce partenariat. Il ne s'agit pas d'une délégation de compétences classique. C'est une alliance entre les deux collectivités qui vient reconnaître les spécificités et la place de chacun. Le travail a porté sur la vision et le projet politique commun, sur le service rendu aux strasbourgeois, sur les modalités de gouvernance et de communication, le fonctionnement et l'organisation entre la Ville et le Département.

Étroit partenariat

Le nouveau projet de convention a été pensé en partenariat entre les élus et les équipes techniques de la Ville et du Département. Tous se sont pleinement engagés pour créer une nouvelle dynamique. Les Vice-présidents du Conseil Départemental concernés ont

joué un rôle essentiel, en binôme avec la Direction Générale et les responsables administratifs et sociaux du Département.

La lutte contre la grande précarité, un enjeu de société

Se nourrir, se loger, accéder aux soins et avoir une place dans la société... ce qui semble naturel à la plupart des gens est difficile pour de plus en plus de Bas-rhinois. Car la grande précarité, ce n'est pas seulement être sans emploi ou vivre avec moins de 900 € par mois.

Avec un taux de pauvreté de 11,6 % contre 13 % en France métropolitaine, le Bas-Rhin fait partie des 20 départements français dont les taux sont les moins élevés. En revanche, Strasbourg concentre un taux de pauvreté très élevé (22,1%).

Une mobilisation de l'ensemble des acteurs initiée par le Département

Devant ces constats et partant du principe selon lequel « Seul nous allons plus vite, ensemble nous allons plus loin », le Département a mobilisé l'ensemble des acteurs bas-rhinois des politiques de solidarité pour dépasser les cloisonnements institutionnels. Trois priorités ont été choisies en décembre 2016 :

1 Agir face à l'urgence absolue : sortir de la grande précarité ; cela implique de résoudre les situations de précarité, en coordonnant les réponses avec réactivité et efficacité

- Mettre à l'abri, grâce aux solutions de logements, aux secours exceptionnels et à l'accompagnement social
- Aider à répondre aux besoins alimentaires, au travers des aides sociales départementales et avec l'appui des acteurs associatifs
- Secourir les personnes, par un accompagnement social global, élargi aux difficultés de santé
- Ecouter et accompagner vers l'insertion et l'intégration dans le collectif.

2. Prévenir les risques de rupture : éviter la grande précarité ; cela nécessite de privilégier un accompagnement dans la durée pour que les précaires soient accompagnés dans la reconstruction de leur parcours de vie :

- Veiller à l'accès aux droits et aux besoins essentiels (logement, nourriture, énergie...)
- Développer l'accès à l'emploi, à la formation ou à l'activité bénévole
- Privilégier, dans la durée l'accès à l'autonomie des personnes (solvabilité, inclusion bancaire, lutte contre le surendettement, bonnes pratiques énergétiques...)
- Renforcer l'accompagnement éducatif et favoriser la réussite éducative, au travers d'un meilleur accompagnement de la scolarité et de l'orientation notamment.

3. Co-construire un partenariat territorial et un plan d'actions concertées : endiguer la grande précarité. Il s'agira de renforcer la complémentarité, l'efficacité et la lisibilité des priorités et interventions de chacun des acteurs, au travers :

- D'une gouvernance territoriale et partenariale renforcée
- D'un plan d'actions concerté autour d'actions communes et concrètes
- D'outils partagés et d'indicateurs partagés.

Des réalisations concrètes

Sur la base de ces orientations, le Département a réuni le 26 juin 2017 l'ensemble des acteurs concernés (Etat, organismes de sécurité sociales, Ville de Strasbourg et autres Communes, associations caritatives,...) avec pour objectif la formulation d'actions concrètes. **Ce sont ainsi 40 actions qui ont été proposées.**

Le Département s'est engagé à en porter dix en lien avec ses priorités et les compétences départementales.

Parmi ces dix projets deux font l'objet d'attentions particulières.

- Le premier porte sur la mise en place d'une **carte bancaire solidaire**, qui doit permettre de récolter des fonds pour financer des projets de lutte contre la grande précarité en impliquant les habitants dans la sélection des projets. Le Département est accompagné par la Caisse des dépôts et consignations.
- Le second porte sur la création d'une **équipe mobile santé précarité** pour

favoriser l'accès aux soins pour tous.

D'autres actions sont également en cours d'élaboration :

- développer les jardins solidaires,
- trouver de nouveaux modèles de logements accessibles,
- proposer des bilans de santé territorialisés,
- rompre l'isolement grâce à la culture ou favoriser l'engagement citoyen des agents,
- la mise en place de référents de parcours pour les personnes en grande difficulté sociale,....

Depuis 25 ans, le guide « précarité » constitue l'outil des professionnels du champ social

Il recense toutes les structures bas-rhinoises qui aident les plus démunis, en particulier les personnes sans domicile fixe. Il est distribué sur demande aux travailleurs sociaux. Ils peuvent aussi le télécharger sur le site <http://codelico.67.free.fr> . Ce site propose un module de recherche sur la base de données. Des plaquettes et un plan sont imprimés spécialement pour Strasbourg, en français, allemand et anglais. Ils indiquent où trouver de quoi manger, se vêtir et se loger.

Le Département soutient l'aide alimentaire

Le Département apporte son soutien aux épiceries sociales, organismes qui s'adressent aux personnes en difficulté (allocataires de minima sociaux, jeunes, personnes âgées, travailleurs précaires...) vers qui ces personnes sont orientées principalement par les services sociaux du Département et les Centres Communaux d'Action Sociale. Ces organismes leur apportent une aide alimentaire temporaire en permettant l'achat, à 10 % de leur valeur, de produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité. Les économies réalisées ont vocation à apurer une dette ou à régler une facture, dans le cadre d'un accompagnement individuel et collectif.

Le département compte **17 épiceries sociales** ; elles sont implantées comme suit :

- 5 sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg
- 5 sur le territoire Nord,
- 2 sur le territoire Ouest,
- et 5 sur le territoire Sud.

Les premiers éléments chiffrés de 2017 montrent que les objectifs devraient être atteints. Les bilans intermédiaires de l'ensemble des épiceries sociales donnent les éléments suivants : près de 2 400 familles accueillies dont plus de 700 allocataires du RSA, représentant un total près de 6 000 adultes et enfants.

Le bus « mon appart éco malin » a pris la route

Le bus éco-malin est une sorte de **couteau suisse de l'action sociale**. Imaginé et créé pour enseigner les bons gestes en matière d'économie d'énergie, il accueille aussi des animations autour de la lutte contre la précarité locative. Un outil de mixité sociale donc, dont la présence sur la place du marché d'une commune permet de toucher tout le monde, même ceux qui ne poussent jamais la porte d'un centre médico-social.

C'est une manière ludique et pédagogique d'acquérir les bons gestes en matière d'économie d'énergie chez soi. Cet ancien bibliobus, acheté un euro symbolique, est équipé de panneaux qui présentent les pièces d'une maison. Des dépliants et des magnets permettent à l'animatrice d'expliquer les éco-gestes. Le Département coordonne et anime le projet. Le financement est assuré par EDF et Electricité de Strasbourg. La gestion opérationnelle est assurée par une animatrice qui relève de Caritas. L'Association qui regroupe les bailleurs sociaux d'Alsace et les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sont aussi parties prenantes. Un outil à faible coût qui s'inscrit dans la politique départementale de lutte contre la précarité énergétique dans les logements, auprès des propriétaires et des locataires.

Données d'activité 2017 cumulées sur le Bas-Rhin et le Haut-Rhin : 213 ateliers, près de 4 500 km parcourus, 170 jours d'activité et près de 3 700 personnes d'être sensibilisées aux éco gestes.

La lutte contre la précarité énergétique

L'objectif du Département est, en premier lieu, d'**accompagner les habitants – plus particulièrement les publics fragiles - et les territoires bas-rhinois dans la transition énergétique**. Des actions à la fois sur l'habitat (en amplifiant les actions destinées aux locataires), l'habitant et la sensibilisation des professionnels du domaine social sont organisées dans le cadre de la mise en œuvre du Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie et des missions des ambassadeurs de l'efficacité énergétique. Ces actions s'adressent aussi bien aux propriétaires qu'aux locataires, du parc public et du parc privé.

Des interventions pédagogiques sont organisées auprès des habitants et des professionnels du domaine social, telles que des réunions de sensibilisation à la réhabilitation énergétique et aux gestes éco-responsables.

Dans le cadre de sa politique, le Département soutient les projets de travaux de réhabilitation énergétique des logements du parc privé :

- **des propriétaires occupants à revenus modestes** : aides pour les travaux d'amélioration des logements, notamment en faveur des économies d'énergie et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie
- **des propriétaires bailleurs** qui se concentrent sur les travaux importants et une obligation de maîtrise des loyers et d'énergie dans les zones tendues.

Les ambassadeurs du Département pour l'efficacité énergétique

Le Département aide financièrement les personnes en situation de précarité à réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Pour informer directement les personnes concernées, il envoie dans les Communes ses ambassadeurs de la précarité énergétique.

Chaque année, des jeunes volontaires en service civique arpentent les rues de Communes bas-rhinoises. Ils remplissent la fonction d'ambassadeurs de la précarité énergétique. Depuis 2012, plus de 2500 photos thermiques ont été réalisées à Reichshoffen, Saverne, Sarre-Union, Wissembourg, Erstein, Barr, Rhinau, Gerstheim, Hilsenheim, Marckolsheim, Sundhouse, Wittisheim, Haguenau et Brumath, 500 propriétaires sensibilisés et plus de 200 visites à domicile réalisées.

Selon les années, ils organisent des réunions publiques, sont présents sur les marchés ou dans les salons de l'habitat, assurent des visites à domicile. Ils adressent ensuite les ménages aux experts du Département. En fonction de leurs ressources, les personnes éligibles aux aides départementales sont dirigées vers les opérateurs du programme d'intérêt général Rénov'Habitat 67, les autres vers les Espaces info énergie locaux.

En 2017, ils étaient deux des jeunes volontaires en service civique à intervenir sur les communes d'Ingwiller et Bouxwiller. La prise de clichés par caméra thermique a été faite sur des maisons individuelles construites avant 1975. La période ciblée se justifie par l'inexistence de réglementations thermiques et donc des bâtiments plus énergivores. Tous les habitants d'une maison qui a été photographiée par les volontaires ont été destinataires d'un flyer dans leur boîte aux lettres les invitant à retirer leur cliché lors d'une réunion publique.

L'accompagnement des personnes à droits incomplets

Depuis plusieurs années, un nombre grandissant de ménages sont dans des situations administratives qui ne leur donnent pas accès à certains droits sociaux ; il s'agit notamment de personnes qui ont été déboutées de leur demande d'asile et il y a d'autres personnes qui sont dans des situations intermédiaires : par exemple lorsqu'un membre du foyer a obtenu le droit d'asile mais pas les autres...

Ces différentes catégories de public ont été désignées sous l'appellation « ménages à droits incomplets » dans la mesure où ils n'ont pas accès à l'ensemble des droits sociaux et notamment au logement, au regard de leurs faibles ressources et des conditions de régularité de séjour sur le territoire français qu'ils ne remplissent pas nécessairement.

Le Département a décidé d'organiser une coordination politique et technique des acteurs concernés, d'abord pour établir un état des lieux, puis pour définir les orientations à

mettre en œuvre de manière concertée.

Lire aussi l'article « Encourager tous les talents dans les quartiers concernés par la Politique de la Ville » dans le chapitre Territoire de l'EMS.

Deux intervenantes sociales en gendarmerie : une expérience rare et authentique

Kathia C. et Béatrice M. exercent leur métier d'assistante sociale aux côtés des gendarmes du Bas-Rhin. Elles font partie des 250 intervenants sociaux en commissariat ou gendarmerie de France.

Certaines collectivités ont désigné des juristes ou des psychologues. Le Département, lui, a fait appel à des assistantes sociales expérimentées. « *Notre plus-value, c'est l'évaluation sociale, explique Kathia C. Nous abordons les situations de manière globale, sous l'angle de la protection de l'enfance et des personnes vulnérables.* » Depuis 2007, Kathia est intervenante sociale en zone gendarmerie, c'est-à-dire en secteur rural et péri-urbain. Béatrice M. l'a rejointe il y a deux ans. Chaque année, elles prennent en charge quelque 2 000 situations, conflits familiaux, violences conjugales, fugues adolescentes, morts violentes. Et côtoient toutes les strates de la société, des familles prospères aux plus démunies.

La gravité des faits et la présence d'enfants

Leur force, c'est leur réactivité. Elles sont informées des violences intrafamiliales et des accidents mortels. « *Nous contactons les gens, par téléphone ou par courrier selon l'urgence,* raconte Kathia. *Nous nous basons sur la gravité des faits et la présence d'enfants.* »

Elles proposent un accompagnement bref, très différent du travail social de secteur. « *Nous remplissons aussi des vides auprès de personnes qui n'auraient pas pensé à contacter une assistante sociale,* explique Béatrice. *C'est par exemple appeler un veuf, papa d'un bébé de cinq mois après l'accident de sa femme, ou s'occuper des enfants lors d'une perquisition très matinale des gendarmes. On explique les procédures, on aide à mettre des mots sur le chagrin.* »

« Une fantaisie »

Une aide essentielle aussi pour les gendarmes, rassurés de savoir les victimes entre de bonnes mains. D'abord vue par certains d'entre eux comme « une fantaisie », la présence de Kathia et Béatrice est aujourd'hui appréciée. Le code de déontologie des assistants sociaux est respecté, même au cours des enquêtes. « *Dans chaque brigade, des gendarmes sont formés pour devenir référents violences intrafamiliales. Ils sont aussi sensibilisés à l'accueil des victimes* », ajoute Kathia.

Un rôle aujourd'hui reconnu par les victimes et les gendarmes. « *On ne fait pas ce métier pour les remerciements,* sourit Béatrice. *Pourtant, depuis deux ans et demi, j'en ai reçus plus qu'en toute une carrière.* »

Béatrice M. et Kathia C. disposent d'un bureau à la gendarmerie, rue de Molsheim à Strasbourg. Elles assurent aussi chaque semaine des permanences dans plusieurs brigades.

Et l'une d'elle ajoute : *Je suis heureuse de m'être autorisée à postuler pour terminer ma carrière ici. C'est une expérience très riche humainement, qui m'a permis de retrouver l'essence de mon métier et sa créativité. J'invente mon quotidien au jour le jour et j'avance avec les personnes pour trouver des solutions. Je vis quelque chose de rare et d'authentique ;*

La prévention de la radicalisation : une formation pour les travailleurs sociaux

En juin 2017, une soixantaine d'agents départementaux ont participé à la première session d'une formation sur la prévention de la radicalisation. Deux autres sessions seront organisées dans les prochains mois. L'objectif de ces formations est de les aider à mieux comprendre ce phénomène, notamment chez les jeunes. **La radicalisation est un phénomène qui fait à la fois peur et beaucoup parler.** Si la lutte contre ces comportements est l'affaire de l'État, la prévention est celle de tous les acteurs du territoire : collectivités locales, établissements scolaires, associations, etc.

Parmi les intervenants : le substitut du procureur de la République, le chargé de prévention de radicalisation de la préfecture, la direction des affaires juridiques du Département, la Maison des adolescents, l'ESTES (École supérieure en travail éducatif et social). Ils dessinent un portrait de la radicalisation dans le Bas-Rhin, décryptent le processus psychologique et les mécanismes géopolitiques, rappellent le cadre d'intervention. Lors d'ateliers, des représentants d'associations évoquent aussi les solutions qu'ils ont mises en place.

Forcément confrontés un jour

Véronique est assistante sociale : « *Comme la drogue ou le jeu du foulard à une époque, la radicalisation paraît encore lointaine, "vue à la télé". Je ne me fais pas d'illusion, nous y serons confrontés un jour ou l'autre. La formation était très intéressante. Elle m'a permis de mesurer le poids de la religion dans notre société, alors que nous parlons très peu de religion dans l'exercice de notre métier* ».

Christine est référente prévention de la radicalisation au Département : « *La radicalisation peut être un symptôme parmi d'autres d'un mal-être qui aboutit à un dysfonctionnement dans la cellule familiale. C'est aussi une complexité supplémentaire pour les travailleurs sociaux. La formation les aide à mieux comprendre le phénomène pour pouvoir se recentrer sur leurs réflexes professionnels, notamment dans le cadre de la protection de l'enfance. Elle permet aussi de rencontrer des acteurs de terrain.* »

Gwendoline est assistante sociale : « *Dans mon précédent poste à Strasbourg, j'ai été témoin de phénomènes de radicalisation. Cette formation va me permettre de mieux faire la part des choses face à un phénomène qui fait peur. C'est dommage que la radicalisation ne soit pas abordée dans notre cursus de formation.* »

Marie-Paule est conseillère en économie sociale et familiale : « *Les intervenants, de grande qualité, ont ouvert des pistes de réflexion très riches. Il m'arrive d'être confrontée à des femmes, plutôt autonomes, dont l'attitude change et qui passent brutalement au voile intégral. Cela pose la question de la place de la femme. Comment aborder la question en préservant la possibilité d'un dialogue ?* »

Les actions pour la santé et le médico-social

La démarche départementale de santé et de bien-être

• Les objectifs stratégiques ;

- ✓ Consolider des complémentarités entre les actions de l'Etat, du Département, des autres collectivités locales et des divers partenaires concernés par la santé et le bien-être dans le cadre des Contrats Locaux de Santé médico-sociaux, notamment pour créer des maisons de santé;
- ✓ et répondre aux enjeux de santé publique liée à la dégradation de l'état de santé des publics prioritaires du Département que sont les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les familles, les personnes en précarité, les jeunes adultes, les enfants.

• Les objectifs de lisibilité :

- ✓ valoriser l'existant et faire reconnaître la position d'acteur du Département dans le domaine de la prévention
- ✓ assurer une meilleure identification du Département sur ce champ par les autres institutions et par les Bas-Rhinois

• Les objectifs de transversalité des actions :

- ✓ valoriser la complémentarité des politiques départementales qui ont un impact sur la santé et mettre en synergie les actions menées pour favoriser la transversalité et la coordination des divers acteurs départementaux sur le champ de la santé et du bien-être
- ✓ favoriser la compréhension et le portage politique des questions de santé par les élus départementaux notamment pour ceux qui sont appelés à exprimer la position du Département dans les différentes instances de concertation locales.

Concrétisation en 2017 des Contrats Locaux de Santé conclus en 2016 par le Département

avec l'EMS et la Ville de Strasbourg en lien avec les partenaires que sont l'Agence Régionale de la Santé, la CAF, le régime local, la CPAM, la Mutualité...

Parmi les actions phares portées par la Ville de Strasbourg et le Département :

- la pérennisation de l'expérimentation "Sport-santé sur ordonnance" qui consiste à favoriser la pratique d'une activité physique régulière et modérée chez les personnes atteintes d'une maladie chronique par une prescription médicale. Plus de 900 personnes ont bénéficié de l'action depuis son lancement, et plus de 170 médecins l'ont prescrite au moins une fois.
- le développement du dispositif PRECCOSS qui accompagne individuellement et collectivement des enfants en surpoids âgés de 3 à 12 ans et leur famille. Le dispositif prévoit une extension de la prise en charge à l'ensemble de la ville de Strasbourg, jusqu'alors expérimentée seulement dans 3 quartiers. En 2017, PRECCOSS a également été proposé aux adolescents et jeunes adultes.
- la création d'une quatrième Maison Urbaine de Santé (MUS), à Kœnigshoffen. Ce concept, en accord avec les professionnels de santé libéraux volontaires, renforce l'offre de santé primaire au plus près des habitants.
- l'interdiction du tabac dans les 80 aires de jeux de Strasbourg.
- l'accompagnement de l'ouverture d'une Salle de Consommation à moindres Risques. Elle a pour objectif de réduire la mortalité, les contaminations, l'exclusion sociale des usagers de drogues ne fréquentant pas les dispositifs de réduction des risques et de soins.

La prévention vaccinale

Le Département participe activement à la couverture vaccinale de la population pour lutter contre les maladies infectieuses :

- d'une part par la mission de primo-vaccination des nourrissons effectuée par le service de PMI (voir le chapitre suivant Investir pour nos enfants),
- et d'autre part pour les adultes, en fournissant des vaccins dans le cadre de séances de vaccination en Mairies ainsi que pour les personnes qui sont en difficultés d'accès aux soins et à la prévention : **1 172 doses de vaccins** ont été fournies pour ces deux dernières missions qui viennent en complément de l'activité spécifique du service de PMI.

La prévention de la tuberculose : un risque pris au sérieux par le Département

C'est pourquoi, il participe tant à **la prévention, au diagnostic et au suivi de cette pathologie à forte composante sociale**. Lorsqu'un cas est diagnostiqué et déclaré aux autorités sanitaires (déclaration obligatoire) il est pris en charge et généralement traité en milieu hospitalier. Avant cette étape, le patient a déjà pu contaminer son entourage, familial, amical, professionnel... Le travail des services départementaux consiste à déterminer, dans le cadre de la « Visite d'Entourage » l'ensemble des personnes qui ont pu être au contact de ce cas contaminant et de leur proposer une prise en charge adaptée.

Pour l'année 2017 l'intervention départementale peut se résumer en quelques chiffres : 115 cas de tuberculose recensés ce qui représente un suivi de près de 2 000 personnes auxquelles se rajoute le suivi sur deux ans de plus de 5 000 sujets soit plus de 7 000 personnes pour le service en 2017. Cela a entraîné près de 2 400 consultations médicales spécialisées et plus de 14 000 consultations infirmières. Pour améliorer le suivi et l'observance des traitements, près de 730 actions éducatives se sont déroulées dans le cadre de l'Education Thérapeutique des Patients. 8 500 radiographies ont été réalisées dont près de 2 600 par l'unité mobile de dépistage qui a vocation d'aller au-devant des patients en difficultés d'accès aux soins ; plus de 2 500 tests intradermiques ont été réalisés ainsi que plus de 150 vaccinations BCG.

Le Département soutient la prévention des cancers

La prévention des cancers constitue un enjeu majeur de santé publique. Le Bas-Rhin et le Haut-Rhin comptent parmi les rares Départements qui continuent à s'engager et ce depuis le début de la mise en place des campagnes de dépistage.

Le Département attribue plus de 275 000 € de subventions / an aux trois associations qui organisent des campagnes de dépistage gratuits de trois cancers : ADECA Alsace pour le cancer colorectal, ADEMAs Alsace pour le cancer du sein et EVE pour le cancer du col de l'utérus. Depuis qu'elles sont menées dans le Bas-Rhin, plus de 20 ans pour certaines, les campagnes de dépistages ont respectivement permis de diagnostiquer près de 3 200 cancers colorectaux et d'en éviter près de 6 700 par une prise en charge précoce ; de détecter et diagnostiquer, entre 2002 et 2016, près de 3 600 cancers du sein et de dépister plus de 6 000 lésions précancéreuses sévères pouvant évoluer vers un cancer du col de l'utérus.

Accompagner les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

Le contexte de l'action pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

Accompagner la dépendance des personnes âgées ou les personnes en situation de handicap constitue un enjeu de société. L'accompagnement des personnes repose sur le constat de leur besoin, leur projet/souhait de vie et leur environnement. Chaque réponse apportée est unique. Il est aujourd'hui de la responsabilité de tous d'adapter la société aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, dans un mouvement qui place la personne au cœur des réponses.

Le soutien de la vie à domicile, en milieu ordinaire constitue la clé de voûte de la politique Autonomie du Département. Au vu d'enjeux démographiques forts (vieillesse de la population, augmentation et vieillissement des personnes en situation de handicap), le Département se structure pour apporter en toute sagesse et pragmatisme des réponses adaptées et territorialisées.

Données chiffrées sur les personnes âgées

(au 31 décembre 2017)

- 9 270 places en Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes ; 626 places en Unités de Long Séjour (USLD) : 230 places en Accueil de jour ;
- 13 428 bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnes Agées) à domicile ; 8 748 bénéficiaires de l'APA en établissement ; 1 382 bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement personnes âgées ;
- 37,9 Millions € versés aux établissements au titre de l'APA ; 45,8 Millions € versés au titre de l'APA à domicile ;
- 205 personnes accompagnées depuis la création des MAIA (Dispositifs qui ont pour missions d'harmoniser l'action des professionnels des différents services concernés et de suivre les situations complexes chez les personnes âgées.) depuis leur ouverture
- 8 537 emplois en Equivalents Temps Plein (ETP) dans les établissements pour personnes âgées.

Données chiffrées sur les actions en faveur des personnes en situation de handicap (au 31 décembre 2017)

- 60 219 décisions rendues par la MDPH (Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap) ; délai moyen 4,2 mois pour le traitement des demandes formulées par les personnes en situation de handicap.
- 2 843 places en établissement pour adultes handicapés du ressort du Département ; 41 établissements destinés à l'hébergement de personnes en situation de handicap ; 230 places d'accueil de jour pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ;
- 67 863 personnes en situation de handicap percevant une prestation MDPH : 3 604 personnes perçoivent la Prestation Compensatrice du Handicap (PCH)
- 1 907 emplois Equivalents Temps Plein (ETP) dans les établissements hébergeant des personnes en situation de handicap.

Une Maison de l'Autonomie (MDA) plus efficace et plus humaine

La MDA (qui regroupe les services départementaux travaillant pour les Personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap) **s'est restructurée, pour avoir une organisation plus conforme à ses missions : accueil, information, recours, accompagnement, évaluation, instruction, paiement et contrôle.**

Malgré une forte augmentation de l'activité, **les délais légaux de traitement des demandes sont respectés** : deux mois pour les demandes des personnes âgées, et quatre mois pour les demandes des personnes en situation de handicap.

Le partenariat s'est renforcé : avec les représentants des usagers, avec les partenaires institutionnels (Agence Régionale de Santé -ARS-, Education nationale, Caisses de retraite, Caisse Primaire d'Assurance Maladie -CPAM-, collectivités territoriales...), avec les partenaires associatifs ainsi qu'avec les acteurs du champ économique.

L'Accueil de la Maison de l'Autonomie (MDA) : un réaménagement pour les usagers et les agents

Près de 12 500 personnes se présentent chaque année à l'accueil de la MDA pour déposer un dossier, retirer un formulaire, demander des explications, suivre l'avancement de leur demande ou répondre à une convocation.

L'accueil de la Maison de l'Autonomie a été reconfiguré et un pré-accueil a été mis en place en juin 2017 : chaque visiteur passe dorénavant par un guichet appelé "primo accueil" qui permet d'offrir une réponse en moins de trois minutes à la plupart des questions. C'est un vrai gain de temps pour les usagers : avant ils devaient parfois attendre jusqu'à une heure pour simplement chercher un formulaire ou déposer un dossier. Maintenant la salle d'attente est beaucoup moins pleine, le temps d'attente dépasse rarement les vingt minutes.

Résultats : 63% des usagers trouvent une réponse dès le pré-accueil, et le temps d'attente a été sensiblement réduit.

Autre source de soulagement, les deux guichets individuels ont été déplacés, à l'écart du passage. C'est la garantie d'un accueil respectant la confidentialité, dans le calme. Les agents peuvent plus facilement traiter certaines demandes qui sont particulièrement complexes, et prendre le temps d'écouter les usagers.

Ces travaux qui ont été réalisés selon le label S3A (accueil, adaptation, accessibilité), ont été l'occasion de simplifier le fonctionnement de la borne informatique au comptoir et d'améliorer la signalétique et l'accessibilité

Des courriers administratifs plus clairs, plus simples et mieux compris

La Maison de l'autonomie utilise plus d'une centaine de types de courriers différents (demandes de pièces complémentaires, relances, convocations, etc.), des courriers souvent compliqués en lien avec des prestations techniques.

En 2016 et 2017, les représentants des associations d'usagers et les agents du Département ont travaillé à la simplification des courriers types les plus courants : convocations, information, accusé de réception, notification des décisions...

Ils ont permis de simplifier le vocabulaire, de préciser le circuit de validation, les délais et les voies de recours, d'expliquer les motifs de décision.... Désormais, les modèles de courriers sont plus simples, plus clairs ; ils ont été soumis au nouveau Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie qui les a validés. Cf. ci-dessous.

De nouvelles réponses adaptées aux changements de la société : accueil, accompagnement, prévention...

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des dispositifs, structures et services pour proposer une palette de réponses variées, adaptées et répondant aux besoins des usagers.

De nouvelles problématiques émergent, comme le vieillissement des personnes en situation de handicap. Des axes précis ont été définis :

- Le développement de la politique autonomie en tout point du territoire, pour assurer un accueil et un accompagnement de qualité aux Bas-Rhinois qui en ont

besoin.

- Le développement d'une politique de prévention et d'une politique d'aide aux aidants via la Conférence des Financeurs, qui a pour but de coordonner dans chaque Département les actions de prévention de la perte d'autonomie autour d'une stratégie commune.
- Un meilleur suivi des orientations vers les établissements et services : le logiciel Via Trajectoire, pour lequel le Département est précurseur au niveau national, permet de connaître les orientations, d'assurer une fluidité des parcours. C'est un outil désormais facile d'accès et partagé.

« La réponse accompagnée pour tous » : nouvelle logique, nouvelle démarche, nouvelles pratiques

Une logique de parcours qui se substitue à une logique de place, une démarche qui embarque tous les acteurs du champ du handicap vers une modification en profondeur des pratiques, pour apporter à chaque Bas-Rhinois en situation de handicap une réponse à son parcours de vie.

- La première rencontre en juillet 2017 a réunis les représentants des institutions (Département -Agence Régionale de Santé - Education Nationale - Caisse Primaire d'Assurance Maladie...), des associations gestionnaires d'Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS), la psychiatrie, et des usagers (Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie)
- **3 projets phares :**
 - La mise en place du dispositif d'orientation permanent à travers lequel la MDPH se voit confier la mission d'apporter une réponse à toute situation complexe ou en rupture de parcours, à travers la mobilisation des acteurs et la co-construction de réponses adaptées
 - un projet ciblant les jeunes bénéficiaires de l'amendement Creton, en coordination avec l'ARS : 70 places dont création de 51 places en FAS (Foyer d'Accueil Spécialisé), 15 places en FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé), 4 places en MAS (Maison d'Accueil Spécialisé)
 - un projet ciblant les jeunes en situations de handicap suivis par l'aide sociale à l'enfance : état des lieux en cours pour mieux connaître ces jeunes et leur parcours de vie.

Les aidants aidés

Le Département s'est engagé de longue date dans une politique volontariste et dynamique en faveur du **maintien à domicile des personnes âgées**. Cette dimension solidaire et généreuse s'appuie sur des professionnels, mais prend aussi en compte les aidants, qui aident au quotidien un proche en situation de dépendance.

Pour que ceux-ci/ celles-ci (**ils /elles sont environ 9 000** dans le Bas-Rhin) puissent être soutenus, aient des temps de répit et pour que des relais soient assurés lorsqu'ils sont hospitalisés, le Département a d'abord engagé un travail de recensement des initiatives qui existent, puis il a organisé des rencontres pour connaître leurs attentes et sur cette base, a défini de nouvelles actions.

Bilan très satisfaisant du Mois des aidants

Organisé à l'automne 2017, le Mois des aidants, a couvert tout le territoire sous forme de différentes actions : temps d'information, témoignages, groupes de parole et d'échanges, formations ainsi que des animations ludiques, temps d'échange et de divertissement, animations, ateliers, journées portes-ouvertes, spectacles ou encore projections de films. Il s'agissait de faire connaître aux aidants les soutiens dont ils peuvent bénéficier. **Ce Mois a réuni plus de 1 600 participants et 83 intervenants.**

De nouveaux financements pour les Services d'Aide à Domicile (SAAD)

Pour répondre à l'enjeu du maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, le Département s'est donné pour ambition d'accompagner la structuration progressive des Services d'Aide et d'Accompagnement à domicile (SAAD), qui rencontrent depuis plusieurs années des difficultés économiques structurelles. Dans cet objectif, le Département a répondu favorablement en juillet 2017 à un appel à candidature lancé par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) qui lui permet de mobiliser, en plus de son action volontariste, un fonds d'appui doté de près d'un million € pour le territoire bas-rhinois.

Les objectifs poursuivis par le Département portent sur l'amélioration de la qualité du service rendu par les SAAD, la convergence tarifaire progressive entre SAAD, la diminution du reste à charge des usagers et la définition d'un juste tarif qui permette de lier le niveau de prise en charge financière départementale à cette qualité de service.

Des travaux constructifs menés avec 10 SAAD volontaires tout au long du second semestre 2017 ont permis de préciser les modalités concrètes de mise en œuvre de ces objectifs qui seront ensuite détaillés avec chacun d'eux en 2018 dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. **Ajoutons que le montant des prestations sociales versées aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap via les SAAD s'est élevé en 2017 à 36,3 Millions €**

Dialogue : le Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie(CDCA)

En mars 2017, a été installé le nouveau CDCA, dont le rôle est de permettre un dialogue régulier entre les divers organismes publics, les associations qui agissent en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Le CDCA est composé de 96 Bas-Rhinois : les associations, les structures, publiques et privées, œuvrant dans le champ de l'action pour les séniors et dans le domaine du handicap y sont représentées. Et surtout : les usagers sont parties prenantes de cette instance.

Le CDCA a commencé à travailler sur 4 axes transversaux : la qualité-éthique, l'information et la communication, l'habitat et la prévention.

Le CDCA a :

- fait des propositions de simplification des courriers administratifs envoyés par la Maison de l'Autonomie aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap (voir ci-dessus) ;
- donné des avis favorables aux actions cofinancées par le Département et au rapport d'activité de la MDPH ;
- donné des conseils pour le réaménagement de l'Accueil de la Maison de l'Autonomie.

Le Silver développement, qu'est-ce que c'est ?

Et qu'a fait le Département en 2017 dans ce domaine ?

Face au vieillissement des territoires, le Silver développement vise à mobiliser les moyens et les politiques du Département qui accompagnent cette évolution sociétale. La démarche a pour vocation de **développer des innovations en proximité, en transversalité pour répondre aux besoins des citoyens**. La démarche ne porte pas uniquement sur l'autonomie et le bien-être, elle embarque également les acteurs de l'habitat, du numérique, de la mobilité, de l'urbanisme, de la culture, des loisirs, du social et de la santé.

- Organisation d'un colloque le 16 juin 2017 autour des enjeux du vieillissement avec les forces vives du territoire
- Participation au montage du dossier de pré-candidature Grande Région « Senior Activ » (avis favorable décembre 2017) : habitat, aide aux aidants, bénévolat...
- Participation au dossier de pré-candidature PIA 3 (Programme d'Investissement d'Avenir) porté par l'EMS (réponse favorable décembre 2017)
- Elaboration du cahier départemental des charges de la Maison des Aînés
- Proposition d'axes de partenariat entre le Département et la Poste
- Conduite de l'évaluation du dispositif des Résidences séniors.

Une offre de parcours résidentiels pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap qui se développe

Pour répondre aux enjeux démographiques et apporter une réponse adaptée aux besoins des personnes, le Département développe l'offre de parcours résidentiel :

- Un large appui à l'adaptation au logement individuel, pour soutenir la vie à domicile ;
- Des résidences variées adaptées aux besoins des personnes âgées : résidences seniors, résidences autonomie ;
- Le développement de l'habitat accompagné pour les personnes en situation de handicap, s'appuyant d'une part sur le bâti et d'autre part sur une réflexion pour l'accompagnement, avec une recherche de mutualisation des plans d'aide ou de compensation. Par exemple, la résidence de l'Arche qui a été inaugurée le 1^{er} octobre 2017, ce projet d'habitat inclusif (33 logements) a vu le jour dans le quartier du Danube à Strasbourg avec l'appui du Département : 3 000 €/logement : 99 000 €
- Le développement de l'accueil familial.

Lire aussi d'autres articles sur ces mêmes sujets dans d'autres chapitres

Dans le chapitre Territoire de l'EMS : « Les séniors ont leur résidence à Eschau » ;
Dans le chapitre Territoire Nord : « L'innovation dans la prévention des chutes » et « A Woerth : inauguration de la résidence sénior Le Dom'aine, le 22 septembre » ;
Dans le chapitre Territoire Sud : « la Charte des aînés de la Vallée de la Bruche » et « Ouverture à Barr d'un accueil de jour pour les personnes âgées en perte d'autonomie ».

Réforme de la tarification des Etablissements d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

La réforme de la tarification des EHPAD a instauré une convergence tarifaire échelonnée de 2017 à 2023. La majorité des EHPAD verront leur financement au titre de la dépendance augmenter et quelques-uns a contrario, baisser, en particulier les EHPAD publics. Les ressources allouées ne sont plus calculées en fonction des dépenses réalisées des établissements ; elles sont désormais forfaitaires, et fonction principalement du niveau de dépendance et des besoins de soins constatés des résidents.

Pour accompagner cette réforme, le Département s'est engagé dans une importante action d'information et de concertation avec les Communes et les associations gérant ces établissements ; les Conseillers Départementaux se sont fortement investis dans cette démarche.

Ces rencontres ont été des occasions d'échanger sur la politique départementale en direction des personnes âgées.

Des actions d'information au sujet des personnes en situation de Handicap

Le dixième anniversaire de la MDPH (2007 - 2017) a été pour le Département l'occasion d'organiser des manifestations pour sensibiliser le grand public et informer les usagers. Ces manifestations se sont déroulées en lien avec les partenaires associatifs et les acteurs institutionnels.

Voici quelques événements qui ont eu lieu :

- Journée Portes Ouvertes de la MDPH en mars
- Participation à des initiatives nationales comme la semaine de la santé mentale
- Organisation de conférences et d'expositions sur des sujets tels que : la schizophrénie, l'autisme, la maladie de Lyme, l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, la vie intime, affective et sexuelle chez les personnes en situation de handicap, l'épilepsie, l'accompagnement des « dys » (personnes concernées par la dyslexie, la dyspraxie...)...

Ces manifestations se sont inscrites dans le cadre de la mission d'information et de sensibilisation du public de la MDPH, et elles ont renforcé les relations du Département avec ses partenaires.

Un effort pour les jeunes adultes en situation de handicap

De nombreux jeunes adultes en situation de handicap (195 sur de département) sont hébergés dans des établissements médico-sociaux destinés à des enfants et des ados (jeunes bénéficiaires de l'Amendement Creton). Dans le cadre du dispositif Réponse Accompagnée Pour Tous, le Département, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, les gestionnaires d'établissement, les associations, a décidé de créer de nouvelles places dédiées à ces jeunes. Et en outre, ce sont de nouvelles modalités de travail qui se développent, donnant une grande place aux personnes concernées. 2017 marque un tournant dans la façon d'accompagner ces personnes.

Le transport des élèves et des étudiants en situation de handicap

Près de 600 élèves et étudiants en situation de handicap ont bénéficié en 2017 de l'organisation et de la prise en charge des transports entre leur domicile et l'établissement scolaire du service public d'enseignement. Cela représente une enveloppe financière annuelle de plus de 3 Millions € à la charge du Département.

Lire aussi l'article sur l'association L'Evasion dans le chapitre Territoire Sud.

Focus : face à la schizophrénie

L'Hôtel du Département a accueilli une conférence sur le handicap psychique, autour de la schizophrénie, et une exposition sur la création d'une bande dessinée sur la maladie, par des patients. Le Département se préoccupe de tous les handicaps, avec des actions, des aides et aussi un travail de sensibilisation du public. L'événement a été organisé en partenariat avec l'association " Schizo ?...Oui, faire face à la schizophrénie ".

Investir pour nos enfants

Les actions de protection de la mère et de l'enfant

Co-construction une politique globale de l'enfance, de la jeunesse et de la famille 2017 - 2021

Construire un avenir pour les enfants, accompagner les familles dans la bienveillance, accompagner les jeunes à devenir des adultes responsables, autonomes et engagés constituent les axes forts de l'engagement du Département.

Au-delà de ses compétences de chef de file en matière de protection maternelle et infantile et de protection de l'enfance, le Département développe une politique volontariste forte à l'égard de la jeunesse et de la famille, de façon à proposer une politique éducative et d'accompagnement global à tous les âges de la vie.

En 2017 est engagée une démarche unique de co-construction de la stratégie d'orientations et d'actions pour l'enfance, la jeunesse et la famille : unique par son approche globale, de l'aide à la parentalité jusqu'à l'engagement citoyen de la jeunesse, pour toutes les familles, tous les jeunes, ainsi que les familles et jeunes à besoins particuliers.

La co-construction s'est incarnée par l'animation d'ateliers territoriaux, de matinées enfance, jeunesse, famille en territoires, de réseaux thématiques, réunissant élus, partenaires institutionnels, acteurs de terrain, agents de terrain, tout au long de l'année 2017. La démarche a abouti fin 2017 à la formulation d'enjeux stratégiques et d'actions, qui seront proposés à l'approbation du Conseil Départemental en 2018.

L'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance, rassemblant plus de 50 partenaires, a été mobilisé aux différentes étapes de l'élaboration des propositions.

L'ambition de la démarche est :

- de renforcer la prévention précoce auprès de toutes les familles,
- de développer des parcours d'accompagnement fluides,
- et de permettre à chaque jeune l'expression de ses talents pour la société d'aujourd'hui et de demain.

La protection de l'enfance en danger : le Département chef de file face aux enjeux de la société

Le Département est le chef de file de la protection de l'enfance, il a en charge :

- Le repérage des enfants en danger et le traitement des "informations préoccupantes".
- La prévention par la mise en œuvre d'actions d'aide à la parentalité, de mesures de prévention à domicile, d'aides financières, ou de prévention spécialisée pour les territoires hors Eurométropole, celle-ci exerçant directement cette compétence ;
- La protection des enfants confiés au Président du Conseil Départemental à la demande des familles ou sur décision judiciaire.
- L'instruction des demandes d'adoption, l'accompagnement des parents adoptants et le suivi des enfants adoptés

Les actions menées en 2017

- **Création de 40 places supplémentaires pour la mise à l'abri des mères avec enfants de moins de 3 ans en appartements sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg**
- Déploiement du dispositif d'accueil des Mineurs Non Accompagnés et développement d'initiatives citoyennes nouvelles : ouverture de près de 300 places en appartements et lancement d'une nouvelle offre de 20 places en familles d'accueil bénévoles, le Réseau d'Accueil Solidaire
- Développement de l'écoute de la parole des familles et des enfants à travers une enquête qualitative auprès des familles en partenariat avec l'ESTES, et le déploiement du Projet Pour l'Enfant, afin de co-construire l'accompagnement, avec les familles et l'enfant/le jeune, en réponse à leurs besoins, et dans le respect de l'expression de leurs paroles

- Responsabilisation des familles en développant un dispositif départemental de participation financière aux frais de placement de leur enfant
- Développement d'un guide transfrontalier franco-allemand pour la prise en charge des enfants dans le cadre de la protection de l'enfance.
- Un projet destiné aux enfants en situation de handicap qui sont suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance est en cours d'élaboration en partenariat avec la MDPH et l'ARS
- Accompagnement des Jeunes majeurs, sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance : Adaptation du dispositif d'accompagnement vers une meilleure intégration aux politiques de droit commun et un renforcement de l'accompagnement vers l'autonomie dès 16 ans

Lire aussi l'article « Dépister et orienter les enfants en difficulté » dans le Chapitre Territoire Sud.

La mise à l'abri des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans

Le Département assume pleinement ses responsabilités

Le Département a consacré 1,2 Million € à la mise à l'abri au titre de l'aide sociale à l'enfance en 2017, soit une augmentation de 100% en 3 ans.

Dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, la loi confie aux Départements la responsabilité de porter assistance aux mères isolées enceintes ou avec un enfant de moins de 3 ans qui ont besoin de soutien éducatif et matériel, notamment parce qu'elles sont sans domicile. Le Département a consacré en 2017 4,6 Millions d'€ pour prendre en charge et accompagner près de 350 personnes par mois, en privilégiant une approche familiale -les enfants de plus de 3 ans et les pères ne sont pas séparés du reste de la famille. Avec ses partenaires, le Département développe également des places d'accueil pour les femmes enceintes ou avec un enfant de moins de 3 ans victimes de violences conjugales. C'est l'objet de la nouvelle offre d'accueil en appartements « Apparté » en partenariat avec l'Etat, le Home Protestant et la SIBAR (bailleur social du Département) : 40 nouvelles places sont ouvertes afin de compléter l'offre de la mise à l'abri des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans dans le Bas-Rhin.

L'accueil familial : famille d'accueil, ce n'est pas qu'à la télé

Assistant familial : un métier à part entière !

Quelque 800 jeunes parmi les 2 500 confiés à l'Aide sociale à l'enfance sont accueillis par un peu plus de 400 assistants familiaux employés par le Département du Bas-Rhin. Une action de tous les jours pour aider des enfants à bien grandir et un métier qui recrute. Assistants familiaux et non pas assistants maternels, leur travail est bien différent : les assistants familiaux assurent l'accompagnement, l'attention, les soins et la responsabilité éducative au quotidien d'enfants confiés au Département par la justice ou à la demande des parents.

7j/7, 24h/24

Aline est assistante familiale agréée depuis 2016. Elle accueille une petite fille qui a 5 ans aujourd'hui. Elle-même est également jeune maman. « *C'est un choix familial : mon mari était partant, mon enfant était d'accord. C'est important : on accueille un enfant qui a besoin d'être dans un cadre stable et rassurant* », explique-t-elle.

La mission d'Aline : apporter un cadre éducatif, de sécurité, chaleureux à cette enfant, 7j/7, 24h/24. « *Ce n'est pas une adoption, l'enfant est susceptible de retourner un jour dans sa famille si la situation s'est stabilisée. On est préparé à cette éventualité* ». « *C'est un travail de fourni, mais c'est tellement valorisant de se sentir utile concrètement, en voyant un enfant s'ouvrir et rire à nouveau. Et puis, je ne suis pas seule, j'ai autour de moi toute une équipe de professionnels spécialisés du Département pour m'aider* ».

Des professionnels formés et soutenus

L'assistant familial est agréé par le Président du Conseil Départemental. Il est formé. Sa rémunération est fonction du nombre d'enfants accueillis. Le Service des Assistants Familiaux (SDAF) est dédié à l'accompagnement professionnel des assistants familiaux ; le Service de Protection de l'Enfance (SPE) est chargé de piloter les Projets Pour les

Enfants confiés.

Afin de contribuer à rompre l'isolement des assistants familiaux, renforcer l'accompagnement professionnel, leur permettre de véritablement devenir acteurs de leur pratique professionnelle, un espace de dialogue propre aux Assistants Familiaux sera mis en place. 6 « assistants familiaux ressources » volontaires, répartis dans les territoires, feront office de personnes ressources pour leurs collègues, d'appui aux nouveaux recrutés et assureront le relais avec le SDAF. Afin de proposer aux assistants familiaux un interlocuteur de proximité, le SDAF renforce ses permanences en territoires.

Par ailleurs, les assistants familiaux participent au sein de groupes de travail animés par le Service de Protection de l'Enfance à la rédaction d'un référentiel de l'accompagnement des enfants accueillis en placement familial, permettant ainsi de clarifier leur intervention, s'appuyer sur leurs compétences et valoriser leur mission.

Convaincu de l'intérêt que représente ce mode de prise en charge des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et conscient à la fois de la difficulté d'exercer cette mission et des besoins particuliers en termes de prise en charge de certains enfants (problématiques aiguës de santé, handicap...), le Président du Conseil Départemental a décidé pour développer l'accueil familial, de le renforcer notamment par des plateaux techniques de professionnels et un réseau de partenaires en territoire.

L'accueil des Mineurs étrangers isolés ou Mineurs Non Accompagnés (MNA)

L'augmentation exponentielle en 2017 de l'accueil de MNA, un défi pour la collectivité

Au niveau national, le nombre de mineurs et jeunes majeurs étrangers isolés confiés aux Départements a augmenté chaque année, de 19 % en 2015, de 25 % en 2016, de 6,4 % en 2017, soit 14 900 comptabilisés au 31 décembre 2017.

Ces chiffres ne reflètent pas l'intégralité de l'activité des Départements, qui ont également à charge l'évaluation des situations. Depuis le deuxième trimestre 2016, la moitié des jeunes évalués étaient estimés majeurs et ne relevaient donc pas d'une prise en charge par les Départements.

Dans le Bas-Rhin, au 31 décembre 2017, 352 (+ 65 %) mineurs-étaient pris en charge suite à une confirmation de leur situation de MNA.

Courant 2017 :

- 580 jeunes (+72 % par rapport à 2016) se sont présentés au Service de Protection de l'Enfance (SPE) et ont été évalués : 436 (+ 155 %) ont été refusés et 144 (-14 %) ont été accueillis
- 116 jeunes (+610 %) ont été confiés au Service dans le cadre de la répartition nationale des MNA entre l'ensemble des Départements, suite à une évaluation d'un autre Département

Les efforts du Département pour héberger et accompagner les MNA

Décisions prises pour faire face à la très forte augmentation du nombre des Mineurs étrangers non accompagnés,

- **Création de près de 300 places**, essentiellement en appartements partagés
- **Appel à accueil bénévole chez des particuliers** : création du Réseau d'Accueil Solidaire ; à lire ci-dessous ;
- **Malgré toutes ces créations de places, le dispositif d'accueil est à saturation.**

L'accueil de MNA : appel à l'engagement citoyen

Dans un contexte international où les flux migratoires augmentent, le nombre de mineurs migrants isolés arrivant dans le Bas-Rhin croît et rajeunit, particulièrement depuis un an. Sur les 331 mineurs non accompagnés qui se sont présentés en 2016, 81 avaient moins de 16 ans. Le Département, chargé de la protection de l'enfance, a l'obligation légale de prendre en charge ces mineurs isolés. Ainsi, en juin dernier, pour

compléter l'offre d'accueil de ces jeunes en appartements partagés, a été lancé le nouveau dispositif d'accueil solidaire en direction des Mineurs Non Accompagnés (MNA) de moins de 16 ans. En partenariat avec l'association Foyer Notre Dame et dans l'esprit des Assises de l'engagement, le Département a lancé un appel à l'engagement citoyen et a proposé une démarche solidaire afin de procurer à ces jeunes un cadre familial de prise en charge et un accompagnement de qualité.

Ce projet Réseau d'Accueil Solidaire vise à ce que chaque mineur migrant non accompagné puisse grandir en sécurité, dans un environnement relationnel stable, se construire au sein d'une famille et développer des perspectives d'avenir.

Les rôles de chacun des acteurs

- La famille d'accueil, bénévole, partage son logement et son quotidien avec le jeune. Disponible et à l'écoute, elle apporte son soutien au mineur dans la construction de son projet de vie et favorise son intégration sociale.
- L'association Foyer Notre Dame accompagne la famille et le jeune.
- Le Département assure la tutelle légale du mineur non accompagné, finance le service d'accompagnement et verse au bénévole un défraiement forfaitaire.

Des familles se sont engagées en déposant un dossier au cours de l'été 2017 pour accueillir un jeune, les premiers accueils ont eu lieu à partir d'octobre 2017.

Le Département renouvelle son appel pour 2018.

Les actions de prévention sanitaire en direction des enfants et des mamans

La santé des mamans et des enfants : les services du Département en action

Le service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département contribue à l'amélioration globale de la santé et du bien-être de l'enfant et de la famille en proposant des soins gratuits, des conseils en santé et un accompagnement à la parentalité. Il contribue également au développement des modes d'accueil des jeunes enfants.

Les actions menées en 2017 :

- **Renforcement de l'offre de soins gratuits dans tous les territoires**
 - ✓ 21877 consultations pédiatriques dans les centres médico-sociaux
 - ✓ 2150 consultations de vaccination BCG ;
 - ✓ 2814 consultations de puériculture ; hors Ville de Strasbourg
 - ✓ Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès du public concernant les consultations de puériculture
- **Diffusion des carnets de maternité et carnets de santé de l'enfant contenant de nombreux conseils aux parents :**
 - ✓ pour préserver la santé et le bon développement de leur enfant
 - ✓ pour trouver plus facilement les bons contacts et s'orienter dans le système de santé
- **Développement des partenariats avec d'autres structures de soin pour une meilleure réponse aux besoins des familles :**
 - ✓ Consultations conjointes pour un meilleur dépistage des troubles du développement avec les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce ;
 - ✓ Actions collectives et « ateliers parents » avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg pour informer les parents sur des sujets d'actualité médicale et éducative ;
 - ✓ Coordination avec les sages-femmes libérales dans la prise en charge des retours de maternité.
- **Développement de l'offre d'accueil du jeune enfant pour permettre aux parents de mieux concilier vie familiale et professionnelle**
 - ✓ Soutien à l'ouverture de 33 établissements d'accueil du jeune enfant et de 11 Maisons d'assistants maternels : 462 nouvelles places d'accueil pour un total de 10 403 places en accueil collectif et Maisons d'assistants maternels (MAM)
 - ✓ Agrément de 400 nouveaux assistants maternels pour un total de 8961 assistants maternels dans le Bas-Rhin en capacité d'offrir 29757 places d'accueil

- ✓ Développement de la qualité de l'accueil, en mode de garde collectif et individuel par l'élaboration d'un guide qualité pour l'accueil collectif en partenariat avec la CAF, des réunions d'actualisation des connaissances pour les assistants maternels en partenariat avec les RAM
- **Développement d'atelier d'aide à la parentalité en territoires** : 418 ateliers variés dont ateliers massage bébés, atelier allaitement, atelier éducatif (comment poser les limites, le jeu, la découverte du livre), animation/information sur les modes d'accueil
- **Partenariat avec l'Université** : refonte des programmes de formation des internes en médecine accueillis en PMI

« Pour nous protéger des épidémies nous nous faisons vacciner »

Dans les 64 points de consultation de la Protection maternelle et infantile du Bas-Rhin, la vaccination est gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans. En 2017, 15 630 vaccinations ont ainsi été réalisées.

« *Malgré le discours ambiant anti vaccin, qui se répand comme une traînée de poudre sur les réseaux sociaux, le nombre de vaccinations ne diminue pas dans nos consultations* », se réjouit Marie-Emmanuelle S. la médecin responsable de la PMI, qui multiplie les initiatives pour faire entendre la bonne parole vaccinale : diffusion par le Département d'un carnet de vaccination de l'enfant de 0 à 14 ans qui permet de faire le point régulièrement sur le calendrier des vaccins, action auprès des travailleurs sociaux afin qu'ils sensibilisent les personnes les plus éloignées des dispositifs de soins à la question de la vaccination...

Rougeole, oreillons, rubéole : voilà trois maladies qu'on croyait éradiquées, qui pourtant réapparaissent et qui dans certains cas peuvent être fatales. C'est particulièrement vrai ici en Alsace, en raison de la proximité avec l'Allemagne et la Suisse où le discours anti-vaccin est encore plus exacerbé qu'en France. « *Pour être sûr de ne pas attraper ces maladies, il n'y a qu'une solution, rappelle le docteur Marie-Emmanuelle S., c'est la vaccination.* ». Actuellement, en France, le taux de vaccination chez les enfants de 5 ans est de 83% pour la rougeole. Pour éviter l'épidémie, il faudrait atteindre 95%.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, **11 vaccins sont désormais obligatoires** pour couvrir 11 maladies graves : diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, rougeole, oreillons, rubéole, hépatite B, infections à Haemophilus influenza, pneumocoque et méningocoque C.

Cette nouvelle réglementation concerne les modes d'accueil (crèche, assistant maternel, ...) que la PMI accompagne dans la compréhension et l'application des nouveaux textes.

Le soutien à la création de structures d'accueil de jeunes enfants

816 000 € ont été versés en 2017 par le Département pour la création de 9 projets à :

- Allenwiller
- Bischoffsheim (2 Projets)
- Brumath
- Illkirch-Graffenstaden (2 Projets)
- Lembach
- Merckwiller Pechelbronn
- Oberhausbergen

Lire aussi dans le Chapitre EMS, les articles « Crèche à Ostwald » et « De l'espace pour les jeunes à Eschau ».

Les actions, les projets et les partenariats pour les collégiens

La sensibilisation des jeunes aux questions de gestion de leur argent

Une action d'éducation financière est en cours d'expérimentation dans des collèges volontaires et des foyers de protection de l'enfance en partenariat avec l'association Finances Pédagogie : elle s'adresse à des jeunes qui sont volontaires pour y participer.

Des jeunes en service civique qui ont été formés sur tous les produits bancaires, ont préparé les supports pour leurs interventions auprès de ces jeunes ; ils en profitent pour leur faire connaître et leur expliquer le service civique.

A quoi tu joues ?

MMORPGS ? Traduction : les jeux en réseau massivement multi-joueurs ou plus simplement les jeux vidéo en réseau. Avec le soutien du Département, une conférence-spectacle animée par le conteur Matthieu E. a permis aux élèves de 5 collèges bas-rhinois (Bouxwiller, Marckolsheim, Schweighouse-sur-Moder, Strasbourg, Wingen sur Moder) d'explorer les dessous des jeux et des conduites à risque qui peuvent y être associées. Contenu scientifique, musique électronique jouée en direct : c'était ludique et éducatif. Projet vidéo au collège de Schweighouse /Moder : Lire aussi l'article dans le chapitre Territoire Nord.

Les projets de prévention jeunesse : ouvrir le dialogue

Le service départemental de la jeunesse développe des projets de prévention et accompagne les partenaires dans l'élaboration de leurs projets en direction des jeunes pour créer une dynamique de prévention. Les partenaires du service sont les établissements scolaires, les centres socioculturels, les maisons des jeunes et de la culture, les maisons d'enfants à caractère social. Les outils supports des actions sont variés : vidéos, expositions, quiz, jeux de rôle ou de plateau. Ils portent sur des thématiques relatives à la santé et à la citoyenneté. Par ailleurs, le service assure une veille sur les nouveaux besoins pour adapter les outils. Ce qui débouche parfois sur de belles collaborations, comme des vidéos sur les risques du multimédia réalisées avec des collégiens de Schweighouse-sur-Moder. Voir la vidéo « Moi, le multimédia et les autres » sur la chaîne YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=0mqKJfI1eS4&t=9s>

La politique parlons-en !

Le 18 avril 2017, en partenariat avec la fédération des Maison des Jeunes et de la Culture, 250 jeunes ont participé à un débat sur le rôle des politiques et le sens de l'engagement. Les jeunes avaient préparé des questions sur la place des jeunes en politique, les extrêmes, l'engagement... auxquelles ont répondu F. Bierry Président du Conseil Départemental et C. Trautmann, vice-présidente de l'EMS.

Les collèges en quelques chiffres

(effectifs à la rentrée 2017 ; autres données soit année scolaire 2016-2017, soit au 31 décembre 2017)

90 Collèges publics (91 en 2016 mais fusion de 2 Collèges à Bischwiller) ; 45 767 collégiens : 41 982 demi-pensionnaires ; + de 3,3 Millions repas servis dans les Restaurants scolaires en 2016;

- 677 Agents Techniques chargés de la restauration scolaire et de l'entretien et de la maintenance des locaux : espaces intérieurs (plus de 500 000 m²) et espaces extérieurs (plus d'1 Million de m²)
- Dépenses de fonctionnement des collèges (dont l'entretien des bâtiments): 14,7 Millions € ;
- Montant des dépenses d'investissement (construction, gros entretien et maintenance courante) : 17,6 Millions € ;
- Montant des dépenses d'investissement (hors construction, gros entretien et maintenance courante) : 1,2 Million € ;

12 Collèges privés ; 6 563 collégiens ;

102 Collèges publics et privés : 52 330 collégiens.

- Montant des subventions départementales de fonctionnement aux collèges privés : 3,9 Millions €.

« La jeunesse est le sourire de l'avenir devant un inconnu qui est lui-même ».

Frédéric Bierry, Président du Conseil Départemental: « J'aime beaucoup ce passage des « Misérables » de Victor Hugo qui dit que « la jeunesse est le sourire de l'avenir devant un inconnu qui est lui-même ».

« Le sens de ce Plan Actions Educatives et Collèges c'est de préparer chaque jeune Bas-Rhinois à devenir un adulte autonome, responsable et engagé. C'est de permettre à chaque jeune Bas-Rhinois de prendre confiance en lui, de construire son parcours de vie en adéquation avec ce qu'il est, avec ses rêves, avec ses talents. C'est permettre à chacun de regarder son avenir avec confiance et envie, en étant pleinement lui-même.

D'ici 2020, le Département consacrera 292 millions € pour moderniser ses collèges, les rendre plus accessibles aux collégiens en situation de handicap, réaliser la révolution numérique et pour construire des Projets Educatifs Partagés et Solidaires autour des collèges avec leur environnement. Enfin, 67 actions éducatives sont proposées à nos collégiens pour les ouvrir à la citoyenneté européenne, leur apprendre la différence, les inciter à s'engager et les préparer à leur avenir en leur apprenant par exemple à gérer un budget ou un logement.

Par l'ensemble de nos actions en faveur de la jeunesse nous voulons permettre à la génération citoyenne de demain d'émerger. Une génération engagée, sensibilisée aux enjeux environnementaux, consciente de ses responsabilités de solidarité intergénérationnelle, une génération entreprenante et audacieuse apte à s'adapter aux évolutions démocratiques et socio-économiques de son temps et donc à maîtriser pleinement son destin. Nous voulons permettre à ces jeunes qui grandissent dans une société de la défiance, de bâtir demain une société de la confiance retrouvée. Nous voulons que les jeunes Bas-Rhinois soient des Français et des Européens convaincus et épanouis qui grandissent dans un Département qui leur permet de construire et réaliser leurs projets, personnels, professionnels et citoyens ! »

Le Plan Pluriannuel Actions Educatives et Collèges (PPAEC)

Le collège ne peut à lui seul relever les défis auxquels les jeunes sont confrontés. Les questions de citoyenneté, d'insertion, d'accès à l'emploi et de place à trouver pour chacun dans la société relèvent d'une responsabilité collective. C'est pourquoi, le Département souhaite au travers du PPAEC (2017- 2020) lancé en mars 2017 :

- formaliser et mettre en cohérence l'ensemble de ses engagements en faveur de la réussite scolaire des collégiens,
- engager avec les établissements pour accompagner la réussite éducative et l'épanouissement de tous.

Ouverte sur les territoires, cette démarche mobilise des ressources provenant de différents acteurs :

- Celles de l'Etat : au titre de l'Education Nationale et au titre de ses compétences en matière de cohésion sociale ;
- Celles de la CAF au titre de son action au sein du Réseau d'appui des parents et dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma départemental d'accompagnement des parents dont le Département est également signataire ;
- Celles des Communes concernées par le périmètre du collège et qui connaissent l'environnement, agissent de multiples manières et soutiennent les associations locales ;
- Celles des communautés éducatives des collèges, des parents d'élèves, des écoles primaires, des structures socioéducatives et tout autre porteur associatif concerné ;
- Celles du Département : en sa qualité de garant de la cohésion sociale mobilisant ses politiques sociales, jeunesse, éducation, sport au titre du droit commun et du Fonds Urbain, et en qualité d'animateur du contrat départemental de développement territorial et humain.

Les Projets Educatifs Partagés et Solidaires (PEPS)

Les PEPS sont la traduction du PPAEC sur un ou plusieurs collèges ; leur but est de créer de la cohésion et de la cohérence dans l'action éducative dans les collèges et entre les collèges et leur environnement. Ils permettent de mobiliser les partenaires et de réfléchir à ce qui manque sur le territoire pour favoriser l'épanouissement des jeunes. Mutualiser les moyens permettra de faire plus. L'idée consiste à avoir une vision globale sur chaque moment de la vie du collégien, dans la sphère scolaire, extrascolaire et associative.

Les PEPS sont fondés sur 3 principes : la proximité, la co-construction et l'épanouissement des jeunes. L'intérêt du PEPS, c'est de mobiliser les acteurs autour d'une vision très pragmatique pour définir ensemble une politique prioritaire pour les jeunes. Prendre le temps d'analyser la réalité du terrain permet d'éviter les solutions toutes faites et de faire de la réussite scolaire l'affaire de tous. L'exemple le plus abouti est celui du PEPS des collèges Galilée et Maxime Alexandre à Lingolsheim .Lire l'article dans le chapitre Territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Les investissements dans les collèges publics en 2017

• Territoire de l'Eurométropole de Strasbourg

- Les études de maîtrise d'œuvre portant sur la restructuration du collège Galilée à Lingolsheim se sont poursuivies en 2017 (100 000 €).
- Les travaux d'isolation des façades des collèges de Geispolsheim (294 000 €) et d'Ostwald (125 000 €) se sont poursuivis, et ceux du collège Truffaut à Strasbourg (57 200 €) ont démarré en fin d'année 2017.

• Territoire Nord

- Les études de conception en vue de la restructuration du collège de Brumath ont démarré (200 000 €)
- L'agrandissement de la salle à manger du collège de Soultz-Sous-Forêts a été livré pour la rentrée de septembre 2017 (260 000 €).
- Dans le cadre de la fusion des deux collèges de Bischwiller des travaux d'adaptation d'urgence du patrimoine à la nouvelle configuration ont été menés à l'été 2017 (400 000 €). Ce sont notamment quatre salles de classes en locaux modulaires qui ont été installées et des travaux ont été conduits pour créer une deuxième issue dans des salles de classes qui n'en disposaient que d'une, Par ailleurs les études de programmation en vue du réaménagement global de l'établissement ont démarré fin 2017.
- Les études de programmation menées par les services ont permis de fixer le coût du programme des travaux pour le collège de Hoerdts à 6 M€ TTC.
- La consultation de maîtrise d'œuvre en vue de la restructuration partielle du collège de Reichshoffen a été lancée en 2017.

• Territoire Ouest

- Les études de maîtrise d'œuvre portant sur la restructuration de la demi-pension du collège de Bouxwiller se sont achevées en 2017 permettant le lancement de l'appel d'offres pour les travaux et l'attribution des principaux marchés de travaux. La période de préparation du chantier a débuté fin 2017 (200 000 €). Par ailleurs, des études ont été réalisées pour la création d'une chaufferie au collège de Dettwiller.

• Territoire Sud

- Au titre du programme pluriannuel de maintenance, des études ont été réalisées pour le remplacement complet du système de chauffage du collège de Gerstheim. Des études de maîtrise d'œuvre ont également été engagées pour reprendre entièrement l'isolation et l'étanchéité des bâtiments de la cité scolaire Haute Bruche à Schirmeck.
 - Les travaux d'extension et de restructuration du collège Romain Rolland à Erstein (5,3 Millions € TTC) se sont poursuivis avec la livraison de l'externat restructuré et le démarrage des travaux d'aménagement extérieurs.
 - Les travaux de restructuration du collège de Benfeld (500 000 €) achevés et livrés pour la rentrée de septembre 2016 ont été inaugurés en 2017.
- Pour améliorer les conditions d'accueil des collégiens ou adapter les collèges aux évolutions des besoins, des travaux ont été réalisés :
- La rénovation de la salle de musique du collège de Vendenheim,
 - La restructuration des salles de sciences a été réalisée aux collèges de Barr (117 400 € TTC), de Gerstheim (81 500 € TTC) ainsi que Lezay Marnésia (76 500 € TTC) et Jean Monnet (210 000 € TTC) à Strasbourg)
 - La création d'un foyer des élèves au collège Kléber à Haguenau (97 500 € TTC).
 - La construction au collège Bugatti de Molsheim d'un nouvel abri-vélos.

- La restructuration complète de l'infrastructure informatique du collège de Wasselonne (140 000 € TTC).

Sécuriser les accès et les parvis

C'est une obligation depuis les attentats et un travail de fourmi a été accompli par les techniciens de maintenance de 2e niveau. Dans le cadre du programme pluriannuel de maintenance, avec les autres agents concernés par cette mission, ils ont défini et priorisé les solutions, depuis le renforcement des clôtures jusqu'à l'installation de visiophones. Un coût important pour le Département, plus de 400 000 € TTC en 2017. Cette sécurisation concerne aussi, depuis peu, les parvis et lieux de rassemblement extérieurs. L'évaluation du risque d'attaque avec un véhicule bélier est réalisée en partenariat avec la Sécurité civile. Des investissements aussi nécessaires que conséquents concernant les 90 collèges publics du Bas-Rhin.

En 2017, les travaux de sécurisation ont concerné les collèges suivants :

- mise en place de systèmes de motorisation de portails à Chatenois, Diemeringen, Herrlisheim, Marmoutier, Mundolsheim, Freppel à Obernai et Seltz ;
- installation de visiophones au niveau des portillons d'entrée des élèves à Drulingen, Hoerd, La Broque, La Walck, Marckolsheim, Mertzwiller, Europe à Obernai, Sarre-Union, Schirmeck ;
- rehaussements de clôture à Brumath et Eschau.

Le bilinguisme

Le Département est partenaire de l'Éducation Nationale, de la Région et du Département du Haut-Rhin pour développer l'enseignement bilingue. Il y a consacré en 2017 un budget de 1 million €. En 2016-2017, dans le Bas-Rhin, près de 14 000 élèves du 1^{er} degré ont suivi un cursus à parité horaire, c'est-à-dire 12 h en français et 12 h en allemand (168 écoles). En collège, ce sont près de 3300 élèves qui ont suivi un cursus bilingue.

Le Département apporte également un soutien financier

- ✓ De 210 000 € à l'association ABCM Zweisprachigkeit dont l'offre vient compléter l'offre d'enseignement public bilingue.
- ✓ De 66 500 € à l'office pour la langue et la culture d'Alsace (OLCA).

Bilinguisme : le ciné plein la vue

C'est un événement annuel incontournable de la scène linguistique: le festival Augenblick propose, chaque année en novembre, la diffusion d'une trentaine de films germanophones dans les cinémas indépendants en Alsace. Le but : promouvoir la culture et la langue des pays voisins (Allemagne, Autriche et Suisse) à travers les yeux de leurs cinéastes. Partenaire du festival, le Département a soutenu financièrement l'édition 2017 (75 000 € prise en charge des déplacements incluse). Cette année, entraînée par l'équipe pédagogique, une soixantaine d'élèves du collège du Parc à Illkirch Graffenstaden s'est rendue au cinéma Vox à Strasbourg pour visionner un film diffusé en Allemand. « *L'équipe des professeurs est très unie pour promouvoir les langues. On a préparé cette séance en amont, et on refera des ateliers avec les élèves en classe* », expliquent Mesdames Hirlimann et Wolf, professeurs d'Allemand.

Lire 8 articles sur ces mêmes sujets dans d'autres Chapitres

- ✓ « Collèges Galilée et M Alexandre à Lingolsheim » et « Des élèves des Grandes Ecoles dans des collèges de quartiers concernés par la Politique de la Ville » dans le chapitre Territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.
- ✓ « Bouxwiller : la demi-pension se rénove » et « Ingwiller : des collégiens connectés » dans le chapitre Territoire Ouest.
- ✓ « Le soutien apporté par le Département à la révolution numérique au collège Bugatti à Molsheim » dans le Chapitre Territoire Sud.

Le respect au sens propre

Les collèges bas-rhinois, c'est 530 000 m² de locaux entretenus par les Agents

Techniques des Collèges (ATC), plus d'un million de m² de surfaces extérieures, plus de 3 millions de repas servis chaque année... Entretien, maintenance, service : autant de tâches accomplies par les agents du Département. Un guide d'intervention a été élaboré pour fixer le niveau de service attendu dans tous les établissements du Bas-Rhin et aussi les responsabilités de chacun : agents, équipes pédagogiques et élèves compris. Baptisée « *Le respect au sens propre* », l'action est complétée par une sensibilisation citoyenne des élèves au respect du travail des agents, via un film et l'intervention d'élus départementaux dans les collèges.

« Lire et faire lire », mettre la lecture au service de la réussite au collège

Cette action qui est menée par la Ligue de l'enseignement et l'Union départementale des familles et qui est soutenue par le Département (13 000 €) est conduite par des bénévoles à la retraite mais bien actifs, qui interviennent dans les établissements scolaires, notamment les collèges, et qui lisent avec les élèves pour leur transmettre le plaisir (ou le virus, c'est une question de point de vue) de la lecture.

L'idée est de donner le goût de la lecture, d'ouvrir un livre. « *Tout ne passe pas par les tablettes* », affirme P. A. Widemann. Au collège des Sources de Saverne, où il intervient, l'objectif va même un peu plus loin. Ici, son public est constitué de nouveaux arrivants qui ne maîtrisent pas encore la langue française. Ils ont entre 12 et 16 ans, c'est leur première année de scolarité au collège. « *Je lis une histoire et on discute des mots non compris* », explique ce bénévole « Lire et faire lire ». Ce n'est pas du soutien scolaire mais un partage et une découverte intergénérationnelle des livres, avec une finalité éducative. Cette action a concerné 180 collégiens dans 10 établissements.

Une semaine avec la presse à l'école

Le Département s'associe à la semaine de la presse à l'école avec une série d'événements destinés aux collégiens sur le thème : « d'où vient l'info ? ». Ces événements se déroulent chaque année en mars. Elle permet à des classes de collégiens de visionner des films ou des documentaires et de participer à des rencontres-débats et des ateliers avec des journalistes ou des caricaturistes de presse. Le Département organise les projections et les ateliers et prend en charge des frais de déplacement pour les collégiens participants. En 2017, des ateliers avec un dessinateur de presse ont été organisés à l'Hôtel du Département les 22 et 23 mars ; une rencontre sur la fabrique de l'info avec la rédaction d'ARTE journal junior a été organisée au Vaisseau et le lendemain au collège de Marckolsheim. L'opération est issue d'un partenariat entre l'Education nationale, le Club de la presse, le Département et la Région.

Un dispositif d'éducation à l'image : collèges au cinéma

Est-il encore possible d'éduquer le regard critique des adolescents face aux images quand ils ingurgitent tous les jours des heures et des heures de vidéos sur leurs écrans ? Le Département a décidé de relever le défi. Depuis 2012, en partenariat avec Alsace Cinémas et son réseau de 32 salles indépendantes, le Département emmène quelques milliers de collégiens dans les salles obscures pour leur faire découvrir les chefs d'œuvre du 7^{ème} Art. C'est l'opération Collèges au cinéma. A travers le visionnage de trois films, elle permet aux jeunes, accompagnés de leurs enseignants, de développer un regard critique face à l'image, d'acquérir une culture cinématographique.

Une programmation de films commune est définie par les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Pendant l'année 2016-2017, 5 700 élèves issus de 61 collèges du Bas-Rhin sont ainsi allés voir trois films différents : un français, un étranger et un relevant du patrimoine. A l'affiche pour les 6ème/5ème : L'île de Black Mor, Les enfants loups et Chantons sous la pluie. Pour les 4ème/3ème : Ilo Ilo, Du silence et des ombres et Vandale. Chaque séance est préparée par des enseignants spécialement formés et, lors des séances, les collégiens rencontrent des spécialistes des films proposés, voire le réalisateur lui-même. Le prix des billets d'entrée est entièrement financé par les Départements ; celui du Bas-Rhin a consacré 46 000 € à ce projet.

53 mini-entreprises ont été créées dans le Bas-Rhin

Cette action éducative soutenue par le Département permet à des collégiens, lycéens, étudiants et jeunes adultes de découvrir le monde quotidien d'une entreprise, son fonctionnement et ses métiers, ainsi que de développer et gérer un projet. Dans le Bas-Rhin, 17 collèges ont participé en 2017 aux côtés de Missions Locales et de 14 lycées.

Les opérations « vélo-sécurité » organisées dans les collèges publics

Le Département a noué un partenariat avec divers organismes pour faire évoluer les comportements des collégiens dans le domaine de la sécurité routière. Les associations CADR 67 et Vélo-Emploi assurent des interventions dans 40 collèges : contrôle technique des vélos des collégiens, la vérification des cycles étant complétée par de petites opérations urgentes effectuées le cas échéant par les techniciens de l'association. Ces actions, qui permettent chaque année de visiter une quarantaine de collèges et de contrôler plus de 3 500 vélos, sont unanimement appréciées des chefs d'établissements, des élèves et de leurs parents. Nouveauté depuis 2017 : un atelier d'autoréparation avec l'association Vélo Station a été expérimenté au collège de Hoerdt.

En 2016-2017, 1 500 collégiens ont appris les gestes qui sauvent

Dans le cadre de sa mission de diffusion et de sensibilisation à la sécurité civile et de la promotion du volontariat, en particulier en milieu scolaire, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, (SDIS autrement dit les pompiers) ont initiés aux gestes qui sauvent à 1 500 collégiens issus de classe de 4^{ème} de 12 collèges bas-rhinois : ils ont ainsi appris à alerter les secours, à se protéger, à protéger et à aider les victimes, à arrêter des hémorragies, à pratiquer la réanimation cardiaque...

Création d'une classe de Cadets de la sécurité civile à Bischwiller

Depuis septembre 2017, 14 élèves de la cité scolaire A. Maurois se retrouvent un mercredi après-midi sur deux pour suivre cette option scolaire facultative qui leur permettra d'être, à leur niveau, des citoyens acteurs du secours.

Lire aussi l'article sur le coût et le prix d'un repas dans un restaurant scolaire dans le Chapitre 1€ engagé, 1 € utile.

Accompagnement pour la lutte contre le gaspillage alimentaire

Des actions de sensibilisation sont conduites dans ce sens en direction des personnels de restauration et des collégiens en partenariat avec l'ARIENA (association d'Education à l'Environnement), le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Buisière, la Maison de la Nature et du Ried, le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement Bruche Piémont, la grange aux paysages, etc...). Une vingtaine de collèges ont ainsi été accompagnés en 2017 pour limiter les déchets alimentaires et pour mettre en place le tri à la sortie des restaurants scolaires et traiter en compostage les déchets crus issus de la restauration. Lire aussi l'article sur la lutte contre le gaspillage alimentaire dans le collège de Benfeld dans le chapitre Territoire Sud.

Le Développement Durable dans les collèges

La démarche E3D est l'engagement d'un établissement scolaire dans une démarche de développement durable sur le long terme, définie dans un projet d'établissement, et qui vise progressivement à prendre en compte les enjeux du développement durable dans les modes de fonctionnement de l'établissement (énergie consommée, restauration, eau, etc...) en lien avec les enseignements délivrés et la vie scolaire.

Les collèges labellisés Développement Durable dans le Bas-Rhin sont : Herrlisheim, Illkirch Nelson Mandela, Soultz sous Forêts, Strasbourg Stockfeld, Strasbourg Esplanade, Strasbourg Cité Internationale et Wissembourg.

Agir au cœur de vos vies

Les services au public, les services publics

Elaborer et mettre en œuvre le Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)

Depuis le 1^{er} janvier 2016, tous les Départements se sont engagés dans des démarches d'élaboration de cet outil, rendu obligatoire par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

En complément de l'accessibilité physique des équipements, pour des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, il s'agit d'également faciliter l'accès des habitants aux services

Ce schéma doit définir, pour une durée de six ans, un programme d'actions, destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité. Il doit comprendre un plan de développement de la mutualisation des services sur l'ensemble du territoire départemental.

L'enjeu est de pérenniser l'offre de services au niveau du département, permettant ainsi de favoriser l'attractivité des territoires.

Début 2017, le Département a lancé une enquête auprès des habitants : 610 bas-rhinois ont répondu.

En avril mai, des ateliers ont également été organisés au sujet :

- des nouvelles formes de mutualisation des services au public,
- de l'offre de santé et de l'adaptation du territoire à l'avancée en âge,
- du développement des solutions de mobilité pour tous,
- de l'habitat.

Le volet santé a fait l'objet d'un travail conduit avec l'Agence Régionale de Santé pour que soit renforcée l'offre de soins de proximité.

Le projet de SDAASP a été soumis aux élus départementaux en mars dernier ; le diagnostic, le schéma et le plan d'actions sont consultables et téléchargeables sur le site du CD67 (<http://www.bas-rhin.fr/territoires/schema-services>) ; des conventions sont en cours de signature avec les Intercommunalités.

Des ateliers, en lien avec les Contrats Départementaux, ont été organisés au printemps sur des thématiques (culture, mobilité,...) pour alimenter les pistes d'actions. Au printemps, la démarche s'est déployée au niveau interdépartemental avec 3 axes stratégiques posés et partagés avec le Département du Haut-Rhin.

Au final, 6 axes inter-départementaux ont été retenus :

Axe 1 : Coordonner et mutualiser l'offre de services

Axe 2 : Faciliter l'accès de tous aux services

Axe 3 : Conforter l'offre de santé

Axe 4 : Adapter les territoires à l'avancée en âge de la population

Axe 5 : Co-construire le parcours éducatif

Axe 6 : Renforcer l'attractivité des territoires

Un document avec 48 actions, une sorte de « boîte à outils » a été élaboré à destination des mairies, des Intercommunalités, des associations, des forces vives du territoire qui pourront piocher dedans selon les besoins, leurs enjeux, leurs réalités, toujours dans un esprit de co-construction, en proximité et avec les habitants.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Pour la sécurité des Bas-Rhinois en 2017

Quelques chiffres

- 4 413 Sapeurs-Pompiers professionnels et 613 Sapeurs-Pompiers volontaires
- 265 sites (centres de secours, locaux administratifs et techniques)
- 69 951 interventions soit une intervention toutes les 7 minutes et 30 secondes
- Une subvention départementale de près de 31 Millions € ce qui représente 40% du budget de fonctionnement du SDIS

Quoi de neuf en 2017 ?

- Lire aussi dans le chapitre Investir pour nos enfants l'article sur l'apprentissage par les collégiens des gestes qui sauvent et sur la création en septembre 2017 d'une classe de Cadets de la sécurité civile dans la cité scolaire A. Maurois de Bischwiller.
- Adaptation de la doctrine d'intervention en cas d'attentat, exercices préparatoires et mise en place d'un dispositif de renfort sur le site du marché de Noël de Strasbourg.
- Mise en place d'une nouvelle organisation territoriale permettant de garantir une réponse opérationnelle adaptée aux risques locaux.
- Large concertation avec les élus locaux sur la rédaction du règlement départemental de l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours.

Le SDIS est un établissement public présidé par un Conseiller Départemental : Thierry Carbiener.

Les actions pour la démocratie et la vie associative

Les Assises de l'Engagement : vers une démocratie d'implication

Soutenir le Vivre ensemble par le Faire ensemble

Considérant que le monde associatif est créateur de lien social et vecteur d'innovation, le Département a proposé en 2016 à ses partenaires de s'impliquer à ses côtés afin de faire évoluer cet accompagnement vers de nouvelles formes de collaboration. Celles-ci se sont matérialisées par le lancement des Assises de l'Engagement.

Près de 150 structures se sont impliquées depuis lors aux côtés du Département et ont participé aux groupes de travail. Leurs travaux ont permis de faire émerger des actions concrètes et de partager une vision commune de la poursuite de cette fructueuse collaboration.

La dynamique créée par les Assises de l'Engagement a fait émerger la volonté du Département d'intégrer plus fortement la vie associative au sein de son action quotidienne.

Afin que cette volonté soit lisible et qu'elle puisse s'inscrire dans le temps, le Département dispose maintenant d'une véritable politique publique sur ce sujet.

Le 14 juin 2017, un 1^{er} bilan d'étape a été présenté par le Président du Conseil Départemental aux associations, et **le 19 juin un rapport d'orientation sur les engagements du Département dans le cadre de la vie associative été adopté par le Conseil Départemental. Il comporte 3 volets:**

1 **Les principes d'actions du Département** s'organisent autour de 4 piliers, soit :

- Encourager le rôle des associations dans le vivre-ensemble
- Favoriser l'émergence de projets innovants sur des problématiques partagées
- Promouvoir et valoriser l'engagement
- Soutenir les associations afin de pérenniser leur action

2 **La création du Conseil Départemental de l'Engagement et de la Vie Associative (CODEVA)** : voir ci-dessous ;

3 **Les 1ers moyens déployés au service de la politique publique : les conseillers territoriaux à la vie associative.** Au sein des équipes d'animation du territoire, ils constituent les relais de cette nouvelle politique, notamment au moyen de la production d'un état des lieux de la vitalité de tissu associatif et du soutien à la vie associative. Etabli par territoire, il est la base sur laquelle ces 4 interlocuteurs de proximité s'appuieront pour devenir un véritable réseau d'appui et de soutien à la vie associative, favorisant le développement de projets locaux adaptés aux enjeux de chaque territoire.

Les Assises sont un projet transversal, laboratoire d'idées ; un projet qui illustre la nouvelle façon de créer des politiques publiques (co-construction/responsabilisation).

Le Conseil Départemental de l'Engagement et de la Vie Associative

Les assises de l'engagement initiées par le Président du Conseil Départemental en 2015 pour renouveler les modalités de partenariat avec le secteur associatif ont créé une

dynamique qui a fait émerger la volonté du Département d'intégrer plus fortement la vie associative au sein de son action quotidienne.

Le Conseil Départemental de l'Engagement et de la Vie Associative a ainsi vocation à pérenniser le dialogue entre le Département et ses partenaires associatifs. Le Département, par cette démarche se veut :

- accompagnateur des associations du territoire déjà existantes et de la création de nouvelles associations,
- promoteur de l'engagement dans la vie associative dans son ensemble,
- acteur de la sensibilisation à la citoyenneté sur le territoire, au travers de la journée de la citoyenneté au collège de Sarre-Union.

L'esprit de la démarche consiste à créer une dynamique d'offre et de demande de service civique et de valorisation de l'engagement.

L'action pour la jeunesse et la vie associative en quelques chiffres

- Aides départementales aux structures socio-éducatives : 1,6 Million €
- 44 actions de prévention menées avec des outils pédagogiques du Département ; 4 000 jeunes touchés par l'ensemble des actions de prévention ;
- 32 000 € : contribution départementale au Fonds d'Aide aux Jeunes

Près de 20 000 associations

Près de 20 000 associations de toutes tailles sont actives dans le Bas-Rhin. La vie associative dans le Bas-Rhin, ce sont près de 280 000 bénévoles et 29 000 salariés. Plus de 975 nouvelles associations ont été créées en 2017.

Pour que les Bas-Rhinois connaissent mieux le tissu associatif et les occasions de s'y engager, le Département a construit un site internet : www.associations67.alsace; il est consultable depuis plusieurs mois.

Les actions pour la jeunesse et la culture

41 jeunes en service civique dans les services du Département en 2017

La valorisation de l'engagement et de la citoyenneté des jeunes du Bas-Rhin est l'un des axes majeurs de la politique départementale de la jeunesse. L'accueil par le Département du Bas-Rhin en 2016 - 2017 de 41 jeunes de 18 à 25 ans dans ses services, pour des missions en lien avec la citoyenneté, l'éducation, la solidarité, l'environnement et la culture, constitue un atout pour le Département qui s'enrichit du dynamisme qu'apportent ces jeunes, ainsi que pour les jeunes eux-mêmes : le service civique leur donne la possibilité de participer à la vie de la cité, de rencontrer les milieux professionnels, de donner du sens à leur engagement, de susciter des vocations et de développer leurs compétences et expériences utiles pour leurs projets de vie, leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle.

Pour ces jeunes, le service civique est l'occasion de choisir une orientation professionnelle ou d'en changer ; c'est aussi une façon de murir et de servir l'intérêt général tout en découvrant de nouveaux horizons et en vivant des moments forts. Par exemple les 41 jeunes en service civique au Département et 23 de leurs homologues allemands se sont rencontrés à Wangenbourg pour échanger, partager et débattre sur le sens de l'engagement citoyen. Ces jeunes sont accompagnés par des agents du Département. Ils suivent également des formations en fonction de leur projet professionnel pendant leur année de service civique.

Les Contrats Locaux d'Éducation Artistique (CLEA)

Les CLEA servent à coordonner les initiatives locales en matière d'éducation artistique à destination des élèves scolarisés sur un même territoire. Les CLEA font l'objet d'une convention conclue entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Etat), le Rectorat (Etat), le Département, la ou les Communautés de Communes intéressées et une association locale coordinatrice.

Le CLEA concernant les territoires des Communautés de Communes de Sarre-Union et

de l'Alsace Bossue couvrait la période 2014-2016. Il a bénéficié d'un avenant prolongeant sa validité sur l'année 2017. Les CLEA de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin et de la Communauté de Communes de Bischwiller et Environs, ont été conclus en 2016.

Le soutien aux 10 Relais Culturels

Les Relais Culturels sont des structures d'appui au développement culturel des territoires. La mise en œuvre de leurs projets culturels a pour effet de renforcer le lien social et de favoriser l'épanouissement et une cohésion sociale accrue sur leur territoire. Lors de la saison culturelle 2016/2017, ils ont proposé près de 260 spectacles et 420 représentations et ont accueilli plus de 93 000 spectateurs. Ils ont organisé des séances de sensibilisation aux arts, des ateliers de pratique (musique, danse, théâtre, arts du cirque), des visites de théâtres, des rencontres avec les artistes,... Ils ont organisé des festivals (L'Humour des Notes, Mon Mouton est un Lion, Pisteurs d'Etoiles, L'Outre Festival, En Mai Chante...). Ils soutiennent la création locale et ont programmé, coproduit et/ou accueilli en résidence 81 compagnies alsaciennes. Le montant de la subvention départementale est resté stable à 465 760 €.

Les partenariats culturels du Département

Pour encourager l'excellence artistique, le Département soutient, dans le cadre de conventions, des structures culturelles chefs de file dans leur domaine. Celles-ci s'engagent sur des objectifs d'éducation artistique, d'aménagement culturel du territoire, d'élargissement des publics, et d'animation de réseaux.

Structures culturelles soutenues par le Département en 2017 :

- Alsace Cinémas pour un montant de 51 000 € (46 000 € pour Collège au cinéma et 75 000 € pour le festival Augenblick),
- Théâtre de la Choucrouterie : 54 000 €,
- Adiam 67 : 393 600 €,
- Agence Culturelle d'Alsace : 240 000 €,
- Théâtre Jeune Public : 55 000 €,
- Mission Voix Alsace (49 920 €) et la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace (28 800 €) qui ont fusionné en 2017 sous la dénomination Cadence,
- Festival MUSICA : 40 000 €,
- Jazzdor, labellisée Scène de musiques actuelles pour le jazz : 30 000 €,
- Pôle sud (Centre de développement chorégraphique national) : 22 000 €,
- Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines : 40 000 €.

Il faut ajouter à cette liste, les Centres de Ressources Musiques Actuelles (90 000 €) et les Relais culturels (465 000 €).

Le Département ouvre l'accès à la culture aux plus démunis

L'association Tôt ou t'Art agit pour faciliter l'accès des publics fragiles à la culture ou à une pratique culturelle, l'ensemble de ses actions constituant des leviers d'insertion. Au moyen d'un site internet interactif et d'une billetterie dématérialisée, Tôt ou T'Art anime un réseau comportant 85 structures du champ culturel, 98 opérateurs des secteurs médico sociaux et de l'insertion par l'action économique, gérant 278 structures et les partenaires sociaux des territoires, en faveur des publics en insertion. Concrètement, plus de 9 600 places ont été réservées auprès de structures culturelles, à titre gratuit ou à titre payant (3 €). Les domaines les plus sollicités sont la culture scientifique (le Vaisseau), le cinéma, la musique du monde, les musées et le théâtre. Le partenariat avec le Département s'appuie sur la Charte d'accueil des publics en insertion dans les lieux culturels du Bas-Rhin, conclue le 6 octobre 2011 entre le Département du Bas-Rhin, la Direction Régionale de l'Action Culturelle d'Alsace (Etat), l'EMS et la Ville de Strasbourg et l'association Tôt ou T'Art qui perçoit une subvention départementale de 8 500 €. Les allocataires du RSA ont la possibilité de bénéficier, en direct ou par l'intermédiaire des travailleurs sociaux qui les accompagnent, de la gratuité prévue notamment pour la visite du Château du Haut-Koenigsbourg. La valeur de l'ensemble de ces places gratuites constitue un effort complémentaire du Département.

L'Oosphère à La Coop

Riche de 20 ans d'existence, l'Oosphère, festival dédié à la musique électronique sous toutes ses formes, constitue l'un des événements incontournables des arts et cultures numériques en France. Près de 42 000 visiteurs ont été accueillis lors de l'édition 2017. Le Département est intervenu par un appui logistique et par une subvention de 8 000 €.

Le partenariat avec l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg (OPS)

Une convention entre le Département et l'OPS a été conclue en 2017 pour la période 2017-2019. Son objet est de permettre la diffusion de concerts et la mise en place d'actions de médiation autour de la musique symphonique. Les lieux de concerts sont choisis sur des critères visant à favoriser l'aménagement culturel du territoire. En 2017, les concerts ont été donnés à Truchtersheim, Obermodern - Zutzendorf, Roeschwoog, Schweighouse-sur-Moder, Souffelweyersheim et Marckolsheim.

La Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR) et son réseau

Projet de médiathèque à Sarre-Union : en 2017, la BDBR a préparé le projet d'évolution de son relais de Sarre-Union. Ce relais, qui est aussi une bibliothèque ouverte au public (comme à Villé), est installé dans un bâtiment frappé d'obsolescence. La construction d'une nouvelle médiathèque/relais BDBR est considérée une priorité nationale par le Ministère de la Culture. Un Contrat territoire de lecture a été conclu entre le Département et l'Etat en 2016, actant de la dimension sociale du relais pour la population du bassin de vie. Un nouveau bâtiment sera donc construit par le Département : il servira pour partie de relais de la BDBR pour le Territoire Ouest et pour partie de médiathèque pour l'agglomération de Sarre-Union.

Subventions pour deux bibliothèques publiques :

- **à Weyersheim :** ouverture d'une nouvelle bibliothèque dans un ancien foyer paroissial, pensée comme un équipement de centralité, au cœur du village, avec un accompagnement très complet de la BDBR. Ce projet a bénéficié, au-delà des aides à l'investissement, de l'apport de jeunes designers dans le cadre du partenariat du Département avec le Lycée Le Corbusier ;
- **à Lampertheim :** inauguré le 23 septembre 2017, cet équipement est associé désormais à l'école de musique et à une structure petite enfance. Au-delà des investissements, un accompagnement du projet très en amont et dans toutes les facettes du projet (réflexion sur les espaces, action culturelle, formation de l'équipe) a été assuré par l'équipe de la BDBR.

Au travers de ces subventions, le Département marque son attachement à l'évolution des bibliothèques publiques qui deviennent des lieux de partage et de socialisation.

Parmi les actions de la BDBR : l'exposition "Lire... l'air de rien !"

Le nez en l'air ou le nez par terre... Tout le monde lit, partout, tout le temps ! Du 7 novembre au 1er décembre, à l'Hôtel du Département, près de 330 enfants (13 classes d'écoles primaires, 2 classes de SEGPA (Sections d'enseignement général et professionnel adapté) et 150 collégiens, ont expérimenté une autre lecture du quotidien ! A la cuisine, aux toilettes, en voyage, au supermarché, chez le médecin.... tout le monde lit, partout, tout le temps ! De manière consciente ou inconsciente, la lecture fait partie de la vie de tous : textes, symboles, braille... Notre quotidien est fait de lecture, qui permet à chacun de se repérer, de choisir, de s'investir, de s'évader, de raisonner, de se projeter.

Parmi les actions de la BDBR : le Festival VOOLP

Le festival VOOLP, Vos Oreilles Ont la Parole, est installé dans le paysage culturel bas-rhinois depuis 7 ans déjà et sa renommée, au fil des ans, est devenue nationale, voire internationale.

Dorénavant porté par le Département, qui a pris le relai de l'association créatrice, et soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et par la Région, ce festival conserve le même esprit : il correspond pleinement aux objectifs du Département : faire

vivre les territoires bas-rhinois, faire de la culture un lien entre les citoyens, partager des émotions culturelles. Le programme foisonnant de VOOLP offre des moments chaleureux et d'évasion, à savourer en famille, des tout-petits aux plus âgés. VOOLP se déroule sur la 2^{ème} quinzaine du mois d'octobre, dans toute l'Alsace. Il a pour objectif la promotion du conte et des arts du récit. Il propose à un très large public des spectacles accessibles dans les bibliothèques de proximité et les petites Communes du réseau de lecture publique du Bas-Rhin. Les spectacles proposés en bibliothèque sont gratuits et font intervenir des artistes alsaciens ainsi que des artistes venus de la France entière, et parfois même de l'étranger : Belgique, Suisse, Canada... Ils présentent des contes, traditionnels ou détournés, des récits de vie, des histoires pour trembler, pour chanter, tout un programme enchanteur.

Pour l'édition 2017, qui s'est tenue du 16 octobre au 5 novembre, la plupart des spectacles étaient complets. En dehors de l'inauguration, qui a accueilli plus de 200 personnes, les spectacles les plus fréquentés ont été ceux de Souffelweyersheim et celui de Donnenheim. En moyenne, 60 spectateurs ont participé à chaque événement. La tournée dans les EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) a connu un succès notable : 72 personnes à Thal-Marmoutier, 82 à Hoerdt. 25 jeunes du quartier de la Meinau à Strasbourg, encadrés par leurs animateurs, ont assisté au spectacle à la Wantzenau.

Lire aussi l'article « Bibliothèques de l'Outre-Forêt : il y a du nouveau » dans le Chapitre sur le Territoire Nord.

Les projets muséographiques d'envergure

Le musée régional de la vie monastique à Eschau : la Commune souhaite réhabiliter son cœur historique autour de l'abbatiale Saint-Trophime, bâtiment classé et étape importante de la route romane d'Alsace et installer le musée dans l'ancien presbytère ; pour soutenir ce projet le Département a versé une subvention de 79 800 €.

Le pôle de conservation et d'étude des collections des Musées de Strasbourg : Aujourd'hui, les réserves des 11 musées de Strasbourg sont dispersées dans 21 lieux différents, dont certains ne garantissent plus les conditions élémentaires de préservation des objets. La Ville de Strasbourg a décidé d'installer dans l'ancien siège des Coopérateurs d'Alsace, le futur pôle de conservation et d'études de ses musées. Subvention départementale prévue : 1,5 Million d'€.

La mission culturelle du Parc naturel régional des Vosges du Nord : le Département du Bas-Rhin lui apporte son soutien financier de 75 000 € / an pour :

- garantir la qualité de 10 musées de ce territoire,
- favoriser l'accessibilité des lieux culturels aux personnes en situation de handicap ou empêchées, à travers l'événement « Eveil des sens »,
- encourager le développement culturel de ce territoire grâce à l'accueil de résidences d'artistes dans des lieux patrimoniaux.

Un musée pour les jeux vidéo Pixel Museum (PM) : PM est un lieu de conservation et de vie pour tout ce qui touche au jeu vidéo. C'est le premier du genre en France. L'école de programmeurs et designers de jeux Ludus Académie présente une partie des 25 000 pièces de la collection de son directeur: consoles, jeux, produits dérivés de 1989 au dernier cri de 2017. Tout au long du parcours, le visiteur peut jouer avec les consoles anciennes et aussi les nouveautés. Engagé dans le soutien à la diffusion et à la pratique des cultures émergentes et numériques, le Département accompagne le musée dans le développement de sa notoriété.

Le Mémorial Alsace-Moselle (MAM) s'ouvre à l'Europe

Après dix mois de fermeture, le Mémorial Alsace- Moselle, à Schirmeck, a ré-ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2017. Plus beau, plus interactif, il propose surtout à ses visiteurs un nouveau chapitre de l'histoire de l'Alsace et de la Moselle : l'Europe. A la fin du parcours sur l'histoire régionale entre 1870 et 1945, qui a été enrichi en supports visuels, le visiteur entre dans une ère nouvelle : celle de la construction européenne.

Celle-ci est divisée en plusieurs séquences : de la signature du Traité de Rome en 1957 jusqu'au Brexit. Et le plus intéressant est sans doute pour la fin : alors que de plus en plus de citoyens européens s'interrogent sur le fonctionnement des institutions européennes, les visiteurs ne se penchent plus seulement sur leur passé, ils sont aussi invités à regarder leur présent et à se prononcer sur leur avenir européen. Chacun s'installe dans un forum avec effet 360° et construit sa propre vision de l'avenir européen par le biais d'outils numériques. Le Département est l'un des acteurs clés qui a permis au Mémorial de voir le jour. Il est aujourd'hui un des partenaires de cet équipement éducatif et mémoriel.

Les actions des Archives Départementales

Plus de 1 800 mètres linéaires de documents sont entrés en 2017 ; il s'agit là d'un accroissement exceptionnel au regard des chiffres de l'année 2016 (plus de 250 % de hausse). Ce sont aussi bien des documents papier que des documents audiovisuels ou figurés, comme des films ou des photographies sur plaques de verre. L'action des Archives Départementales, c'est aussi la restauration. 2017 aura vu l'aboutissement de la restauration de 24 chartes antérieures à 1250 et près de 7 000 plans cadastraux du XIXe siècle ont été dépoussiérés et reconditionnés en vue de leur numérisation.

La fréquentation du site internet des Archives Départementales

Ce site demeure le site le plus fréquenté du Département, avec plus de 556 000 sessions (+ 35 % par rapport à 2016) et plus de 123 000 utilisateurs ayant consulté le site au moins une fois (+16%). 20% des visiteurs se connectent depuis l'étranger, en premier lieu des Etats-Unis (8%) et de l'Allemagne (4%).

Les lectures d'archives et les actions de médiation

Tout au long de l'année, les Archives départementales organisent des lectures-spectacles de documents d'archives afin que tout un chacun ait la possibilité de découvrir l'histoire et la vie quotidienne des générations précédentes. En 2017, ces lectures-spectacles ont eu lieu dans 8 lieux différents. Au total, ce sont 637 personnes qui y ont assisté. Les Archives départementales ont aussi participé aux Journées européennes du patrimoine le 17 septembre et au Jubilé du Cercle généalogique d'Alsace les 7 et 8 octobre. Plusieurs classes bilingues de trois lycées allemands ont été accueillies aux Archives départementales et ont travaillé sur les cartes postales, journaux et correspondances intimes de la Grande Guerre pendant deux ans. En préparation pour 2018 et en partenariat avec le Département du Haut-Rhin : une exposition d'ores et déjà labellisée par la Mission du Centenaire autour de la réintégration de l'Alsace à la France (1918-1925).

Epfig : improbable mais vraie lecture d'archives à l'Institut Médico Educatif (IME)

et à l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Dans le cadre de l'opération « 50 nuances d'archives », une lecture a eu lieu le 8 juin après-midi à Epfig sous forme de déambulation. La lecture a démarré à l'IME d'Epfig en présence d'une trentaine de jeunes de l'IME. Au début un peu redoutée par l'encadrement de cet établissement, cette lecture a été un vrai succès car elle a capté l'attention des jeunes et s'est déroulée de manière interactive avec eux. A l'issue de ce moment passé à l'IME, la lecture s'est poursuivie à l'EHPAD d'Epfig toujours en présence des jeunes de l'IME qui ont souhaité suivre la déambulation. La lecture s'est ensuite achevée sur le parvis de la mairie au moment de la fin des classes de l'école élémentaire. Ce dernier temps de lecture a rassemblé à la fois des écoliers d'Epfig, des parents d'élèves, des jeunes de l'IME et des habitants de la commune. Cette mixité de public a permis d'effacer les différences entre les jeunes. De l'avis de tous les participants, cette lecture d'archives a été un réel succès. Les encadrants de l'IME, qui avaient préparé cette lecture en amont avec les jeunes, poursuivront ce travail de manière à inscrire cette action dans une continuité pédagogique.

La protection et la valorisation du patrimoine

Le patrimoine bas-rhinois, porteur de l'identité du Bas-Rhin et de l'Alsace, contribue à son rayonnement. C'est pourquoi le Département offre un soutien financier aux porteurs de projets de restauration de monuments. Cinq projets de restauration d'envergure ont été soutenus en 2017 pour un total de 232 000 € de subventions :

- travaux de réfection de l'église de Domfessel : 78 000 €
- rénovation de l'église de Hurtigheim : 60 000 €
- consolidation et valorisation des ruines de l'abbaye de Niedermunster : 30 000 €
- rénovation de la Tour des Bouchers de Lauterbourg : 36 000 €
- restauration de l'église Saint Michel de Dieffenthal : 28 000 €

Rendre le patrimoine accessible : les 5 Centres d'Interprétation du Patrimoine (CIP) :

Un CIP est un lieu interactif, ouvert à tous, qui invite à la découverte d'un patrimoine et d'un territoire. Ludique et pédagogique, il propose de comprendre, sentir, expérimenter le patrimoine sous toutes ses formes.

La création et le fonctionnement des cinq centres d'interprétation du patrimoine (Andlau, Dehlingen, Lichtenberg, Kutzenhausen et Marmoutier) sont soutenus depuis 10 ans par le Département qui anime et coordonne ce réseau. La politique du Département en faveur des CIP permet à ces derniers de rendre le patrimoine sensoriel, interactif et manipulable par les visiteurs. Et ils continuent d'évoluer. Ils font tester leurs visites guidées et les supports de visite par des personnes en situation de handicap pour améliorer leur accessibilité. Ils innovent. La Maison rurale de l'Outre-Forêt (Kutzenhausen) a lancé par exemple un outil de visite virtuelle, le château de Lichtenberg a conçu des supports de visite adaptés pour les personnes déficientes visuelles. La Villa (Dehlingen) a obtenu le label Tourisme et Handicap en 2017.

L'inauguration du CIP de Marmoutier « Point d'Orgue »

Cinquième CIP qui vient renforcer le maillage départemental d'équipements culturels, le CIP de Marmoutier a été inauguré le 7 octobre 2017. Il propose une découverte des orgues. Si la France compte près de 7 000 orgues, l'Alsace à elle seule en possède près de 1 200 dont la quasi-totalité en état de fonctionnement. Via des outils interactifs, des manipulations et un espace qui permet d'entrer au cœur de l'instrument, Point d'Orgue rend accessibles les multiples facettes de ce patrimoine local exceptionnel : son histoire, son fonctionnement, sa musique et ses métiers. Le Département a soutenu ce projet d'investissement à hauteur de 621 000 €. et a accompagné la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier Sommerau pour améliorer le parcours de visite, développer des partenariats et concevoir l'offre pédagogique.

Les châteaux forts : un réseau de bénévoles appuyé par le Département

Grâce à la passion et à l'expertise de ses agents, le Département accompagne des associations et forme des bénévoles à la préservation du patrimoine. Il aide par exemple les associations de sauvegarde du patrimoine castral dans leurs démarches de conservation et de mise en valeur des sites. 20 000 € sont versés par an pour les aider à acheter des équipements de sécurité, des matériaux et des outils de chantier. En 15 ans, ces bénévoles bas-rhinois ont cumulé plus de 30 000 journées de travail ! Le réseau comprend aujourd'hui vingt-et-une associations et huit veilleurs indépendants. Près de 350 personnes entretiennent, réparent et font visiter les 48 ruines de châteaux forts accessibles au public. Ce réseau de bénévoles développe aujourd'hui une dimension touristique, toujours avec l'aide du Département et l'appui d'Alsace Destination Tourisme (ADT). Ces ruines sont en effet un atout car 70% des touristes choisissent l'Alsace pour son patrimoine. C'est la région d'Europe qui compte la plus grande densité de châteaux forts de montagne.

Depuis 2017, le réseau de bénévoles prend aussi racine dans le Haut-Rhin.

Le Château du Haut-Koenigsbourg

Le 19 janvier 2007, le Président du Conseil Général du Bas-Rhin recevait la clé monumentale de la grande porte du Château du Haut-Koenigsbourg des mains du ministre de la Culture. Dix ans, seize millions d'€ de travaux et plus de 5 millions de visiteurs plus tard, le château a plus que jamais sa place dans le cœur des Alsaciens en général et des agents du Département en particulier. Avec les 520.000 visiteurs reçus en 2017, dont 45% d'étrangers, il demeure dans le « top 2 » des sites touristiques alsaciens et figure dans le « top 5 » des châteaux les plus visités en France.

L'effort du Département en matière de rénovation du patrimoine, de la sécurité des biens et des personnes (lutte incendie...) et d'aménagement de nouveaux espaces d'accueil des publics (espace pédagogique / accès optimisé à toutes les formes de handicaps...) porte aujourd'hui ses fruits.

Une nouvelle dynamique générée par une offre culturelle renouvelée s'inspirant du « fantastique » : la programmation culturelle étalée sur toute l'année, notamment autour de la thématique du fantastique, les visites guidées et théâtralisées (guides costumés à la mode du XVème siècle), les ateliers enfants-familles remportent un succès croissant. Cette offre culturelle contribue à renforcer l'attractivité du Château aussi bien auprès de tous les publics locaux (fidélisation...) que des clientèles touristiques françaises et étrangères séjournant en Alsace.

De plus en plus de demandes de locations d'espaces, le plus souvent « après la fermeture du château au public » émergent. Les groupes viennent y chercher de l'émotion, de la surprise et y découvrir des lieux habituellement fermés à la visite... Une magie s'opère alors et les réceptions, les événements ainsi organisés au Château, prennent une autre dimension.

Le Vaisseau : sa fréquentation en 2017

Le Vaisseau, centre de découverte des sciences, ouvert le 22 février 2005 par le Département, a accueilli en 2017, 207 000 visiteurs contre 203 000 en 2016, soit +2 % dont 153 000 visiteurs individuels et 54 000 visiteurs venus en groupe

Au Vaisseau, l'espace Log'Hic se renouvelle et devient Log'Hic²

L'exposition Log'Hic² sensibilise, sur un mode ludique et interactif, le jeune public aux formes géométriques, au vocabulaire et aux concepts mathématiques pour lui donner le goût de l'observation, de la recherche et de l'expérimentation. Autant de facteurs de réussite pour comprendre le monde qui les entoure et appréhender au mieux leur vie future.

Les actions pour le sport

Le sport en quelques chiffres

- 53 190 licenciés de moins de 18 ans aidés ; 424 clubs et comités sportifs subventionnés; plus de 280 000 € versés au titre des aides à la Licence
- Plus de 5,2 Millions € de subventions votées pour les infrastructures sportives et équipements ; de 2011 à 2017 : 47 Millions.
- Il y a dans le Bas-Rhin 25 piscines couvertes ; 549 gymnases et salles polyvalentes: 71 terrains synthétiques et de grands jeux : 13 terrains synthétiques de taille réduite et 9 sites inscrits au PDESI (*Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux Sports de Nature*).

Développer les sports de nature

« Dans la quasi-totalité des cantons, il y a des espaces, sites ou itinéraires dédiés aux sports de nature », indique N. Marajo-Guthmuller, conseillère départementale du canton de Reichshoffen et présidente de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires.

Plus de 1 000 lieux de pratique sont recensés dans le Bas-Rhin, dans une quarantaine de disciplines, terrestres, aquatiques et aériennes. Le développement maîtrisé de ces

sports est une compétence obligatoire du Département. Il élabore un plan départemental et anime une commission qui réunit les différents acteurs. Le Département accompagne aussi les porteurs de projets et les collectivités. L'objectif est de permettre une pratique accessible et durable de ces sports, en sécurité et dans le respect du milieu naturel.

Le sport, j'adore !

Antoine H. et Maxime E. sont jeunes, sportifs et nature. La mission qu'ils effectuent depuis novembre 2017 dans les services du Département comme volontaires du service civique est de prévenir les conflits d'usage : ils sillonnent le Bas-Rhin. Le dialogue est le maître-mot. « *Notre but est de rencontrer les gens pour leur expliquer qu'on peut partager les espaces pour différentes pratiques tout en respectant la nature* », explique Antoine. « *En leur posant des questions, en discutant, on peut les conseiller et leur permettre de respecter les autres usagers et les sites.* » Maxime renchérit : « *Pour l'escalade par exemple, on va expliquer aux grimpeurs où sont les sites de nidification pour éviter qu'ils gênent les faucons pèlerins.* » Une mission légitime, dans un département qui compte plus de 700 sites recensés comme lieux de pratique de la randonnée, du cyclisme, du canoë-kayak, de l'équitation, du ski, de la montgolfière, de la voile, de la plongée, et tant d'autres.

L'attractivité au cœur du partenariat du Département avec le Racing Club de Strasbourg

Le sport constitue un véritable vecteur de brassage et de mixité sociale, d'occasions de rencontres et d'échanges. Il contribue à la transmission des valeurs. Quel que soit le niveau de compétition, la particularité du Racing-Club de Strasbourg Alsace (RCSA) a toujours été de drainer un public important de fidèles supporters originaires de tout le département et même au-delà, jusqu'à rassembler 26 000 spectateurs. De retour en Ligue 1, le Racing-club de Strasbourg Alsace contribue au rayonnement et à l'attractivité de la ville, du département et de l'Alsace. A ce titre, un travail partenarial a abouti à l'élaboration d'un programme d'actions entre le R.C.S.A et le Département dans le cadre d'une convention pluriannuelle :

- un forum emploi avec les partenaires du Racing en direction des jeunes et des allocataires du RSA ;
- l'inclusion des personnes en situation de handicap par l'organisation d'événements associant des sportifs en situation de handicap comme le club de cécifoot de Schiltigheim ;
- l'accueil au centre d'entraînement de jeunes accueillis en établissements relevant de la protection de l'enfance
- et bien sûr, des actions en direction des jeunes collégiens pratiquant le football dans le cadre de l'UNSS.

Ce partenariat a été conclu en 2017, il va se déployer lors des saisons à venir.

Ainsi, le Conseil Départemental, au titre de l'attractivité que ce club exerce en termes d'image, a décidé, le 4 décembre 2017, de soutenir le R.C.S.A. à hauteur de 900 000 € pour les trois prochaines saisons sportives :

- 200 000 € par an sous forme de subvention
- 100 000 € par an en achat de prestations de services.

Sport, esprit collectif et trophées

26 équipes sportives bas-rhinoises sont venues au Dôme de Mutzig le 16 novembre dernier pour recevoir des trophées des mains des Conseillers Départementaux de leur canton, en récompense de leurs performances la saison passée. L'événement a mobilisé une marraine et un parrain de choix : les cavaliers handisport Louise Studer et Thibault Stoclin, qui ont représenté la France aux JO de Rio.

Lire aussi l'article Le Triangle de Dachstein, la dernière-née des piscines du Bas-Rhin dans le Chapitre Territoire Sud.

1 € engagé, 1 € utile

Un budget au service des bas-rhinois et des territoires

Le Budget Départemental 2017 : 1,1 Milliard €

En 2017 encore, l'Etat a réduit de 20 millions d'€ la dotation globale de fonctionnement du Département et le budget départemental a dû absorber les conséquences financières des décisions gouvernementales, notamment en matière de ressources humaines.

Cette année encore,

- l'administration départementale a réalisé de nouvelles économies sur son fonctionnement, grâce aux efforts conjugués de chaque agent, chaque direction et mission.
- le Département dispose d'un budget important, 1,1 milliard d'€, qui lui permet d'être présent dans le quotidien des Bas-Rhinois.

Le budget 2017 respecte les objectifs fixés par l'exécutif départemental :

- 0% d'augmentation d'impôt,
- stabilisation de la dette et de l'épargne,
- maintien du niveau d'investissement à 120 millions d'€.

Surtout, le Département préserve son soutien aux associations qui sont des partenaires privilégiés qui ont déjà consenti des efforts importants les années précédentes. Plus de 200 associations sont soutenues financièrement.

Les données sur les grands équilibres budgétaires en recettes et en dépenses

Fonctionnement

- les recettes de fonctionnement sont en hausse de 1,8 %
- les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 2,0%. Il faut noter que le Département maîtrise très fortement ses dépenses en ce qui concerne les moyens généraux et en particulier celles qui sont affectées aux ressources humaines.

Grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et à la progression des recettes, le Département dispose de nouveau d'une épargne importante qu'il peut consacrer à ses dépenses d'investissement et à une baisse de sa dette.

Investissement

- C'est pourquoi, grâce également à des recettes d'investissement stables, le Département a réalisé 105 Millions € d'investissement et a réussi à se désendetter de plus de 70 Millions €, ce qui permet d'atteindre fin 2017 un stock de dette de 622 Millions €.

Les chiffres clés du Compte Administratif (CA) 2017

- 150 Millions € à assumer à la place de l'Etat : l'Etat compense moins de 55% des dépenses de solidarité nationale (RSA, protection de l'enfance, autonomie des personnes âgées et en situation de handicap)
- 105 Millions € : c'est le montant investi en 2017 par le Département
- 0 % d'augmentation d'impôts : le Bas-Rhin, 12^e Département sur 102 qui fiscalise le moins ses habitants.
- 70 Millions €: c'est le montant de la réduction de la dette en 2017

Le CA est aux collectivités locales ce que le compte d'exploitation est aux entreprises et aux associations.

Le Département du Bas-Rhin : une gestion exemplaire budgétaire

La Cour des Comptes place le Département du Bas-Rhin parmi les collectivités qui gèrent le mieux les deniers publics et exercent le mieux leurs missions.

Le rapport annuel de la Cour des Comptes paru en novembre 2017 salue les efforts de réduction des dépenses et de maîtrise du budget des collectivités territoriales, et parmi elles, l'excellence de la gestion du Département du Bas-Rhin.

Il fait partie des 3 Départements (sur 102) qui ont le plus baissé leurs charges de

gestion courante, la baisse est de 30 % ! Depuis 2015, le Bas- Rhin a réduit de 158 Millions € ses dépenses de fonctionnement et son endettement de 20 Millions €. Le Département se distingue par un désendettement plus rapide que les autres : il fait même partie du cercle restreint des 20 collectivités françaises qui ont réussi à augmenter leur épargne pour la deuxième année consécutive. L'optimisation de son action sur les territoires du Bas-Rhin est également soulignée par la Cour, qui le classe dans le top 5 national.

Des politiques efficaces

Le rapport identifie plusieurs autres politiques pour lesquelles le pilotage du Département du Bas-Rhin constitue un exemple pour tous :

- l'aide sociale à l'enfance avec le développement de nouvelles formes de placement des enfants confiés au Département,
- la politique en faveur des personnes en situation de handicap...
- la gestion de la politique de l'insertion et de l'emploi : le Département a mis en place une démarche de lutte contre les fraudes à l'allocation du RSA (Revenu de solidarité active), pour éviter que des fonds publics ne soient indûment perçus, des vérifications des conditions d'attribution du RSA sont donc effectuées auprès de bénéficiaires ; cf. ci-dessous.

Ces bons points confirment la capacité du Département à former, avec le Haut- Rhin, une start-up innovante de territoire, laboratoire de la décentralisation, avec l'ambition de faire renaître une Alsace institutionnelle.

Une bonne note

Cette gestion rigoureuse a également été récompensée fin 2017 par l'agence Standard & Poor's qui a élevé la note du Département de la catégorie A à la catégorie AA. Cela permet au Département d'emprunter à des taux plus réduits.

Economies d'énergie : le Département fait coup double

En avril puis octobre 2017, le Département a vendu des certificats économie d'énergie (CEE) pour en tout plus de 600 000 €. Ces certificats sont obtenus grâce aux travaux d'économie d'énergie réalisés sur le patrimoine départemental.

Saviez-vous que le Département vend des valeurs en bourse ? Ça lui a même rapporté près d'1,1 million € depuis 2009. C'est la responsable de la cellule énergie du Département qui troque parfois sa casquette d'ingénieure « maîtrise de l'énergie » pour celle de courtière de CEE.

Travaux immobiliers et actions dans le domaine de l'habitat Chaque année, les agents de la cellule énergie au service gestion et entretien du patrimoine immobilier (SGEPI) compilent les renseignements sur les travaux éligibles. « Cela exige d'être vigilant, explique la responsable de la cellule énergie du Département. Les critères techniques évoluent avec la réglementation. Et il faut recenser toutes les actions du Département, y compris celles menées dans le cadre des programmes "habiter mieux" et "réduire sa facture d'eau et d'énergie": conseils aux ménages en situation de précarité, fourniture de kits économie d'énergie ou financement de travaux de rénovation énergétique. »

Doublement gagnant Les clients du Département ? Les fournisseurs d'énergie, obligés par l'État de compenser l'impact de leurs activités sur l'environnement. Lorsqu'elle est contactée par un acheteur potentiel, la responsable de la cellule énergie du Département doit réagir vite et négocier le meilleur prix. « *Le Département est doublement gagnant. Cela couvre une partie des sommes investies et s'ajoute aux économies réalisées sur notre propre consommation. Les CEE valorisent aussi le travail des techniciens du service construction et du SGEPI.* »

Bonne nouvelle ! L'État augmente les quotas imposés aux fournisseurs d'énergie. Le prix du kWh s'envole. Fin 2017, le Département a vendu 58 millions de kWh pour plus de 290 000 €.

Le coût et le prix d'un repas dans un restaurant scolaire

Dans les collèges publics, les parents paient de 3,20 à 4,80 € par repas au lieu de 6,80 € (prix de revient moyen) grâce à l'aide du Département du Bas-Rhin.

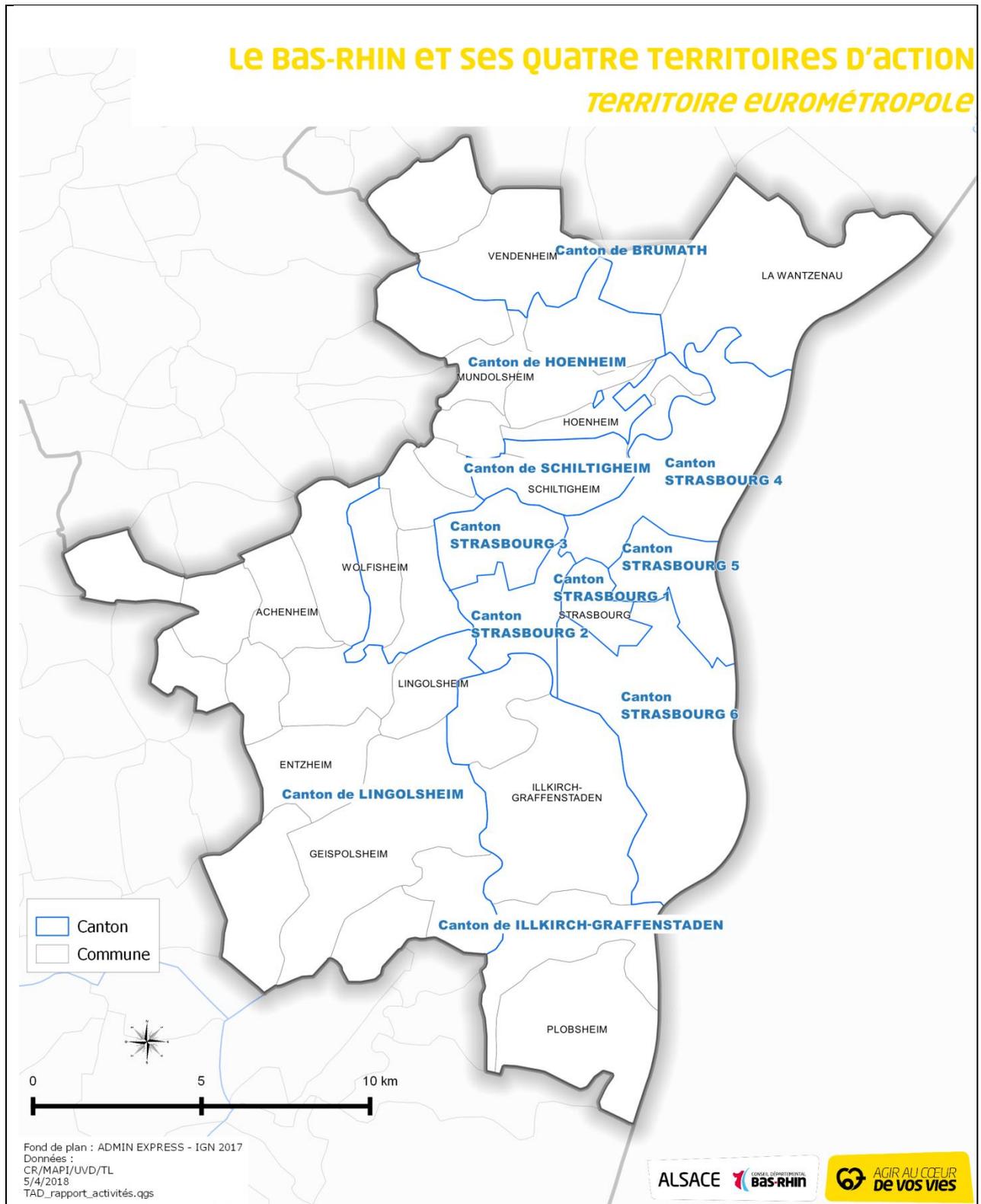
RSA : près de 5 000 contrôles réalisés en 2017 pour un juste accès aux droits

Depuis 2013, le Département a engagé une politique de contrôle du RSA afin de veiller à ce que le versement de l'allocation corresponde bien aux réalités des situations déclarées. Il s'agit de s'assurer que l'allocation bénéficie à ceux qui en ont le plus besoin. Aujourd'hui, 10 contrôleurs conduisent des investigations aux fins de vérifier les situations des bénéficiaires. Chaque situation est évaluée dans sa globalité : situation familiale, perception de ressources, activité professionnelle. En 2017, près de 5 000 contrôles ont été engagés contre 4 200 en 2016 (+16 %). Le nombre de contrôles engagés en décembre 2017 représente 123,5 % de l'objectif annuel (objectif atteint et dépassé). 3 424 contrôles ont été clôturés en 2017 contre 2 582 en 2016.

Les allocataires dont les situations s'avèrent irrégulières, doivent rembourser les dettes relatives à la régularisation de leurs dossiers. Pour certains, des poursuites administratives, financières ou pénales sont engagées.

Lire aussi l'article « Réforme de la tarification des Etablissements d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) » dans le Chapitre Accompagner chaque Bas-Rhinois.

Les actions conduites sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS)



Projets et partenariats

La démarche des contrats départementaux : le Territoire de l'EMS s'en est bien emparé

Le Département a présenté lors d'une conférence territoriale en janvier 2017 ce nouvel outil de développement et ses 3 Fonds (fonds d'attractivité et de développement, fonds de solidarité communale, fonds d'innovation) aux Communes, Intercommunalités et aux socio-professionnels. Les échanges ont permis aux acteurs du territoire euro métropolitain de définir en commun les principaux enjeux, le Département jouant son rôle de fédérateur et de facteur de synergies.

Les 7 enjeux pour le Territoire de l'EMS, présentés lors de la conférence territoriale du 4 décembre 2017, sont :

- Promouvoir Strasbourg capitale européenne (soutenir des projets qui racontent et nourrissent la culture et la citoyenneté européennes et leurs valeurs auprès des collégiens et du grand public, accueillir le Parlement Européen à l'Archipel (Quartier du Wacken proche du Parlement européen) et améliorer son accessibilité et son attractivité aéroportuaire et ferroviaire ;
- Répondre aux besoins de nature des habitants dans l'EMS (promouvoir et expérimenter des modes de déplacement doux traditionnels ou innovants pour tous, adaptés aux sites de nature et développer une promotion touristique des sports et loisirs de nature et d'éducation à la faune, à la flore et au patrimoine local) ;
- Construire l'inclusion sociétale pour et avec les plus démunis (compléter l'offre d'hébergement existante, construire un réseau partenarial pour une réponse sociale adaptée à chaque personne et circonscrire et partager la connaissance du phénomène de la grande pauvreté-précarité) ;
- Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi : exemples de la participation à l'ACOS (Autoroute de contournement ouest de Strasbourg) et du pilotage du projet de liaison avec l'aéroport d'Entzheim pour favoriser l'accessibilité de la Ville de Strasbourg et son attractivité économique ;
- Adapter le territoire à l'avancée en âge (faciliter l'activité économique et sociale des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, promouvoir des solutions innovantes au service des personnes âgées et de leurs aidants et construire des territoires bienveillants pour les séniors) ;
- Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes (déployer les Projets Educatifs Partagés et Solidaires à l'échelle des Quartiers concernés par la Politique de la Ville, améliorer l'attractivité des collèges et faciliter l'accès à toutes les formes de cultures pour tous) ;
- Améliorer l'offre de services au public (accompagner le maintien d'une offre de soins de proximité).

La mobilité et l'attractivité de la première et de la deuxième couronne constituent des éléments transversaux à tous ces enjeux.

A ce jour, plusieurs projets sont près à démarrer.

Le Département, moteur et acteur majeur de l'aménagement, de l'attractivité de la Ville et de l'EMS

Le Département est partie prenante de nombreux projets qui contribuent à l'attractivité de Strasbourg. Il soutient les investissements portuaires (accessibilité ferroviaire et routière et équipements des terminaux conteneurs de Strasbourg) à hauteur de 540 000 €. La reprise du développement de l'aéroport d'Entzheim se poursuit avec une aide départementale annuelle d'1 Million € visant à diminuer le poids des taxes que les autres aéroports concurrents n'ont pas à supporter.

C'est dans ce cadre également que se situe le cofinancement par le Département (2,25 Millions €) de la rénovation et de l'extension du Palais de justice de Strasbourg qui est maintenant aussi plus fonctionnel tout en conservant son cachet architectural.

Le Département cofinanceur de projets et de structures améliorant le cadre de vie des habitants de l'EMS

- Extension du réseau de tramway : projet financé à hauteur de 5,5 Millions € ; en 2017, plus de 187 000 € ont été versés en 2017 ;
- Les écoles de musique et de danse : plus de 750 000 € ; les équipements pour la lecture publique : plus de 200 000 € ; les équipements sportifs : la piscine de HautePierre (500 000 €), le centre sportif des Droits de l'Homme (800 000 €), le gymnase du Stockfeld (200 000 €).
- Rocade Sud : 8,245 Millions € ; la Dotations de compensation des transferts des routes à l'EMS: 3 Millions € dont 1,1 Million € pour les nouveaux projets ;
- Le Canal de la Bruche : entretien par les équipes départementales (Lire l'article spécifique ci-dessous) et 62 500 € pour une étude sur la mise en tourisme.

Le Département en charge de bien d'autres équipements et services dans l'EMS

- Le Vaisseau, qui a accueilli depuis son ouverture plus de 2,2 Millions de visiteurs ;
- Les Archives Départementales ; voir dans le chapitre Agir au cœur de nos vies
- Le Laboratoire Départemental d'Analyses
- La Maison Départementale pour les personnes en situation de Handicap (MDPH)
- Le Foyer départemental de l'enfance et le foyer Charles Frey.

Plus de 37 Millions € pour l'enseignement supérieur et la recherche

- **10 Millions €** pour le Pôle d'Administration Publique de Strasbourg et pour le Pôle de Compétence en Propriété Intellectuelle sur le site de l'Hôpital Civil. C'est un projet très attendu notamment par l'IEP de Strasbourg, à l'étroit dans ses locaux actuels. Mise en service programmée en septembre 2019 ;
- **167 000 €** pour le Centre de Recherche en Biomédecine de Strasbourg sur le site de la faculté de médecine ;
- **10 Millions €** pour l'Institut Hospitalo-Universitaire sur le site de l'hôpital Civil de Strasbourg ;
- **5 Millions € pour le projet de construction du Studium - learning center** à la place de la bibliothèque Blaise Pascal à Strasbourg ;
- **12 Millions €** pour la vie étudiante : restructuration de la cité universitaire Paul Appell ; logements étudiants et restauration universitaire en accompagnement du Pôle d'Administration Publique et du Pôle de Compétence en Propriété Intellectuelle.

Le projet de conciergerie solidaire

Ce projet est né suite à un atelier, tenu le 27 avril 2017 à l'initiative du Département, réunissant des partenaires du champ de l'autonomie et en particulier des services agissant auprès des personnes âgées, autour d'une question centrale : « Et s'il n'y avait plus d'aidants demain ? ». Cette question aborde la problématique cruciale **du maintien à domicile des séniors**. Parmi les idées débattues, a été retenue l'idée de créer une conciergerie solidaire. Cette structure proposerait des services venant s'inscrire dans la vie quotidienne des personnes âgées (proposer un panel de services particuliers de proximité ; faciliter et encourager les relations entre habitants autour d'animations de quartier en s'appuyant sur des structures socioculturelles, éducatives et commerciales ; soutenir une structure d'insertion porteuse du projet « conciergerie », en favorisant l'insertion), en plus de ceux existants déjà, services qui répondraient à des besoins non couverts actuellement (aide à domicile, soins, artisans...). Le Département et OPUS67 s'unissent pour porter ce projet.

Le jardin solidaire dans les espaces verts de la Maison du Département à Bischheim

L'action a démarré le 20 octobre 2017 : les espaces verts sont exploités à des fins de maraîchage, par un chantier d'insertion (les jardins de la montagne verte), subventionnés par le Département. **17 bénéficiaires du RSA** travaillent en contrat

aidé sur ce « chantier », en lien avec les travailleurs sociaux. L'action vise une réinsertion des travailleurs ainsi qu'une distribution des produits récoltés auprès d'associations du territoire intervenant dans la solidarité alimentaire. D'autres objectifs s'inscriront dans l'action, tels l'ouverture à du partenariat local, et/ou du bénévolat, ainsi que l'organisation d'ateliers pédagogiques de cuisine (produits biologiques).

L'activité des services sociaux et médico-sociaux de la Ville de Strasbourg exercée pour le compte du Département

- **La Ville de Strasbourg exerce pour le compte du Département et par délégation les 4 missions sociales suivantes** : l'action sociale de proximité, la PMI (Protection Maternelle et Infantile) dans les centres médico-sociaux de la Ville, l'action éducative à domicile exercée par le service de protection des mineurs de la Ville et l'animation des commissions territoriales des bénéficiaires du RSA.
- **A ce titre, le Département verse à la Ville chaque année une dotation forfaitaire qui, pour 2017, s'est élevée à 11,8 Millions €** ce qui correspond à plus de 200 postes équivalents temps plein de médecins, travailleurs sociaux et médicosociaux et personnel administratif.
- **En quelques chiffres**, l'activité déléguée à la ville de Strasbourg en 2017 :
 - ✓ 19 000 ménages rencontrés sur le territoire de la ville de Strasbourg par les travailleurs sociaux polyvalents de secteur, (+5% par rapport à 2016). Problématiques traitées : finances, logement, accès aux droits, santé et enfance.
 - ✓ Protection Maternelle infantile : 315 rendez-vous.
 - ✓ Consultations prénatales effectuées. 11 567 enfants vus en consultations médicales. Une tendance à la hausse de l'aspect vulnérabilité sur le plan médical ou psychosocial est constatée.
 - ✓ Enfance en danger : une forte hausse des demandes de placement est observée (+ 42% par rapport à 2016) avec 900 enfants bénéficiant d'une mesure de placement (compétence non déléguée à la Ville).
 - ✓ Insertion : plus de 14 000 allocataires du RSA. Diminution très significative du nombre d'allocataires liée à la politique active du Département et à la conjoncture économique plus favorable (-770 allocataires sur le territoire de la Ville) ; à noter une part très importante des contrats d'engagement relevant de l'insertion sociale.
- Lire aussi l'article « Une nouvelle Délégation des compétences sociales du Département à la Ville » dans le Chapitre « Accompagner chaque Bas-Rhinois ».

L'activité des services sociaux départementaux dans les Communes de l'EMS hors Strasbourg

- **Quelques chiffres** :
 - ✓ L'activité des centres médico-sociaux demeure marquée par les questions de précarité/gestion de la vie quotidienne avec 4 880 entretiens de travailleurs sociaux sur cette thématique.
 - ✓ Dans le domaine de l'insertion 2 000 entretiens ont été conduits auprès de personnes en mal d'insertion. Les chiffres de bénéficiaires du RSA demeurent stables (plus de 3 000 fin 2017 sur le territoire des Communes de l'EMS Nord et plus de 18 000 sur celles de l'EMS Sud). Les conseillers emploi ont réalisé 202 mises à l'emploi.
 - ✓ Dans le domaine la protection de l'enfance : 338 mineurs bénéficient d'une mesure de placement,
 - ✓ Dans le domaine de la PMI : plus de 3 800 examens réalisés auprès d'enfants, plus de 2 600 visites à domicile.
 - ✓ Problématique des ménages à droits incomplets (Lire aussi l'article sur ce public dans le Chapitre Accompagner chaque Bas-Rhinois) ; les travailleurs sociaux ont dans leur portefeuille actif 69 ménages dans cette situation ;
- **Sur l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale (UTAMS) de l'EMS Nord** :
 - ✓ Développement d'ateliers collectifs auprès d'usagers, en vue à la fois d'apporter des réponses individuelles, et de créer une dynamique inter-usagers :

- ✓ Thématique logement : 88 personnes ont fréquenté l'atelier « être locataire aujourd'hui ».
- ✓ Thématique insertion : 68 personnes ont suivi un cycle d'ateliers.
- **Sur l'UTAMS EMS Sud :**
 - ✓ Plusieurs actions (par exemple « Tricotin », « Un pas vers l'emploi ») ont été initiées par des assistantes sociales en direction notamment d'Allocataires du RSA pour les aider à s'autonomiser et à travailler sur leur projet professionnel ;
 - ✓ Aide aux aidants : réunions régulières des groupes de parole des aidants et dans le cadre du mois des aidants, organisation d'une conférence sur la maladie de Parkinson et d'une rencontre de présentation de l'accueil de jour de Lingolsheim.
 - ✓ Suite à la fin de de l'activité du CLIC de Lingolsheim, prise en charge des personnes âgées et personnes en situation de handicap par l'UTAMS.

Lire aussi l'article « Concrétisation en 2017 des Contrats Locaux de Santé conclus par le Département » dans le chapitre Accompagner les Bas-Rhinois et l'article « Un projet santé très innovant » dans le Chapitre Territoire Ouest.

Une crèche à Ostwald : le Département aux côtés des familles

La nouvelle crèche des Rives du Bohrie à Ostwald pourra accueillir **60 enfants**. 30 places sont utilisées pour le moment dans une phase de montée en puissance progressive : un éco-quartier est en passe de sortir de terre dans le voisinage. Le Département a cofinancé ce projet via une subvention de 280 000 €. « *Le bien-être des enfants est assuré, dans un cadre de verdure et en ayant utilisé des matériaux respectueux de l'environnement* », indique A. Alfano, Conseillère Départementale.

Les Collèges Galilée et M Alexandre de Lingolsheim

A la rentrée 2015, des questions se sont posées sur la solidité du collège Galilée, ce qui a conduit à l'installation de bâtiments provisoires. Le Département avait étudié plusieurs solutions dont la fusion des 2 collèges de Lingolsheim. Finalement, le **choix s'est porté sur la reconstruction du collège Galilée (8 Millions €)**.

Par ailleurs la question de l'évitement du collège Galilée qui accueille les jeunes du quartier concerné par la Politique de la Ville de Lingolsheim, se pose ; le levier de la carte scolaire n'est pas suffisant, il a été décidé de travailler sur l'attractivité de chaque collège qui repose d'abord et avant tout sur l'accompagnement de chaque collégien et de sa famille. Pour ce faire, dans le contexte de la reconstruction du collège Galilée, le Département a proposé à l'automne 2017 **l'élaboration d'un projet éducatif partagé et solidaire (PEPS) commun aux 2 collèges** ; ce PEPS qui est en cours d'élaboration s'inscrit dans la démarche des contrats départementaux, **fédérateurs d'acteurs et d'énergies, en faisant appel à toute la communauté éducative locale prise au sens le plus large**.

Ainsi, le PEPS a pour objectifs, outre d'accompagner la réussite éducative et l'épanouissement de tous, d'ouvrir les collèges aux acteurs de la cité, aux parents, au service de l'éducation des jeunes, collégiens ou non.

Un **état des lieux partagé** avec l'ensemble des partenaires du projet a été établi, concernant les actions déjà en place à destination des jeunes.

A partir de cet état des lieux, les **objectifs suivants ont été retenus conjointement** :

- Promouvoir la réussite scolaire des élèves
- Faire des jeunes des acteurs du territoire et les citoyens de demain
- Susciter l'envie de travailler ensemble avec les partenaires et mettre le jeune et sa famille au cœur de la démarche.

Cette démarche impose aux acteurs impliqués d'agir ensemble. La coopération des acteurs renforce leurs complémentarités. Le plan d'actions vaudra engagement des différents partenaires. Ainsi par exemple un poste d'adulte relais a d'ores et déjà été créé pour les 2 collèges et le Centre Socioculturel « L'Albatros », des stagiaires de l'Ecole Polytechnique apportent leur contribution, et un travail est en cours avec

l'Association « L'outil en main » afin de créer une antenne pour les collégiens du territoire et leur faire découvrir les métiers manuels et patrimoniaux.

A Ostwald, le collège fait peau neuve

Le **collège M. Schongauer** accueille 487 élèves dans des conditions qui ne sont pas satisfaisantes : défauts d'étanchéité thermique des parois extérieures notamment. Par ailleurs, le Département a souhaité engager une transformation esthétique de ce collège grâce à la restructuration des extérieurs du bâtiment. Aussi, ont été décidés, la pose d'une isolation extérieure et d'un bardage ; Les vitrages isolés apporteront un confort thermique et un gain énergétique mesurable à partir des prochaines factures d'énergie. Les travaux ont débuté fin août 2016 en site occupé, avec une livraison prévue en mars 2018. Le budget de l'opération, qui est intégralement supporté par le Département, s'élève à 664 000€ TTC. « *En refaisant l'isolation, c'est aussi l'esthétique du collège qui fait peau neuve, avec une nouvelle image de l'établissement* », précise A. Alfano Conseillère Départementale du canton d'Illkirch Graffenstaden.

De l'espace pour les jeunes à Eschau

La commune avait déjà son accueil périscolaire, son association de jeunes, il manquait cependant encore un programme d'activités structuré tout au long de l'année. Le projet a été inscrit dans le contrat de territoire conclu entre l'Eurométropole de Strasbourg et le Département, avec un engagement de soutien financier de la part de ce dernier. Il s'agissait de transformer un ancien logement de fonction du centre culturel et sportif en espace jeunes avec des salles d'activités. Un partenariat avec la Fédération des MJC du Bas-Rhin a été conclu, pour l'animer. Une offre d'activités éducatives et ludiques, l'organisation de fêtes, de concerts, de rencontres intergénérationnelles est ainsi prévue pour les 12-17 ans. « ***C'était le maillon manquant dans la chaîne intergénérationnelle à Eschau : avoir un lieu pour les ados*** », indique Y. Sublon, Conseiller Départemental du canton d'Illkirch Graffenstaden.

L'action départementale pour le canal de la Bruche

Pour protéger l'ensemble des territoires traversés dont celui de l'EMS des risques liés aux crues (inondations), aux **tempêtes** (chutes d'arbres), le Département assure la surveillance du canal, des ouvrages hydrauliques et du domaine dans son ensemble avec du personnel d'astreinte 24h/24 et 7j/7. **Ces agents s'occupent également de sécuriser la circulation et de l'entretien de l'itinéraire cyclable qui connaît un grand succès (promeneurs, cyclistes, cyclotouristes,..)**. Durant l'année 2017, des réunions associant les élus départementaux, communaux, intercommunaux se sont tenues afin de partager et avancer sur les projets de valorisation. Ainsi est lancée depuis décembre 2017 une démarche de valorisation touristique à partir de l'élaboration d'un diagnostic en cours de réalisation par les services du Département du Bas-Rhin.

L'année 2017 a aussi été celle :

- de la réalisation de l'étude phytosanitaire et paysagère sur l'ensemble du parc arboré
- de la réalisation de l'étude du potentiel hydro-électrique du canal
- de la plantation d'arbres suite à des abattages sécuritaires
- de la mise en place de bancs en bois réalisés par une structure d'insertion et posés par les services du Département.

62.500 € ont été dépensés par ailleurs pour l'entretien et la maintenance de la voie d'eau, de l'ouvrage et des équipements de surveillance.

Encourager tous les talents dans les Quartiers concernés par la Politique de la Ville (QPV)

Le Département du Bas-Rhin participe activement à la Politique de la Ville, pour **assurer l'égalité entre les territoires, réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, améliorer les conditions de vie de leurs habitants**. Il est partenaire et financeur du Contrat de ville de l'agglomération strasbourgeoise qui concerne **13 quartiers prioritaires sur Strasbourg et 5 sur la**

1^{ère} couronne suivants :

Ville de Strasbourg : Neuhof-Meinau, Elsau, Murhof, Molkenbronn, Laiterie, Kœnigshoffen Est, Hohberg, HautePierre, Cronembourg, Cité de l'Ill, Cité Spach, Port du Rhin, Ampère

Villes de Bischheim et Schiltigheim : Quartiers Ouest ("Ecrivains"), Guirbaden, Quartier du Marais

Ville d'Ilkirch Graffenstaden : Libermann

Ville de Lingolsheim : Europe Hirondelles

Pour faciliter les démarches des porteurs de projets, renforcer les relations et pour les rendre plus simples et plus lisibles, les types d'actions que le Département soutient sont clairement énoncées dans un référentiel qui fixe **10 priorités :**

- La pratique sportive
- L'engagement
- L'accompagnement à la scolarité et la prévention du décrochage scolaire
- L'attractivité et la valorisation des établissements scolaires
- L'accompagnement des parents
- L'apprentissage et la maîtrise de la langue française
- Les parcours vers l'emploi
- L'orientation et la formation
- La création d'entreprises et leur pérennisation
- L'accès aux équipements et aux projets culturels

Le Département a renforcé en 2017 son soutien spécifique aux porteurs de projets associatifs et aux collèges qui, au cœur des QPV de Strasbourg, construisent au quotidien, une cohésion sociale autour des jeunes et de leurs familles. Le fond urbain réservé à ces porteurs de projets, s'est élevé, en 2017, à 240 000 €.

Les nouvelles orientations politiques adoptées par l'Assemblée Départementale le 8 décembre 2016 insistent sur la mise en commun des moyens de tous les partenaires de la politique de la Ville **pour combattre l'échec et le décrochage scolaires, le désengagement parental, la promotion de l'engagement citoyen des jeunes et la participation parentale, la découverte des métiers, la réussite scolaire et l'attractivité des collèges, l'épanouissement des jeunes via l'accès à la culture, aux sports**

Des élèves de Grandes Ecoles en stage dans des collèges de quartiers concernés par la Politique de la Ville

Depuis 2 ans un partenariat entre 5 collèges de quartiers concernés par la Politique de la ville, le Département, l'Education Nationale et **l'Ecole Polytechnique** permet d'accueillir en stage 6 élèves de cette Ecole dans les collèges de HautePierre, de Lingolsheim, de Bischheim et de Schiltigheim. Ces stagiaires en lien avec les enseignants et les associations qui réalisent du soutien scolaire, encadrent des collégiens dans le cadre de l'aide aux devoirs, ils leur donnent des cours de français langue étrangère ; ils préviennent le décrochage et stimulent l'ambition des collégiens.

Témoignages d'élèves de l'école Polytechnique à la fin de leur stage :

- *Pour la première fois, j'ai pris conscience de la vie telle qu'elle est, et j'ai été utile : j'en suis sorti grandi !* Adrien,
- *Quand on arrive sur le terrain, on se prend une claque, dans un univers inconnu Mais nous avons chacun appris des autres ;* Jean-Baptiste,

Témoignage d'un collégien

- *Ils nous mettent sur la bonne voie, c'est une chance !*

Ce partenariat est un modèle pour en développer d'autres. Par exemple :

- Des **étudiants de l'ENA et de l'Institut National des Etudes Territoriales** passent depuis 2 ans, 1 demi-journée par semaine pendant 6 mois dans les Unités Territoriales d'Action Médico-Sociale de l'EMS ;
- **L'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg** des étudiants encadrent des collégiens de Réseaux d'Education Prioritaire pour mener un projet sur le thème de l'Europe ; un moyen pour les uns et les autres de s'ouvrir de nouveaux horizons ;

- **4 élèves journalistes de l'école de journalisme de Strasbourg** qui sont logés dans les collèges S. Germain (Cronembourg) et François Truffaut (Hautepierre), travaillent avec les élèves, leurs parents, les professeurs et les acteurs des quartiers sur la représentation « image » de leurs collègues.

Le Département aux côtés des associations strasbourgeoises

Cette manifestation annuelle qui a eu lieu les **23 et 24 septembre 2017**, regroupe près de 300 associations et 100 animations. Plus de 20 000 visiteurs ont été comptabilisés. Au-delà de sa participation financière, le Département était présent au travers de ses élus et de plusieurs agents, afin de :

- Promouvoir sa politique de la vie associative co-construite dans le cadre des Assises de l'engagement ;
- Accueillir et orienter les bénéficiaires du RSA mobilisés dans l'engagement bénévole (dispositif insertion sociale « C'est des volontaires 67 »).

Les élus et agents du Département ont été proactifs lors de cet évènement, en allant vers les associations et en se déployant sur l'ensemble de la journée.

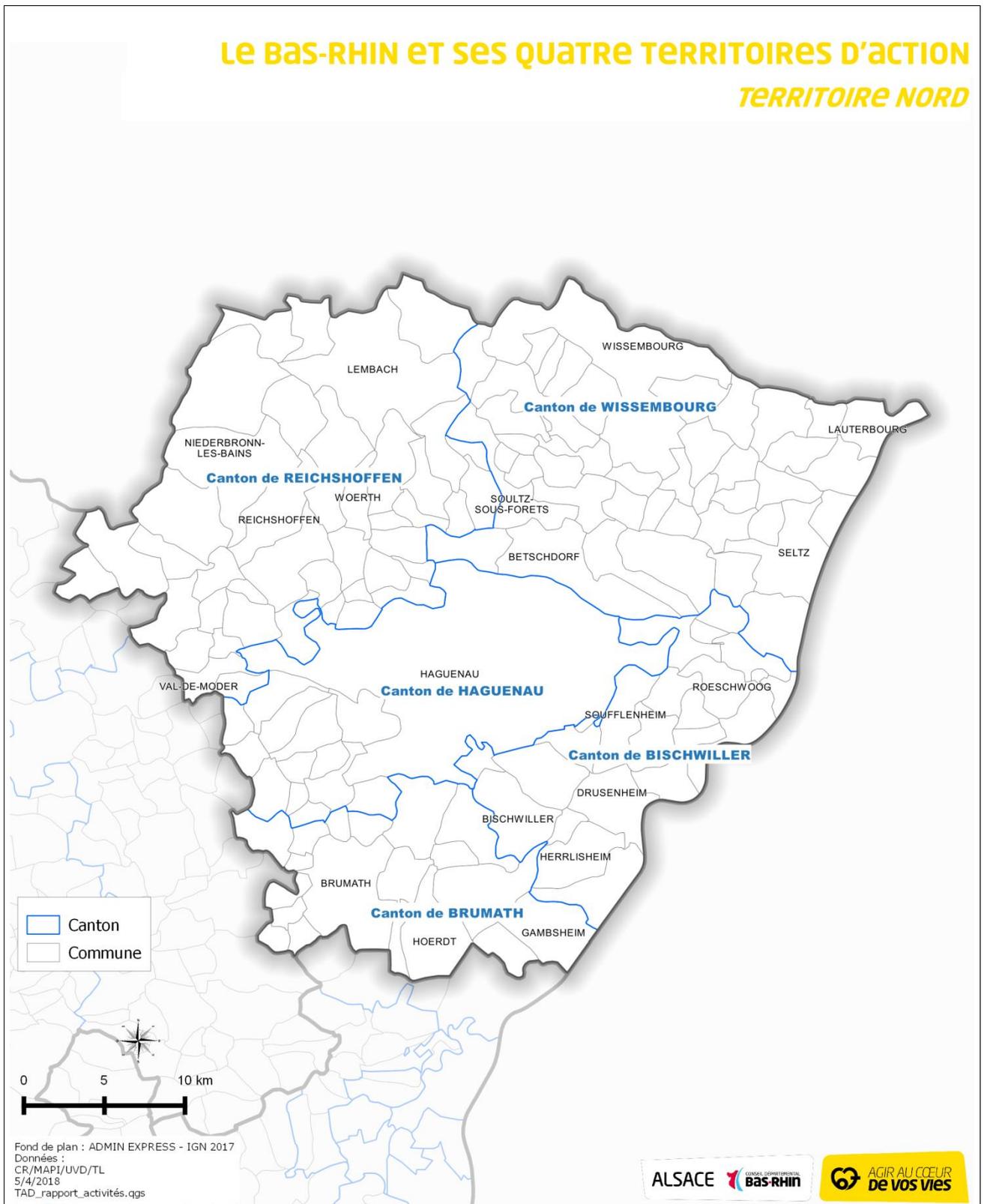
Les séniors ont leur résidence à Eschau

La commune a répondu à l'appel à projets du Département pour réaliser une résidence séniors. **23 personnes âgées habitent désormais dans la résidence Dinah Faust, au cœur de la vie de la commune**, à proximité des équipements culturels et sportifs et des commerces. Les logements qui sont non-médicalisés, sont installés mais de plain-pied, adaptés à la perte d'autonomie ou de mobilité. Un accompagnement collectif et individualisé a été mis en place avec la présence 24h/24 d'une personne en mesure d'aider des résidents. La volonté des porteurs de projets, la Commune d'Eschau, la coopérative Habitat de l'Ill, la Mutualité sociale agricole et l'association MSA services Alsace- est de permettre aux séniors de bénéficier de logements accessibles à loyer modéré dans un cadre de vie de qualité. Contrat rempli, avec la participation du Département, pour un montant de 75 000 €. « *La résidence a trouvé sa place dans la commune et le territoire et les objectifs sont atteints : accompagner les résidents dans leur autonomie* », explique Yves Sublon, Conseiller Départemental.

Les actions conduites sur le territoire Nord

Le BAS-RHIN ET SES QUATRE TERRITOIRES D'ACTION

TERRITOIRE NORD



Projets et partenariats

Le Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire Nord

Construire des territoires porteurs de leur propre développement

Le Président du Conseil Départemental a présenté lors d'une Conférence territoriale en janvier 2017 à Betschdorf ce nouvel outil de développement et ses 4 Fonds (Fonds d'attractivité et de développement, Fonds d'innovation, Fonds de Solidarité Communale, Fonds d'urgence) aux Communes, Intercommunalités et socio-professionnels qui ont apprécié la priorité donnée à la proximité.

Le travail s'est poursuivi en mai sous formes d'ateliers rassemblant plus de 140 élus et acteurs locaux, qui ont échangé autour de thématiques d'actualité : accessibilité des services au public, besoins de la petite enfance ou des jeunes, offre culturelle, adaptation des territoires au vieillissement de la population, offre en habitat, attractivité des villes et des bourgs centres...

Amorce de pistes d'actions et de projets et mise en relations des partenaires, ces travaux ont permis d'alimenter la construction du Contrat Départemental du Territoire Nord qui a été adopté en plénière du 11 décembre 2017.

Les 3 enjeux spécifiques pour le Territoire Nord sont :

- **Accompagner l'industrie de demain ;**
- **Développer le thermalisme et le tourisme ;**
- **Faire de la culture un réel levier d'attractivité.**

L'étape qui commence maintenant consiste à co-construire avec nos partenaires, les projets d'attractivité qui répondent aux enjeux du Contrat Départemental du Territoire.

Le port à conteneurs de Lauterbourg version R3flex

R3flex, avec 3 R pour Rhin, Route et Rail : c'est le nom commercial que prend dorénavant le port de Lauterbourg depuis l'inauguration de son terminal à conteneurs, le 14 novembre 2017. Partie la plus visible, le **portique de 437 tonnes** cofinancé par le Département à hauteur de 400 000 €, permet à ce site logistique de compléter l'offre multimodale du Port autonome de Strasbourg, dont il fait partie. Idéalement situé sur le Rhin, 2 bateaux peuvent simultanément y être chargés et déchargés ; **ce site est raccordé aux axes routiers et à la voie ferrée.** Ajoutons que via la Plateforme Départementale d'Aménagement, 15 ha de terrains sont également disponibles pour l'installation d'entreprises qui peuvent s'y installer et s'y développer ; de plus il y a une possibilité d'extension de 25 ha supplémentaires de cette zone : une rareté au bord du fleuve. Et avec la réalisation d'un pont roulant en 2018, R3flex gagnera encore en attractivité.

Le Département participe financièrement à la création de cette plateforme par une subvention de 4 Millions € et une avance remboursable de 3 Millions €.

La géothermie profonde pour redonner de l'attractivité au territoire de Wissembourg

On trouve dans le sous-sol des environs de Wissembourg de l'eau à 150°C voire plus. C'est un atout considérable pour le Bas-Rhin et pour le Territoire Nord car c'est une source d'énergie renouvelable. Actuellement, 2 centrales sont opérationnelles : celle de Soultz-sous-Forêts et celle de Rittershoffen et Electricité de Strasbourg dispose de 2 nouveaux permis de forage sur les secteurs de Wissembourg et de Lauterbourg. Le démarrage de la centrale de Wissembourg pourrait être effectif en 2020. Le Département en lien avec les Communautés de Communes du Pays de Wissembourg, de la Plaine du Rhin et de l'Outre-Forêt, la Ville de Wissembourg, l'Etat, la Région, les Chambres consulaires, le Port autonome de Strasbourg, Electricité de Strasbourg, se lancent dans une démarche de soutien au développement local par la valorisation de l'énergie géothermique : il s'agit d'une part de repérer des activités nouvelles prêtes à s'implanter dans ce secteur : pour cela une mission de prospection a été confiée à un cabinet spécialisé qui est soutenu techniquement par l'Agence d'Attractivité de l'Alsace et l'ADIRA ; plusieurs filières peuvent être intéressées : chimie, agroalimentaire, culture

sous serre, insectes, algues, matériaux de construction, plasturgie, sidérurgie.

Les actuelles centrales de géothermie profonde de Soultz-sous-Forêts et Rittershoffen, évitent l'émission de près de 40 000 tonnes de Co2 par an.

Thermalisme, tourisme médical, tourisme adapté : des projets partenariaux

A l'occasion de sa visite du canton de Reichshoffen en février 2017, le Président du Conseil Départemental a rappelé que le tourisme de santé, et notamment le thermalisme constituaient une priorité départementale. Les deux seules stations thermales du Département et de l'Alsace sont localisées sur ce canton, à Niederbronn-les-Bains et Morsbronn-les-Bains.

A l'initiative des Conseillers Départementaux du canton, une rencontre a été organisée en juillet 2017, avec l'ensemble des partenaires : l'UGECAM (un opérateur de santé privé à but non lucratif) et VALVITAL (une société anonyme gérant les établissements thermaux à Niederbronn-les-Bains et Morsbronn-les-Bains), les Communes de Niederbronn-les-Bains et de Morsbronn-les-Bains et les Communautés de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et de Sauer-Pechelbronn. Les établissements thermaux gérés par l'UGECAM et Valvital vont évoluer dans les prochaines années avec la nécessité de mettre aux normes des équipements, mais aussi de prendre en compte les nouvelles attentes de la clientèle. Pour le Département, il est essentiel d'accompagner les porteurs de projets dans leur démarche.

La reconversion de la base aérienne de Drachenbronn

La décision du ministère de la Défense de restructurer la Base Aérienne 901 de Drachenbronn a entraîné une réduction importante des effectifs dès l'été 2015 avec à terme la suppression de 571 emplois. Pour compenser les impacts économiques et démographiques de cette décision, un dispositif d'accompagnement a été mis en place sous forme de Contrat de Redynamisation de Site de la Défense, sur un périmètre comprenant 19 Communes les plus directement concernées. Ce contrat a été conclu le 29 novembre 2016 pour la période 2017-2020 entre plusieurs partenaires, dont le Département.

L'objectif de ce contrat est de recréer un volume d'activités comparable à celui supprimé par la mesure de restructuration, en s'appuyant sur un programme d'actions selon 4 axes de redynamisation :

1. le développement touristique ;
2. la dynamisation du tissu des TPE-PME ;
3. le soutien aux équipements publics ;
4. la coordination, le suivi et la mise en œuvre du projet.

Ce programme d'actions représente un investissement estimé à 9,1 Millions € HT, financé par les acteurs publics (Etat et collectivités locales) ainsi que par des investisseurs privés pour plus de 2 Millions € HT.

Au titre de ses compétences en matière de promotion des solidarités et de la cohésion territoriale d'une part, de la culture, du sport et du tourisme d'autre part, le Département du Bas-Rhin soutient activement cette démarche de revitalisation du territoire par un engagement financier de 500 000 € en faveur de différents projets (exemple: renforcement des itinéraires cyclables et pédestres, de sentiers thématiques et de sites d'accueil du public, accompagnement de la création d'un site structurant de loisirs nature ludique et innovant, réhabilitation de la piscine de Drachenbronn...).

L'ingénierie des services départementaux a également été mobilisée pour l'élaboration de ce contrat en complément de celles d'Alsace Destination Tourisme (ADT), de l'Agence de Développement de l'Alsace (ADIRA) et de l'Agence d'Attractivité de l'Alsace (AAA) et continue à être mobilisée pour le soutien à la bonne réalisation des projets inscrits dans le programme d'actions.

En 2017, les services départementaux ont accompagné la Communauté de Communes dans ses démarches pour la création d'une Zone de Restructuration de la Défense, qui permet la mise en place de mesures d'exonérations fiscales et sociales pendant 5 ans d'une part (le Conseil Départemental a délibéré en ce sens le 23 octobre 2017), et dans la mise en œuvre opérationnelle d'un projet de sphère ludique répondant à l'enjeu de

développement touristique.

Le rapprochement entre des Offices du Tourisme des cantons de Reichshoffen et de Wissembourg

Une démarche de rapprochement des Offices du Tourisme (OT) sur les cantons de Reichshoffen et de Wissembourg a été initiée par les Conseillers Départementaux en mai 2016. Les Communautés de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, de Sauer-Pechelbronn, du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt ont adhéré à la démarche. Face aux différentes propositions élaborées par les services du Département et d'Alsace Destination Tourisme (ADT), les offices du tourisme ont souhaité **lancer une étude d'image sur leur territoire**. Fin 2017, les 4 Communautés de Communes se sont mises d'accord pour **recruter un chargé de mission**, qui aura pour objectif de travailler :

- au regroupement des 4 OT en un office de tourisme intercommunautaire à l'horizon de fin 2018 ;
- à l'élaboration d'une stratégie de développement touristique, en collaboration avec le Département, le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

Les aires de bivouac

Du côté allemand (Pfälzerwald), se sont développées des aires de bivouac en pleine forêt, à proximité des sentiers de randonnée. En 2017, l'association touristique transfrontalière Vis-à-Vis a sollicité le Département, l'ADT et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN) pour étudier la possibilité de développer de telles aires du côté français, dans l'objectif de développer l'itinérance de manière transfrontalière.

Des rencontres ont été organisées sur site, en Allemagne afin que les partenaires allemands puissent expliquer la manière dont ils ont procédé pour organiser et développer ces aires de bivouac. Le PNRVN, très intéressé par ce projet, s'est positionné comme porteur du projet. L'ambition est **de proposer une offre touristique innovante, qui réponde à un besoin non couvert et qui permettra de renforcer la notoriété des Vosges et de l'Alsace du Nord, comme destination de randonnée**. Le projet proposé par le PNRVN prévoit le développement de 6 aires de bivouac sur le périmètre du PNRVN.

Les potiers d'Alsace

Lors de la visite du canton de Bischwiller en mai 2017, le Président du Conseil Départemental a rencontré une délégation de potiers de Soufflenheim et de Betschdorf qui lui ont fait part de leur besoin de redynamiser et de pérenniser leur activité. Il ne reste que 3 potiers sur Betschdorf et 14 à Soufflenheim. Les potiers ont notamment évoqué la problématique de la concurrence des produits asiatiques. Suite à cette rencontre, le Président Bierry a demandé à 2 Conseillers Départementaux de piloter une démarche pour accompagner les potiers.

Les services d'Alsace Destination Tourisme (ADT) et du Département ont accompagné les élus afin de rencontrer individuellement chacun des potiers. Ces visites ont permis de disposer d'un état des lieux de la situation de chacun des potiers ainsi que de l'activité et du métier dans son ensemble. A l'issue de ces rencontres, les conseillers départementaux ont rencontré les Maires des Communes de Betschdorf et de Soufflenheim ainsi que les présidents des Communautés de Communes du Pays Rhénan et de l'Outre-Forêt pour échanger sur un projet de plan d'actions élaboré par les services. Celui-ci a ensuite été présenté aux potiers et aux présidents des offices du tourisme concernés, fin janvier 2018. L'objectif du Département est de mettre en place, avec les potiers, des actions pour les aider à pérenniser leur savoir-faire et à redynamiser leur activité.

Réfection des ponts de Gamsheim : à la recherche de la meilleure solution

En 2017, préparation d'un projet routier important qui sera réalisé en 2018

De nombreux échanges en 2017 ont préparé l'interruption de la circulation sur le pont de la RD2 à Gamsheim pendant 3 mois, pendant l'été 2018. Une réunion publique a

été organisée pour restituer les résultats de l'enquête concernant les besoins des frontaliers qui empruntent habituellement ce pont afin de se rendre en Allemagne, et essayer de répondre au mieux à leurs préoccupations. Cet ouvrage d'art est utilisé par 13 500 véhicules par jour, c'est une connexion importante entre la France et l'Allemagne, notamment sur le plan économique.

L'usure prématurée d'une partie du pont n'était pas prévue. Elle a été découverte au niveau des écluses lors de la préparation du projet de passerelle cyclable transfrontalière, le long du pont. L'Etat, propriétaire des infrastructures, et le Département, gestionnaire de la RD2 qui passe sur le pont et qui va réaliser les travaux par délégation de l'Etat, n'ont pas d'autre choix que d'envisager la démolition et la reconstruction des parties endommagées. Laisser le pont dépérir conduirait à sa fermeture totale pour cause de dangerosité d'ici quelques années.

L'impossibilité d'utiliser le pont est estimée à 12 semaines (elle est prévue entre juin et août 2018) même si pour réduire la durée du chantier, l'entreprise qui les réalisera travaillera jour et nuit, 7j/7. Tout a été fait pour minimiser au maximum les inconvénients de ces travaux et pour que chacun soit informé au mieux.

C'est pour cela que les **différents acteurs concernés – collectivités publiques françaises et allemandes, élus locaux, commerçants, représentants des transporteurs et des autres acteurs économiques, Voies Navigables de France – ont travaillé ensemble sous l'égide d'un Comité de Pilotage piloté par plusieurs Conseillers Départementaux**. Il a été décidé de réaliser en même temps des travaux sur les ponts d'accès à l'usine hydroélectrique et sur l'Ill et de refaire la couche de roulement sur la RD2 jusqu'à l'A35, pour éviter de nouveaux travaux avec de nouvelles perturbations du trafic d'ici quelques années. Pendant les travaux, les frontaliers pourront emprunter la passerelle de chantier, à pied, éventuellement avec leur vélo.

Le bac de Drusenheim est aussi une alternative et verra ses horaires de fonctionnement élargis.

Fête du vélo et 1 000^{ème} km d'itinéraire cyclable

Le 19 juillet a été inauguré le 1 000^{ème} km d'itinéraire cyclable dans le Bas-Rhin, à l'occasion de la **mise en service du tronçon Sessenheim-Auenheim, maillon de la liaison Strasbourg-Lauterbourg du plan vélo 2020**.

Ce fut également l'occasion d'inaugurer la reconstruction du pont du Kreuzrhein sur la RD429 et de célébrer le 40^{ème} anniversaire du bac Drusus. En parallèle aux cérémonies officielles se tenait une fête du vélo transfrontalière, organisée par les services du Département avec l'appui des services de la ville de Drusenheim, de la Gemeinde de Rheinmunster, de PAMINA et de l'association transfrontalière Rheinpark. Dans le cadre de cette fête du vélo, 4 circuits ont été proposés aux familles et sportifs. **680 participants** se sont vu remettre un sac comprenant des cartes des itinéraires cyclables et un « road-book » bilingue, dans lequel ils ont trouvé les différents circuits ainsi que des questions auxquelles ils devaient répondre au fur et à mesure du parcours.

Haguenau : une deuxième vie pour l'ancien collège Foch

Suite aux travaux de restructuration du collège Foch à Haguenau, certains bâtiments de l'ancien collège sont inoccupés depuis 2014. Le Département a décidé de réhabiliter cet édifice patrimonial pour y implanter :

- le siège de la Délégation Territoire Nord,
- les services sociaux (Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale, Service de Protection de l'Enfance, accompagnement des personnes âgées et des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer).
- L'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique

Ces services sont actuellement repartis sur 3 sites à Haguenau. Le coût de l'aménagement de ce bâtiment est estimé à 4,85 Millions € TTC. En 2017, la décision a été prise, les travaux commenceront fin 2018 pour une livraison début 2020.

En parallèle, la création d'une « Maison des aînés » est envisagée par le Département sur le même site.

La valorisation de l'espace naturel sensible de la Grossmatt à Leutenheim

Cet espace d'une superficie de 92 ha, propriété du Département, a fait l'objet d'une étude de mise en valeur touristique ; cette étude propose la réalisation d'un sentier de découverte avec différents aménagements pour faciliter l'accès et la sensibilisation du public. Le coût du projet est chiffré en première estimation à 500 000 €.

Les 20 ans de la Maison de la nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord

Sorties, stages, ateliers, conférences... les espaces naturels sensibles sont toujours au cœur de l'action de la Maison de la nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du nord à Münchhausen qui a fêté ses 20 ans d'existence en 2017. Ces actions sont menées par des animateurs nature professionnels et des guides nature bénévoles pour tous publics. La Maison, labellisée "Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE)", intervient auprès du grand public et des publics scolaires.

Des projets transversaux sont aussi menés. Le CINE a répondu à l'appel à projets du Département pour sensibiliser les collégiens au gaspillage alimentaire. Ce programme « Mangeons sain » est mis en place dans 3 collèges (Soultz-sous-Forêts, Herrlisheim, Hoerd), en associant les personnels du Département dans les collèges et des enseignants. La subvention départementale à cette association s'est élevée à 54 000 € en 2017. Lire aussi l'article sur ce sujet dans le Chapitre « Investissons pour nos enfants ».

Innover pour prévenir les chutes des personnes âgées

Sur le territoire Nord a été retenu le projet d'une startup strasbourgeoise LOMDESS qui a proposé à destination des aidants un logiciel sur la prévention des chutes. Cet outil énumère les facteurs de chute et donne des conseils très pratiques aux personnes âgées et aux aidants. Pour participer à la conception du logiciel, des partenaires et des usagers du territoire Nord ont été sollicités pour en tester l'ergonomie.

Woerth : inauguration de la résidence seniors Le Dom'aîne, 22 septembre 2017

Cet établissement a été construit par la Communauté de Communes de Sauer Pechelbronn qui l'a loué pour 50 ans à OPUS 67. Ce bailleur social du Département en assure donc la gestion : **19 logements sociaux accessibles, domotisés et adaptés à des locataires seniors autonomes à revenus modestes, situés dans 2 bâtiments en centre-ville de Woerth.** Une association sous-loue ces logements sociaux aux futurs résidents seniors et coordonne l'accompagnement individuel et collectif en lien avec la Commune de Woerth et les associations locales.

Le Département a contribué de façon importante au financement de ce projet : 1,15 Million € ce qui représente 31 % du coût total (3,7 Millions €). Cette résidence est l'une des 3 qui ont été réalisées dans le cadre d'un appel à projets que le Département avait lancé pour faire face au vieillissement de la population. Une mission d'animation spécifique est confiée par le Département au Cep-Cicat, organisme spécialisé dans la domotique, pour diffuser les bonnes pratiques en matière d'usage de la domotique par les résidents et évaluer la pertinence des solutions techniques proposées.

Le Département investit pour les seniors à Bischwiller

Dans le cadre du programme de modernisation du centre hospitalier départemental de Bischwiller, un **établissement d'hébergement pour seniors de 76 lits, baptisé Les Roseaux, a été inauguré.** Sur les 9,9 Millions € du coût du projet, le Département a contribué pour plus de 2 Millions €. C'est l'exemple type de l'action du Département pour les personnes âgées : proposer des lieux de vie adaptés à la situation de chacun. C'est un établissement structurant pour le territoire, avec des annexes à Herrlisheim et Soufflenheim qui constituent des services de proximité portés par le Département. En plus de soutenir leur création, le Département essaie aussi de peser au niveau national pour améliorer les conditions dans lesquelles fonctionne ce type d'établissements.

L'atelier Enfance Famille Jeunesse

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'actions enfance jeunesse famille 2018 - 2023, le Département a réuni un grand nombre de ses partenaires le 14 novembre 2017 à la maison des services de Bischwiller. La matinée de travail s'est organisée en 4 ateliers :

1. Accompagnement à la parentalité pour tous les parents ;
2. Une offre d'accompagnement en milieu ouvert adaptée à chaque situation ;
3. Le parcours de l'enfant accompagné et accueilli par le service départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ;
4. Prévention, sensibilisation, éducation à la santé et à la citoyenneté.

Les échanges riches et constructifs ont permis de dégager un certain nombre de **pistes d'actions** :

- créer un lieu de rencontre, lieu ressource itinérant comprenant une équipe pluridisciplinaire identifiée par les parents et les partenaires ;
- développer des mesures renforcées pour éviter le placement des enfants,
- recourir plus régulièrement à la médiation familiale ;
- conforter et améliorer les instances de coordination et de concertation pour les enfants accueillis et accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Des services sociaux engagés dans plusieurs démarches de Développement Social Local

- **Créagir** : groupe partenarial qui se réunit régulièrement depuis de nombreuses années sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn et qui a permis de créer l'épicerie sociale « la Fraternelle » de Gundershoffen ainsi que des logements d'insertion et des vergers solidaires.
- **Le Pacte Social Local** sur l'ancien périmètre des Communautés de Communes de Brumath et de la Basse-Zorn travaille depuis 2013 avec les élus du Département et les partenaires concernés pour répondre aux besoins des habitants. Ainsi une épicerie sociale gérée par Caritas vient d'ouvrir à Brumath. Un travail de mise en réseau afin de favoriser l'insertion professionnelle des allocataires du RSA et des demandeurs d'emploi est également en cours avec les Services d'insertion par l'activité économique et les entreprises du territoire.
- **Le groupe partenarial de Kaltenhouse** : travail en réseau avec la commune, les associations, Electricité de Strasbourg etc. afin de sortir les familles tsiganes de la précarité et permettre leur autonomie.

Les fruits de la solidarité :

Des vergers aux arbres chargés de fruits... et qui finissent par pourrir faute d'être cueillis...mais heureusement, il y a les Vergers solidaires d'Alsace.

Ce sont des projets dans lesquels le Département est engagé, aux côtés d'épiceries sociales, de Communes, Communautés de Communes et d'associations notamment d'insertion. Il s'agit de récupérer les fruits avant qu'ils ne dépérissent grâce à des cueillettes solidaires. La récolte est ensuite répartie entre des associations d'aide alimentaire et les cueilleurs. En même temps, le public est sensibilisé à la richesse et la fragilité du patrimoine des vergers traditionnels, dont l'impact est autant paysager qu'écologique.

A l'origine du lancement de ces initiatives locales (avec le financement de replantations et d'actions de sensibilisation...), le Département continue d'animer le réseau "Vergers Solidaires d'Alsace" réunissant les professionnels en charge des actions locales afin notamment de valoriser et de diffuser leurs bonnes pratiques respectives. Il poursuit également son soutien financier aux épiceries sociales impliquées dans la sensibilisation des publics en difficultés financières, à la consommation des fruits bruts ou préparés.

La Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains organise ainsi une cueillette de pommes au profit de la Banque Alimentaire depuis 10 ans. Autre exemple : la Communauté de Communes de la région de Haguenau a démarré l'an dernier avec une cueillette dont 50% de la récolte ont été offerts à l'épicerie sociale de Haguenau La Bou' sol'.

L'agrandissement de la cantine de Soultz-sous-Forêts

Les demi-pensionnaires du collège de Soultz-sous-Forêts n'ont plus d'excuses pour arriver en retard à leur premier cours de l'après-midi : avec l'augmentation du nombre de places de 30% au restaurant scolaire, ils ont tous maintenant le temps de déjeuner tout en étant à l'heure. Le Département a investi 360 000 € pour construire cette extension de 118m² de la salle à manger du restaurant et à cela s'ajoutent les 15 418€ nécessaires au renouvellement du mobilier. Ce projet a été réalisé dans le cadre du plan actions éducatives et collèges 2017- 2020 du Département.

Collège de Schweighouse : moteur, action, ça tourne

Le Département en collaboration avec les écoles et la Commune de Schweighouse-sur-Moder, ainsi que le collège du Bois Fleuri, avait organisé en 2015 une semaine intitulée « moins d'écran j'suis gagnant ». Cette initiative s'était inscrite dans le cadre des actions de prévention engagées par le Département sur les dangers du numérique et sur les risques liés à l'utilisation trop intense d'Internet et des réseaux sociaux. Les acteurs impliqués dans cette démarche ont souhaité poursuivre cette réflexion par la **production de plusieurs petits films de prévention aux risques liés aux réseaux sociaux et aux jeux vidéo (harcèlement, diffamation,...)**. Ces films ont été réunis dans un DVD qui servira de support aux animatrices de prévention du service de la jeunesse du Département en appui aux actions engagées sur l'ensemble du Bas-Rhin par les partenaires associatifs et institutionnels du Département (collèges, centres socio-culturels, collectivités,...). Ainsi, les collégiens bas-rhinois pourront s'approprier, de manière très pédagogique, cette information de prévention. Les films réalisés : La Youtubeuse au sujet du cyber-harcèlement ; Game Over au sujet des jeux vidéo ; Challenge-toi et Attention à ton image ! au sujet du droit à l'image.

Ça bouge dans le territoire Nord

- 2 concerts de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg :
 - à **Roeschwoog** le 20 septembre 2017 : la salle était presque pleine, avec plus de 450 spectateurs. Les actions de médiation menées en amont par une musicienne de l'OPS ainsi que les ateliers proposés par la médiathèque, avaient porté leurs fruits, puisque la jeunesse était présente.
 - à **Schweighouse** le 23 septembre 2017 : plus de 650 spectateurs, un beau succès également.
- Concert de la Capella Sacra le 17 novembre 2017 à **Wissembourg**, Abbaye St Pierre et Paul : un peu plus de 70 personnes présentes. Certaines personnes du groupe crocultur' de l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale de Wissembourg sont venues au concert, accompagnées par l'assistance sociale qui anime ce groupe.
- Spectacle Bardaf (nom de la compagnie théâtrale): dans le cadre de la bourse à la création, les lauréats de 2016 ont tourné en territoire : le spectacle « les yeux plus gros que le ventre » a été accueilli à **Soufflenheim**. Dans le cadre de ce projet, un partenariat s'est développé entre le collège Albert Camus de Soufflenheim et les résidents de l'EHPAD du Bois Fleuri de Soufflenheim. Des actions intergénérationnelles ont été mises en place. L'ensemble des classes de 6^{ème} ainsi que des résidents de l'EHPAD ont participé à la représentation.
- Les lectures d'archives : le fil rouge de 2017 était la Révolution. Deux lectures ont été organisées en territoire, en plus des lectures qui ont eu lieu dans le cadre de l'inauguration du musée de la bataille du 6 août 1870 à **Woerth** (voir ci-dessous):
 - à **Cleebourg**, dans le cadre de la fête des vendanges le 17 septembre
 - à **Lauterbourg**, en partenariat avec l'association « sur les sentiers du théâtre ». Dans le cadre de cette lecture, l'association a développé des actions de médiation avec une classe de 4^{ème} du collège de Seltz et le conseil municipal des jeunes de Lauterbourg. La comédienne de la compagnie « Le Talon Rouge » est intervenue afin de sensibiliser les élèves aux archives et à la lecture de textes d'archives. Cela a permis d'intégrer certains élèves dans la lecture spectacle qui a été organisée en soirée et qui a accueilli plus de 70 personnes.

Les petits déjeuners de la culture

A l'issue de la tenue des ateliers thématiques de mai 2017, et face à la demande des partenaires culturels, il a été décidé de mettre en place des rencontres informelles sous forme de petits déjeuners de la culture ; ils sont organisés sous l'égide de la Vice-Présidente du Conseil Départemental et animés par la référente culture et tourisme du Territoire. La première rencontre en septembre 2017 a été l'occasion de présenter l'idée aux partenaires et de voir si cela peut répondre à leurs besoins. La formule proposée semble séduire les partenaires culturels du territoire. La suite en 2018.

La valorisation des événements culturels via le marketing territorial

Suite aux ateliers du mois de mai 2017 ainsi qu'à la rencontre organisée en territoire dans le cadre de la stratégie d'innovation et de développement touristique, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail sur le marketing territorial afin de développer la mise en tourisme des événements culturels. En octobre 2017, une première rencontre, a été organisée afin de rassembler les acteurs culturels et touristiques et définir les axes à travailler pour développer davantage les liens entre les acteurs. Lors de cette rencontre, les acteurs de la culture et du tourisme ont identifié 4 besoins :

- L'accessibilité des événements culturels
- Le besoin de professionnaliser la communication
- Le besoin d'un calendrier qui reprendrait les principales manifestations du territoire
- Le besoin de mieux connaître les publics.

Bibliothèques de l'Outre-Forêt : il y a du nouveau

En 2017, les services du Département ont accompagné la Communauté de Communes de l'Outre Forêt dans son **projet de mise en réseau des bibliothèques**. Ce territoire compte en effet 1 médiathèque, 3 bibliothèques et 7 points lecture.

Aujourd'hui, l'ensemble des bibliothèques est informatisé (subventions dans le cadre du contrat de territoire), tous leurs responsables ne sont toutefois pas encore suffisamment formés à l'utilisation des ordinateurs. **La Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR), a proposé différentes formations aux bénévoles en fonction de leurs besoins**. La Communauté de Communes a établi une feuille de route avec 3 axes de travail :

1. donner une identité commune au réseau (charte de communication), construire une programmation d'animations culturelles communes et partagée entre les bibliothèques ;
2. formation des bénévoles à l'utilisation de l'outil informatique : intervention possible de la BDBR ;
3. à long terme, mutualisation des fonds ce qui nécessiterait davantage de moyens.

Un musée en ordre de bataille

Le 2 avril 2017 a été inauguré le **musée de la bataille du 6 août 1870 à Woerth**. Le musée avait fermé pendant 3 ans pour travaux. Pour la muséographie et les collections, le musée a profité de l'expertise de la conservation des musées du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, que le Département finance. Celui-ci a également participé aux travaux de restructuration du musée à hauteur de 45 000€.

Dans le cadre de l'inauguration du Musée et en partenariat avec les Archives Départementales, plusieurs lectures d'archives ont été programmées au courant de la journée. Un fonds spécifique sur la bataille de 1870 a été constitué pour l'occasion.

Les actions conduites sur le territoire Ouest

Le BAS-RHIN ET SES QUATRE TERRITOIRES D'ACTION TERRITOIRE OUEST



Projets et partenariats

Le Département : fédérateur des acteurs et des énergies sur le territoire Ouest

Le Département par sa proximité territoriale (élus et administration), par sa culture du projet, par son ingénierie directe ou indirecte (équipes techniques, Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP), Etablissement Public Foncier Local (EPFL), l'Agence de développement d'Alsace (ADIRA), Agence Destination Tourisme (ADT), Société Immobilière du Bas-Rhin (SIBAR), Office public de l'habitat (OPUS), Association Départementale d'Information et Actions Musicales du Bas-Rhin (ADIAM), etc.), par son rôle et ses compétences, joue un rôle d'ensemblier, de fédérateur sur les projets à enjeux et sur les projets stratégiques dans les territoires.

2017 s'est ouverte sur une modification de la carte institutionnelle du territoire, avec la fusion de Communautés de Communes, passant de 9 à 6, avec la fusion des 2 Schémas de cohérence territoriale (SCOT) présents et en fin d'année la création de 2 Pôles d'Equilibre Territorial et Rural (PETR). C'est dans ce cadre qu'a eu lieu le lancement du nouveau dispositif du Contrat départemental, démarche partenariale privilégiant la coopération et renforçant le rôle de développeur du Département sur son territoire.

Le Département :

- ✓ **travaille sur les enjeux sociétaux tels que la place des aînés, la dépendance et le handicap, l'accompagnement des 15-25 ans,**
- ✓ **partage les projets de développement en territoire,**
- ✓ **s'implique sur les projets de dynamique des centre-bourgs.**

Le territoire s'est bien emparé de la démarche des Contrats Départementaux

Le Département a présenté, lors d'une conférence territoriale organisée en janvier 2017, ce nouvel outil de développement et ses 4 Fonds (Fonds d'attractivité et de développement Fonds de Solidarité Communal, Fonds d'innovation territoriale et le Fonds d'urgence) aux Communes, aux Intercommunalités et aux socio-professionnels qui ont apprécié la priorité à la proximité. Les échanges ont permis aux acteurs du Territoire Ouest de définir en commun les principaux enjeux.

Les 6 enjeux spécifiques pour le Territoire Ouest sont :

- 1 le développement des activités de pleine nature,
- 2 l'attractivité chez les 15-25 ans et jeunes couples,
- 3 le renforcement de la proximité et la cohérence entre les sites culturels (enjeux très locaux),
- 4 l'adaptation du territoire à l'avancée en âge,
- 5 le maintien et la pérennisation de l'offre de services au public,
- 6 et l'aménagement de territoires connectés et attractifs à énergie positive et le développement d'emplois (enjeux plus départementaux).

La mobilité et l'attractivité sont des objectifs transversaux à tous ces enjeux qui doivent être partout présents.

Lors de la Conférence territoriale de novembre 2017, le Président du Conseil Départemental est revenu valider et confirmer ses engagements sur les enjeux précités.

A ce jour, plusieurs projets démarrent dans leur co-construction :

- le développement de l'offre de service à la petite enfance sur les territoires des Communauté de Communes de Kochersberg et de Saverne,
- le sport de nature à Wangenbourg,
- le maillage et le développement des pistes cyclables autour de Saverne, Wasselonne, Truchtersheim et Hochfelden,
- le projet éducatif partagé et solidaire de Sarre-Union,
- la centralité et l'attractivité de Sarre-Union et de Saverne,
- l'adaptation du territoire à l'avancée en âge sur l'ensemble du territoire,
- le programme zéro chômage chez les allocataires du RSA de moins de 30 ans à Saverne,
- et 3 dossiers d'amélioration d'équipements sportifs : Saverne, Truchtersheim et Dettwiller.

L'action « zéro chômage pour 100 allocataires du RSA de moins de 30 ans »

L'ambition de l'action est :

- l'accès à la qualification et l'emploi pour les 100 jeunes allocataires du RSA habitant le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Saverne,
- la modélisation des pratiques et dispositifs de l'ensemble des partenaires de l'emploi pour améliorer l'accompagnement de tous les jeunes de moins de 30 ans vers la qualification et l'emploi.

C'est un projet de territoire s'appuyant sur une collaboration étroite entre les différents partenaires locaux de l'emploi et de la formation professionnelle.

Une gestion collégiale du parcours d'accès à la qualification et à l'emploi des 100 jeunes est organisée au travers d'un suivi mensuel avec la Région, Pôle Emploi, la Mission Locale, Entraide Emploi, le Service Social de la Ville de Saverne, la Communauté de Communes et le Département.

Sur les 100 jeunes, certains sont plus structurés socialement et déjà prêts à bénéficier d'actions existantes plus intensives (plein temps de formation ou d'emploi). Ils seront directement priorités dans les actions existantes par Pôle emploi et la Mission Locale. L'objectif partenarial est de supprimer au maximum les temps d'attente entre les étapes des parcours d'insertion. Un suivi intensif sur 36 mois, quel que soit le statut du jeune (demandeur d'emploi bénéficiaire du RSA, stagiaire de la formation professionnelle, salarié) est programmé ainsi qu'une validation progressive des acquis de l'expérience. La Communauté de Communes du Pays de Saverne a voté le 7 décembre 2017 une participation financière annuelle de 28 000 € pour cofinancer ce projet en 2018.

- à animer la mise en œuvre opérationnelle de l'action et à coordonner le partenariat et animer la cellule de suivi des situations ;
- à identifier la « cohorte » de jeunes et la tenir à jour en vue de leur orientation vers les différents leviers mobilisables ;
- à veiller à la coordination avec le dispositif du RSA (respect des droits et devoirs) ;
- à évaluer le parcours de chaque jeune et à valider son degré autonomie et ses acquis.
- et à juger de la pertinence des moyens mobilisés pour l'action et de l'évolution des pratiques de coopération institutionnelle.

Un projet de santé très innovant

Le programme Territoire d'Innovation de Grande Ambition (TIGA) a été lancé par l'Etat pour créer des complémentarités et des partenariats entre des grandes villes et des territoires ruraux fondés sur la complémentarité et le partenariat entre le monde urbain et le monde rural. Parmi les 12 territoires sélectionnés, il y a le binôme Agglomération strasbourgeoise – Territoire Ouest du Bas-Rhin (notamment le secteur de Saverne) qui vont coopérer sur le thème de la santé

Quatre filières sont considérées comme prioritaires :

- l'insuffisance cardiaque,
- les maladies de l'appareil digestif,
- le diabète,
- et les actions pour l'autonomie des personnes âgées ; dans la mesure où le Département du Bas-Rhin fait référence dans le domaine de l'accompagnement au vieillissement, son appui est particulièrement le bienvenu pour les actions à engager dans cette filière.

Les projets routiers

En 2017 le Département a continué à travailler sur les 2 grands projets d'infrastructure routière que sont la liaison A4/Lorentzen et la liaison Saverne/Bouxwiller (RD133/RD14). Pour cette dernière les travaux de construction des ouvrages d'art ont été terminés.

Un des principaux chantiers de 2017 a consisté à sécuriser la RD1004 (qui va de Saverne à Strasbourg) à la hauteur de Marmoutier par la construction d'un giratoire (sud) au carrefour avec les RD 229 et 68. Cette opération s'achèvera en 2018 par la

réalisation du dernier giratoire (centre) devant l'entreprise Diebolt au carrefour avec la RD259 et la rue de Saverne et d'une voie latérale à la RD1004 destinée aux agriculteurs.

Le Projet Educatif Partagé et Solidaire de Sarre-Union

Selon les chiffres publiés par l'INSEE le 1er janvier 2017, il y aurait un ralentissement de la croissance démographique en Alsace Bossue (-1,2% par rapport la population de 2009). Le territoire est également concerné par un vieillissement de la population. Il y a un réel enjeu à ce que le territoire reste attractif pour les catégories les plus jeunes de la population, et notamment pour les 15-25 ans.

Pour maintenir et développer son attractivité notamment auprès des jeunes, le territoire peut se reposer sur l'existence d'un « mini campus » à Sarre-Union, regroupant sur un même espace fonctionnel le lycée, le collège, l'école, le Centre Socio-Culturel (CSC), le relais de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR) et la salle polyvalente de la Corderie.

4 piliers au sein du « campus » de Sarre-Union soutiennent ainsi son rayonnement sur le territoire de la Communauté de Communes d'Alsace Bossue :

1. le CSC qui propose une offre aux publics familiaux et scolaires de tous âges sur l'ensemble du territoire, et autour duquel gravite le tissu associatif local,
2. le collège dont le secteur de recrutement dépasse la Ville de Sarre-Union,
3. le lycée, qui est le seul du territoire,
4. le relais de la BDBR.

Dans la perspective de soutenir ces efforts et d'accompagner le rayonnement du territoire de Sarre-Union, le Département s'engage aux côtés de la communauté éducative dans le cadre d'un Projet Educatif Partagé et Solidaire (PEPS).

Le Département porte une politique ambitieuse dépassant ses compétences en matière d'immobilier et de carte scolaire. En effet, il a adopté en 2017 une stratégie appelée le « collège de demain » qui porte tant sur la politique éducative en faveur des collégiens que sur la qualité du cadre éducatif. Le PEPS en est l'une des illustrations. Il s'agit d'une démarche globale coordonnée et multi partenariale pilotée par les Conseillers Départementaux. Elle mobilise la communauté éducative locale pour produire des actions concrètes à partir de constats partagés.

Ce travail se traduira par un plan d'actions éducatives partagé par l'ensemble des partenaires mobilisés, comme c'est par exemple le cas pour la « journée citoyenne ». Il s'agit d'une journée banalisée, sur le temps scolaire, dédiée à la réalisation d'actions d'intérêt collectif et qui repose sur une démarche participative en mobilisant l'ensemble des collégiens depuis le choix des actions jusqu'à leur réalisation.

Bouxwiller : rénovation de la restauration scolaire

Les travaux de la restructuration lourde du restaurant scolaire du collège Bastberg de Bouxwiller ont débuté en janvier 2018 après une année d'études de conception menées en 2017. Cette restauration héberge également les demi-pensionnaires du Lycée Adrien Zeller. La livraison est prévue à la rentrée scolaire 2018. Bientôt les collégiens et les lycéens seront accueillis dans un cadre tout neuf et le personnel de restauration pourra travailler dans des conditions idéales. Entre temps et pendant la période de travaux, afin de ne pas priver les scolaires de restauration, il a fallu faire preuve d'ingéniosité, de pragmatisme et de partenariat. Ainsi, grâce à la mise à disposition par la municipalité de la salle socioculturelle de Bouxwiller pour le service de restauration, une livraison des repas au travers d'une télérestauration du lycée Jean Monnet de Strasbourg, la continuité de la restauration est garantie et les scolaires ont pu poursuivre leurs études en toute sérénité. Le budget travaux s'élève à 1,257 M€ HT soit un coût total d'opération de 2,0 M€ TTC pris en charge par le Département avec une participation financière du Conseil Régional Grand Est à hauteur de 740 833 € HT.

Ingwiller : des collégiens connectés

Le premier collège en France à être passé au 100 % numérique

Finis les livres scolaires : au collège Olympe de Gouges d'Ingwiller, à part le travail, tout est « virtuel ». Même le carnet de correspondance est sur écran.

La mutation a eu lieu à la rentrée 2016 et, selon la principale: « *Le projet paraissait ambitieux, tout le monde y a pourtant trouvé son compte : les enseignants pour qui cela a souvent constitué un appel d'air, les collégiens, dont on a éveillé la curiosité et le sens critique.* »

À son arrivée dans l'établissement il y a 4 ans, la Principale constate une lenteur du réseau informatique. Elle prévient le Département, qui l'amène à concevoir un projet numérique global. Le collège a ainsi rejoint la tendance du BYOD, Bring your own device (en français dans le texte : apporte ton propre matériel). Les élèves arrivent avec leur tablette, leur ordinateur ou leur smartphone et se connectent sur le wifi du collège, accessible dans toutes les salles. 25 % d'entre eux ne possèdent pas leur matériel, alors le collège leur en confie un, financé par le Département, qui a également pris en charge l'infrastructure du réseau.

Au-delà de la technologie, le vrai saut est pédagogique. Les livres scolaires en papier ont disparu, leurs avatars numériques aussi. « *Nous privilégions l'accès aux ressources libres sur internet, précise la principale. Et dans le même temps, nous apprenons aux élèves à vérifier les sources et la qualité des sites.* » Car un des premiers objectifs du projet, c'est de réduire la fracture numérique. Les élèves travaillent en groupe et produisent des documents dont ils sont fiers : comme ces deux élèves, qui, pour répondre à une demande de leur professeur de maths d'expliquer une notion dans une petite vidéo, avaient mis en scène deux figurines Duplo. Et le papier, alors ? Il y a toujours les romans, encore lus sur de bons vieux livres, et les élèves continuent à prendre des notes ou à faire leurs devoirs au stylo, sur des feuilles – pour l'instant. Selon la Principale du collège: « *pour les élèves, c'est aussi un excellent moyen de devenir des internautes intelligents* ».

Lire aussi dans l'article « La Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR) et son réseau » ce qui concerne le projet de bibliothèque à Sarre-Union dans le Chapitre Agir au cœur de nos vies.

Développement de l'attractivité de Wangenbourg via les sports de nature et l'éco-tourisme

Historiquement le site de Wangenbourg a toujours été propice aux activités et au tourisme de nature : Wangenbourg Engenthal classée Station Verte depuis 1929 et 2^{ème} base VTT en Alsace. Ses paysages lui ont aussi valu le surnom de « Suisse d'Alsace ». D'un commun accord avec la Communauté de Communes, le Département –compétent sur les sports de nature- renforce un partenariat autour d'un projet collectif et ambitieux.

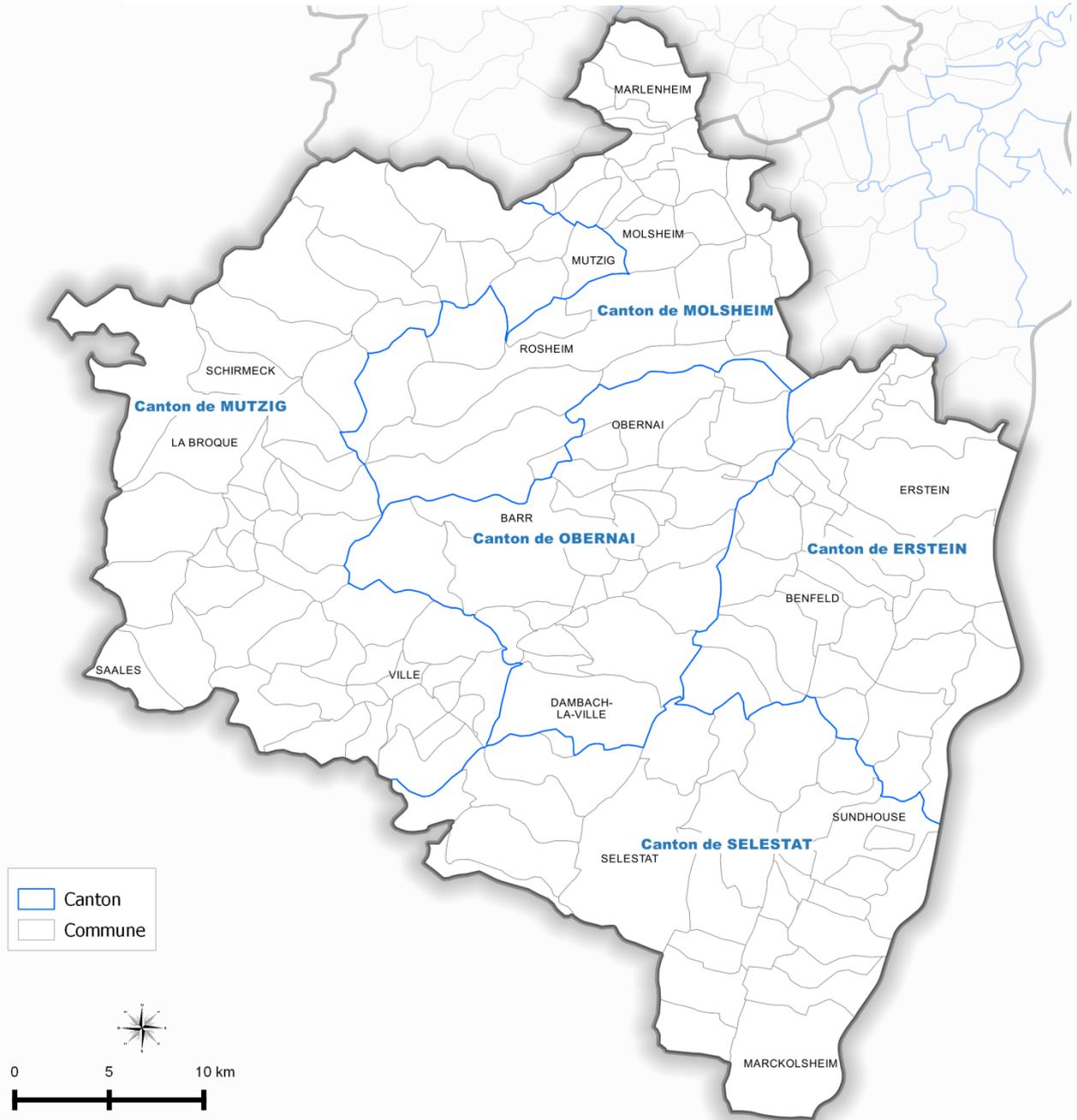
Après une année 2016 qui a été l'année des débuts de dialogue et de compréhension de la situation et du potentiel, 2017 a été l'année de la construction d'un projet pouvant déboucher sur un financement du Département au titre des futurs contrats départementaux. Un temps fort a été organisé les 1^{er} et 2 juillet 2017, avec la manifestation Elsass des circuits en VTT de 30 à 130 km, et une « cyclo montagnarde » de 60 à 200 km, baptisée Les Vosges celtiques. Pour Philippe Zoller, l'un des organisateurs, « *c'est assez unique sur la région, les participants viennent d'ailleurs de toute la France et des pays limitrophes* ». Une centaine de bénévoles du Cyclo club de Wasselonne et de Vélo évason Saverne ont préparé l'événement. Le Département a aussi été présent avec des animations et des informations sur les sports de nature.

Le soutien au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN)

Le PNRVN a son siège à La Petite Pierre. Il intervient également sur le territoire Nord et sur la proche Moselle. Le Département du Bas-Rhin est membre fondateur et historique du syndicat mixte qui gère le Parc. Ainsi en 2017, les élus ont largement participé à la gouvernance et les équipes d'agents départementaux à la mise en œuvre des actions. Le Département est principalement actif dans les thèmes de la culture, de l'environnement et de l'aménagement du territoire. En 2017, le montant de l'aide départementale au fonctionnement du Parc Naturel des Vosges a été de 300 000 €.

LE BAS-RHIN ET SES QUATRE TERRITOIRES D'ACTION

TERRITOIRE SUD



Fond de plan : ADMIN EXPRESS - IGN 2017
Données :
CR/MAPI/UV/D/TL
5/4/2018
TAD_rapport_activites.qgs



Projets et partenariats

Contrat Départemental : des enjeux co-construits par le Département et le Territoire

Suite à la présentation en Conférence Territoriale en février 2017 qui a permis de présenter aux partenaires du Territoire Sud le cadre des nouveaux Contrats Départementaux, des temps d'échanges par Intercommunalité ont été organisés pour expliquer plus finement ce nouveau cadre s'articulant autour de 4 Fonds (Fonds d'attractivité et de développement, Fonds de Solidarité Communal, Fonds d'innovation territoriale et Fonds d'urgence).

S'en est suivi un travail interne de définition des pistes d'enjeux prioritaires du Territoire Sud en matière de développement. Ce travail a été partagé avec l'ensemble des acteurs du Territoire et présenté lors d'une Conférence Territoriale en décembre 2017. **Les 7 enjeux retenus pour le Territoire Sud sont :**

- Développer les sites de tourisme et de loisirs notamment par une meilleure mobilité
- Conforter les filières courtes et d'excellence
- Vivre une Terre d'humanisme, d'art et de culture, des bords du Rhin aux vallées vosgiennes
- Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive
- Adapter le territoire à l'avancée en âge
- Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes
- Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public

La co-construction de plusieurs projets pouvant s'intégrer dans le Fonds d'Attractivité et de Développement a démarré dès 2017 :

- La Maison du Pain d'Alsace à Sélestat,
- La démarche de projet du Champ du Feu,
- La démarche de projet du château du Haut-Koenigsbourg,
- La Maison Intergénérationnelle des Services au Public à Molsheim
- Et des dossiers d'amélioration d'équipements sportifs : Erstein, Marlenheim, Obernai, Marckolsheim et Schirmeck.

Emploi : destination Lahr (Allemagne)

Une ligne de transport en commun pour faciliter l'emploi transfrontalier

La zone d'activités de Lahr est particulièrement dynamique, avec l'implantation de nouvelles entreprises : Zalando (qui prévoit 1 300 embauches), plus Europa Park à Rust, notamment : il y a des opportunités d'emploi pour les Bas-Rhinois de l'autre côté du Rhin.

L'Ortenaukreis et le Département sont partenaires de la création d'une ligne de bus entre Erstein et Lahr, pour favoriser l'embauche de Bas-Rhinois en leur offrant une solution de transport. Décrocher un poste, même saisonnier à Europa Park, pour un allocataire du RSA c'est retrouver une activité, un salaire, une dignité. C'est ainsi que **des liaisons 3 fois par jour** sont organisées (une liaison en début de matinée, une deuxième en milieu de journée et une troisième en fin de journée) **par bus entre la gare d'Erstein et la gare de Lahr**, offrant ainsi une solution de déplacement aux salariés français de la zone d'emploi de Lahr. Une évaluation a été menée fin 2017 pour apporter les adaptations nécessaires au dispositif (grille horaire, nombre de rotations journalières, points d'arrêt...). Le coût de la ligne est de 140.000 € maximum avec une participation financière maximale de 20.000 € par le Département et 20.000 € par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, le solde étant à charge de l'Eurodistrict qui porte le projet.

Le 17 mai a eu lieu l'inauguration de cette ligne de bus en présence du Président du Conseil Départemental, du Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, du Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein. Cette inauguration a été précédée par une visite de l'entreprise Zalando à Lahr qui emploie des travailleurs frontaliers dont des allocataires du RSA.

Le Champ du Feu : réalisations et projets

Le cabinet en charge de la réalisation de l'étude de cadrage concernant le site du Champ du Feu, a préalablement identifié les atouts du massif et la pertinence à poursuivre sa valorisation à travers des initiatives publiques et privées puis il a présenté 3 scénarios d'abord aux élus départementaux et aux élus intercommunaux et communaux concernés puis aux acteurs locaux, aux socio-professionnels, aux responsables associatifs...

En fonction du scénario qui sera retenu, les investissements seront plus ou moins importants, ainsi que le coût de fonctionnement. A noter que ces scénarios peuvent être progressifs dans leur déploiement et que le scénario le plus restrictif n'exclut pas de pouvoir tendre à long terme vers le scénario le plus ambitieux.

À la source de la Serva, le 1^{er} parcours d'initiation à la pratique de l'orientation du Bas-Rhin offre une balade familiale qui permet à tout un chacun de découvrir les sports d'orientation. Deux circuits de 2,7 km et 4 km sont proposés au départ du chalet du Champ du Feu. À l'aide d'une carte, l'objectif est de rallier des points de contrôle. L'accès est libre du printemps à l'automne en journée, sur les chemins et pistes existants. Le parcours a été aménagé et balisé par le Département, en partenariat avec le comité départemental de course d'orientation et avec l'aide des jeunes du foyer Oberlin de La Broque.

Sélestat : le projet de refonte de la Maison du Pain d'Alsace

La Maison du Pain d'Alsace est un musée qui met en valeur l'histoire de la filière blé, farine et pain ainsi que les spécialités alsaciennes. C'est également un fournil associatif qui propose une gamme de produits variés en pains et viennoiseries. Cet équipement souhaite, à travers la refonte de sa muséographie, s'inscrire comme un élément de l'attractivité touristique et culturelle en Alsace Centrale et comme lieu de référence pour la boulange.

Pendant 2 jours en octobre 2017, un séminaire de travail a réuni plus d'une cinquantaine de partenaires (publics et privés) sur ce projet. Ces échanges ont permis de confronter les idées et de fixer les grandes orientations de ce que doit devenir ce site, de coconstruire le futur de la Maison du Pain qui s'intégrerait ainsi dans un projet culturel et touristique multi-partenarial à l'échelle du centre-Alsace. Au regard de la démarche engagée, ce projet a vocation à s'inscrire dans le fonds d'attractivité et de développement du Contrat départemental du Territoire Sud.

Dépister et orienter les enfants en difficulté

Des consultations gratuites de pédiatres, pédopsychiatres, médecins, psychologues, psychomotriciens et puéricultrices accessibles en un seul endroit pour les tout jeunes enfants en difficultés ? Cela se passe à l'Unité de Dépistage et d'Orientation de la Petite Enfance (UDOPE), basée à Châtenois. Ce lieu unique en son genre dans le Bas-Rhin évalue et accompagne les enfants de 0 à 6 ans souffrant de retards des apprentissages ou de troubles en tous genres : psychomoteurs, du langage, relationnels, du sommeil, de l'alimentation... Il est né de la mutualisation des compétences des centres hospitaliers d'Erstein et de Sélestat, du centre d'action médico-sociale précoce des Amis et parents d'enfants inadaptés (APEI) et de la Protection Maternelle et Infantile du Département

Sélestat : l'Évasion, une remarquable aventure artistique et humaine

A Sélestat, L'Évasion qui est un ESAT (établissement et service d'aide par le travail). Il emploie 19 artistes et techniciens en situation de handicap, accompagnés par 5 encadrants : ils jouent de la musique, chantent, font du théâtre, des arts graphiques, ils se produisent sur scène, accueillent d'autres artistes, interviennent dans des EHPAD ou d'autres ESAT, où ils forment d'autres personnes en situation de handicap...

Plongée dans une aventure artistique et humaine avec son directeur, Albert Strickler. « Un soir, à l'issue d'un spectacle, une dame est venue me dire : " Je n'arrivais pas à distinguer les handicapés ". Je lui ai répondu : " Ça tombe bien, ils sont tous handicapés ". L'Évasion est un des deux seuls ESAT à vocation culturelle et artistique du 1/4 Nord-

Collèges publics de Benfeld et d'Erstein : il y a du neuf

• **Collège Robert Schumann à Benfeld** : l'objectif a été de faire passer sa capacité d'accueil de 730 à 800 élèves, pour tenir compte de l'augmentation des effectifs constatée depuis plusieurs années ainsi que des projections démographiques ; il s'agit aussi de mettre aux normes cet établissement et de réorganiser son fonctionnement. Le scénario retenu par le Département, en concertation avec les utilisateurs, est le suivant :

- ✓ restructuration complète de l'externat existant,
- ✓ construction d'une extension entre l'externat et la demi-pension permettant d'y installer les locaux de maintenance.
- ✓ construction d'une extension côté Nord de l'externat en liaison avec celui-ci et donnant sur la rue du Luxembourg.
- ✓ construction du parking côté Est du site.

Le coût global du projet est de 15,7 Millions €. Le collège agrandi et restructuré a été inauguré le jour de la rentrée scolaire 2017/2018.

• **Collège Romain Rolland à Erstein** :

- ✓ une première opération a eu lieu en 2014 pour un montant de travaux de 1,5 Million €, le but était de restructurer la demi-pension.
- ✓ la restructuration et extension qui est en voie d'achèvement a pour but d'accroître sa capacité d'accueil en la faisant passer de 700 à 900 élèves. Le projet intègre également une mise aux normes notamment en matière de sécurité et d'accessibilité. Le coût global de cette opération s'élève à 18,5 Millions €. Il devrait être pleinement opérationnel pour la rentrée 2018/2019.
- ✓ en parallèle, un nouveau gymnase sera construit par la Communauté de Communes (CdC) du Canton d'Erstein au sein du collège. Toutefois, de par sa localisation et sa conception, il sera accessible en soirée et durant les vacances aux associations sportives locales. Les études relatives à sa construction ont démarré fin 2017 pour un début de chantier 2019.

Molsheim : les Collégiens de Bugatti connectés

Ce collège a rejoint la tendance BYOD, Bring your own device (Apportez votre propre matériel). Les élèves arrivent avec leur tablette, leur ordinateur ou leur smartphone et se connectent sur le wifi du collège, accessible dans toutes les salles. Pour ceux d'entre eux qui ne possèdent pas leur matériel, le collège leur en confie un, financé par le Département, qui a également pris en charge l'infrastructure réseau.

Collège de Benfeld : haro contre le gaspillage alimentaire

Le Département a co-organisé le 17 octobre 2017 dans le collège de Benfeld un forum sur la lutte contre le gaspillage alimentaire avec le SMICTOM de Sélestat (organisme en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères dans ce secteur géographique). Il était destiné essentiellement aux élus et techniciens du territoire. Le Département s'est associé à cette manifestation afin de mettre en valeur les actions d'accompagnement réalisées dans les restaurants scolaires sur ce thème. Une soixantaine de personnes ont participé au forum : quelques élus et agents des collectivités, des représentants du monde associatif, des périscolaires, des collèges (Villé, Gerstheim, Benfeld, Châtenois, Erstein) et des lycées, ainsi que le monde agricole (Chambre d'Agriculture, FDSEA, agriculteurs).

Le Triangle de Dachstein

C'est la dernière-née des piscines bas-rhinoises : le Triangle de Dachstein a ouvert ses portes en février 2017. Sur le territoire, elle remplace la piscine de Duppigheim, fermée pour cause de vétusté. Le Triangle a une particularité : le fond amovible de l'un de ses bassins, pour s'adapter à différentes activités, comme l'aquabiking, les animations « bébés nageurs »... La piscine est chauffée au bois avec un approvisionnement local. Le Département a soutenu la construction de la piscine dans le cadre du contrat de

territoire à hauteur de 885 500 €.

L'édition 2017 du Slow up

En 2016, ils étaient 37 000, à vélo, à pied, en roller à participer au Slow Up. En 2017 ; ils étaient 40 000 selon Alsace Destination Tourisme, organisatrice de l'événement. Les mots d'ordre étaient toujours les mêmes : voitures interdites et tenues blanches de rigueur, en forme d'hommage aux vins blancs d'Alsace. Le cadre du Slow Up est effectivement toujours le vignoble, entre Sélestat, Châtenois et Bergheim, au pied du Haut-Koenigsbourg. Un parcours de 31 km a été tracé, avec des boucles de 8, 11, 19 et 20 km. Le tout est bien entendu gratuit, sans même avoir besoin de s'inscrire. Des animations, des dégustations, des ambiances musicales et ludiques pour les enfants ont été aussi organisées, avec la participation du Département.

La Charte des aînés de la Vallée de la Bruche

L'objectif de cette charte est de développer les solidarités et les services autour des aînés dans les territoires ruraux confrontés à un vieillissement démographique, à un accroissement possible de l'isolement et à une dilution du lien social.

- ✓ en soutenant le lien social et les solidarités de proximité
- ✓ en valorisant les engagements et les expériences des retraités
- ✓ en promouvant le « bien vieillir » et la prévention des risques liés au vieillissement
- ✓ et en développant et en maintenant une offre de services et de structures de proximité

Le Département a conclu cette Charte qui s'inscrit dans le cadre des préconisations du Pacte Social Local de la Vallée de la Bruche ; les partenaires du Département associés à cette Charte sont : les Communes de Fouday, Muhlbach sur Bruche, Mutzig, Russ, Saâles, Saulxures, Schirmeck et Urmatt ; la Délégation Régionale des Petits Frères des Pauvres ; la MSA d'Alsace.

Ouverture à Barr d'un accueil de jour pour personnes âgées en perte d'autonomie

Juste derrière l'établissement d'accueil pour personnes âgées Marcel-Krieg de Barr, l'ancien logement de fonction du directeur des lieux a été reconverti en accueil de jour pour personnes âgées en perte d'autonomie. Cette maison d'habitation est agencée avec son salon, sa cuisine, sa véranda... Des activités et des exercices y sont organisés, pour stimuler les séniors et permettre leur maintien à domicile. Ce projet d'un coût de 150 000 € a été bénéficié de l'ingénierie départementale.

Lire aussi dans le chapitre Développer nos territoires, l'article « Un partenariat productif entre le Département et un industriel, pour réaliser une déviation routière »

Les photos des Conseillers départementaux avec leurs adresses mèl